Quatre-vingt-huitième année. — N° 3. Le Numéro: 15 francs. Jeudi 5 Janvier 1956.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

AVIS

Le numéro 1 du « BULLETIN OFFICIEL DES DECORATIONS, MEDAILLES ET RECOMPENSES » paraît ce jour.
Il contient des arrêtés portant attribution de la médaille de la gendarmerie nationale et la première partie du tableau de concours pour la médaille militaire (militaires n'appartenant pas à l'armée active) (année 1955), annoncés dans le présent journal.
La Table des matières de l'année 1955 est également comprise dans ce Bulletin.

Prix: 50 F.

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère des affaires étrangères.

Décrets des 30 décembre 1955 et 4 janvier 1956 portant nomination d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République française en Indonésie et au Japon (p. 210).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décret n° 55-1722 du 30 décembre 1955 abrogeant le décret n° 54-189 du 23 février 1954 portant création d'un comité consultatif technique pour l'expansion de l'industrie aéronautique française (p. 211).

Décret n° 55-1723 du 30 décembre 1955 portant création d'un comité consultatif national pour l'expansion de l'industrie aéronautique française et *arrêté* portant nomination du président de ce comité (p. 211).

Décret n° 55-1724 du 31 décembre 1955 portant transformation d'emplois dans les services extérieurs du ministère de la défense nationale et des forces armées (air) (p. 212).

Décret n° 55-1725 du 31 décembre 1955 fixant les effectifs du corps des agents de service des services extérieurs de l'air et leur répartition entre les différents grades (p. 212).

Décret n° 55-1726 du 31 décembre 1955 fixant le nombre maximum de congés du personnel navigant de l'aéronautique pouvant être accordés en 1956 aux officiers de la marine au titre des articles 6 et 7 de la loi du 30 mars 1928 (p. 212).

Décrets du 31 décembre 1955 portant promotions, nominations et régularisation (armées de terre et de mer, réserve) (p. 213).

Décret portant promotion et nomination d'officiers généraux (armée de mer, active) (rectificatif) (p. 232).

Décret portant promotions dans les réserves des services de santé des armées (armée de terre) (rectificatif) (p. 232).

Arrêtés des 5, 7 et 15 décembre 1955 portant attribution de la médaille de la gendarmerie nationale (p. 210).

Arrêté du 28 décembre 1955 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 233).

Arrêtés et *décisions* portant promotions, nominations, mises hors cadres, en mission, et attribution de majorations d'ancienneté :

Armée de terre (active) (p. 233).

Corps spécial des transmissions de l'armée de terre (p. 233).

Personnel civil administratif de la marine (p. 234).

Décision portant nomination de médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux coloniaux (p. 234).

Liste des médecins militaires nommés agrégés du Val-de-Grâce à la suite des concours ouverts en 1955 (p. 234).

Tableau d'avancement des ingénieurs militaires de l'air pour l'année 1956 (p. 234).

Tableau de concours pour la médaille militaire (militaires n'appartenant pas à l'armée active) (année 1955) (p. 210) (*à suivre*).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Arrêté du 3 janvier 1956 relatif au prix d'émission des emprunts prévus par le décret n° 55-709 du 9 août 1955 et le décret n° 55-632 du 20 mai 1955 (p. 235).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 4 janvier 1956 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 210).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 15 décembre 1955 relatif à l'ouverture d'un concours pour le recrutement du personnel remplaçant dans les écoles primaires élémentaires et dans les écoles maternelles du département de la Seine (p. 235)

Arrêté du 26 décembre 1955 instituant en 1956 une session de remplacement en faveur des étudiants rappelés sous les drapeaux (p. 235).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté du 22 novembre 1955 complétant et modifiant l'arrêté du 9 octobre 1948 fixant les nouveaux traitements des fonctionnaires de l'institut géographique national (p. 235).

Ministère de l'agriculture.

Décret n° 56-1 du 4 janvier 1956 autorisant la chambre d'agriculture de la Loire à percevoir une cotisation extraordinaire au profit du service professionnel d'informations techniques et économiques (p. 236).

Ministère de la reconstruction et du logement.

Arrêté du 30 décembre 1955 fixant la rémunération des organismes d'habitations à loyer modéré au titre des opérations d'accession à la propriété (p. 236).

Ministère de la marine marchande.

Arrêté portant nomination au cabinet du ministre (p. 236).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation) (p. 237).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Autriche (p. 237).

Résultats du tirage de la première tranche de la loterie nationale 1956 (p. 238).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Autriche (p. 237).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de miel en provenance d'Espagne (p. 237).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (50e semaine de 1955) (p. 239).

Annonces (p. 240).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret du 30 décembre 1955 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française en Indonésie.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 30 de la Constitution;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Brionval (Jean-Marie-Joseph-Amédée), ministre plénipotentiaire de 2e classe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française auprès de la République des Philippines, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française en Indonésie, en remplacement de M. Sivan.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1955.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

EDGAR FAURE.

Le ministre des affaires étrangères,

ANTOINE PINAY.

Décret du 4 janvier 1956 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française au Japon.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 30 de la Constitution;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Berard (Armand-Max-Jean), ministre plénipotentiaire hors classe, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française au Japon, en remplacement de M. Daniel Levi.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 janvier 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

EDGAR FAURE.

Le ministre des affaires étrangères,

ANTOINE PINAY.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 4 janvier 1956 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume.

Par décret du Président de la République en date du 4 janvier 1956, sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 19 décembre 1955 portant que la nomination faite aux termes du présent décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume:

Au grade de chevalier.

M. Magne (Marceau-Georges), chef de bureau hors classe d'administration générale d'outre-mer; 31 ans 5 mois 14 jours de services, dont 5 ans 19 jours de majoration pour services civils hors d'Europe. A été cité à l'ordre de la Nation.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Arrêtés des 5, 7 et 15 décembre 1955 portant attribution de la médaille de la gendarmerie nationale.

Tableau de concours pour la médaille militaire (militaires n'appartenant pas à l'armée active) (année 1956).

Ces textes sont publiés au n° 1 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Décret n° 55-1722 du 30 décembre 1955 abrogeant le décret n° 54-189 du 23 février 1954 portant création d'un comité consultatif technique pour l'expansion de l'industrie aéronautique française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères, du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, du secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu le décret n° 55-1432 du 4 novembre 1955 fixant les attributions du ministre de la défense nationale et des forces armées;

Vu le décret n° 55-1320 du 6 octobre 1955 fixant les attributions du secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées;

Vu le décret n° 54-189 du 23 février 1954 portant création d'un comité consultatif technique pour l'expansion de l'industrie aéronautique française,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret n° 54-189 du 23 février 1954 portant création d'un comité consultatif technique pour l'expansion de l'industrie aéronautique française est abrogé.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères, le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et le secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1955.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
PIERRE BILLOTTE.

Le ministre des affaires étrangères,
ANTOINE PINAY.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ÉDOUARD CORNIGLION-MOLINIER.

Décret n° 55-1723 du 30 décembre 1955 portant création d'un comité consultatif national pour l'expansion de l'industrie aéronautique française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et du ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu le décret n° 55-1320 en date du 6 octobre 1955 fixant les attributions du secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées,

Décrète:

Art. 1er. — Il est créé auprès du ministre chargé des constructions aéronautiques un « comité consultatif national pour l'expansion de l'industrie aéronautique française ».

Art. 2. — Ce comité est consulté par les autorités compétentes:

Sur l'organisation de la propagande destinée à faire connaître en France et hors de France le matériel aérien français et sur l'organisation de la prospection des marchés;

Sur les moyens à mettre en œuvre à cet effet, notamment sur l'utilisation des fonds affectés à cet objet.

Il peut être saisi par les autorités compétentes et par les organismes publics ou privés intéressés de toutes questions relatives aux mêmes problèmes et être chargé par ces autorités et organismes de toutes études concernant l'exportation des matériels français.

Art. 3. — Le comité consultatif est composé:

D'un président désigné par arrêté du ministre chargé des constructions aéronautiques et du ministre chargé des affaires économiques;

De quatre représentants de l'Etat désignés:

Deux par le ministre des finances et des affaires économiques,

Un par le ministre chargé des constructions aéronautiques,

Un par le ministre chargé de l'aviation civile et commerciale;

De quatre représentants des sociétés de construction de matériel aérien désignés parmi leurs membres:

Deux par l'union syndicale des industries aéronautiques (U. S. I. A.),

Un par le syndicat des équipements et matériels aéronautiques (S. E. M. A.);

Un par le syndicat des industries des matériels professionnels électroniques et radioélectriques (S. P. E. R.);

De trois représentants des sociétés spécialisées dans l'exportation désignés par accord entre lesdites sociétés.

Le président et les membres du comité sont désignés pour deux ans; leurs fonctions sont renouvelables.

Sont désignés en nombre égal et dans les mêmes conditions des membres suppléants qui remplacent les membres titulaires absents ou empêchés.

Art. 4. — Le comité consultatif peut désigner dans son sein un ou plusieurs comités restreints chargés de l'étude de problèmes particuliers, auxquels le comité peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs en ce qui concerne lesdits problèmes.

Art. 5. — Chaque membre dispose d'une voix dans les délibérations du comité consultatif et des comités restreints; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Art. 6. — Le président peut appeler à siéger, à titre consultatif, au comité consultatif et aux comités restreints toute personne dont le concours lui paraîtrait nécessaire à l'étude des problèmes soulevés.

Art. 7. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et le secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1955.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
PIERRE BILLOTTE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ÉDOUARD CORNIGLION-MOLINIER.

Nomination du président du comité consultatif national pour l'expansion de l'industrie aéronautique française.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées,

Vu le décret n° 55-1723 en date du 30 décembre 1955 portant création d'un comité consultatif national pour l'expansion de l'industrie aéronautique française;

Vu le décret n° 55-1320 en date du 6 octobre 1955 fixant les attributions du secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées;

Vu le décret n° 55-288 en date du 10 mars 1955 fixant les attributions du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Arrêtent:

Art. 1er. — M. Roland Cadet, maître des requêtes au conseil d'Etat, est nommé président du comité consultatif national pour l'expansion de l'industrie aéronautique française.

Art. 2. — Les directeurs du secrétariat d'Etat aux affaires économiques et les directeurs du secrétariat d'Etat à la défense et aux forces armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1955.

Le secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées,
JEAN CROUZIER.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
PIERRE ABELIN.

Décret n° 55-1724 du 31 décembre 1955 portant transformation d'emplois dans les services extérieurs du ministère de la défense nationale et des forces armées (air).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi du 3 avril 1950 portant autorisation de transformation d'emplois et réforme de l'auxiliariat, et notamment son article 1er;

Vu le décret n° 50-1211 du 29 septembre 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 3 avril 1950 susvisée,

Décrète:

Art. 1er. — Sont supprimés, dans les services extérieurs du ministère de la défense nationale et des forces armées (air), les emplois ci-après:

Etat-major de l'armée de l'air: deux auxiliaires de service.

Direction centrale du commissariat de l'air: un auxiliaire de service.

Service du matériel de l'armée de l'air: un auxiliaire de service.

Direction technique et industrielle de l'aéronautique: sept auxiliaires de bureau.

Art. 2. — Sont créés, dans les services extérieurs du ministère de la défense nationale et des forces armées (air), les emplois ci-après:

Etat-major de l'armée de l'air: deux agents de service.

Direction centrale du commissariat de l'air: un agent de service.

Service du matériel de l'armée de l'air: un agent de service.

Direction technique et industrielle de l'aéronautique: sept agents de service.

Art. 3. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura effet du 1er janvier 1951.

Fait à Paris, le 31 décembre 1955.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
PIERRE BILLOTTE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
PIERRE PFLIMLIN.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
GILBERT-JULES.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
JEAN MÉDECIN.

Décret n° 55-1725 du 31 décembre 1955 fixant les effectifs du corps des agents de service des services extérieurs de l'air et leur répartition entre les différents grades.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 53-477 du 21 mai 1953 portant règlement d'administration publique relatif aux dispositions statutaires communes applicables au corps d'agents de service des services extérieurs des administrations de l'Etat, et notamment ses articles 5 et 14

Décrète:

Art. 1er. — Le corps des agents de service des services extérieurs du ministère de la défense nationale et des forces armées (section Air) comprend dix-sept emplois répartis ainsi qu'il suit:

Deux agents de service de 1re catégorie,
Quinze agents de service de 2e catégorie.

Art. 2. — A compter du 1er janvier 1955, cet effectif est ramené à quinze et réparti entre les différents grades ainsi qu'il suit:

Deux agents de service de 1re catégorie;
Treize agents de service de 2e catégorie.

Art. 3. — Le tableau de correspondance prévu à l'article 14 (quatrième alinéa) du décret du 21 mai 1953 susvisé s'établit comme suit en ce qui concerne le corps des agents de service du ministère de la défense nationale et des forces armées (section Air):

ANCIENS GRADES	NOUVEAU GRADE
Gardien de bureau.....	Agent de service de 2e catégorie.
Concierge	

Art. 4. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet, sous réserve des dispositions de l'article 2, à la date d'application du décret n° 53-477 du 21 mai 1953.

Fait à Paris, le 31 décembre 1955.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
PIERRE BILLOTTE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
PIERRE PFLIMLIN.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
GILBERT-JULES.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
JEAN MÉDECIN.

Décret n° 55-1726 du 31 décembre 1955 fixant le nombre maximum de congés du personnel navigant de l'aéronautique pouvant être accordés en 1956 aux officiers de la marine au titre des articles 6 et 7 de la loi du 30 mars 1928.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu l'article 18 de la loi n° 53-72 du 6 février 1953 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires pour l'exercice 1953;

Vu les articles 6 et 7 de la loi du 30 mars 1928 relative au statut du personnel navigant de l'aéronautique,

Décrète:

Art. 1er. — Le nombre de congés que le ministre de la défense nationale et des forces armées est autorisé à accorder pendant l'année 1956 au personnel officier de l'aéronautique navale, dans les conditions prévues par la loi du 30 mars 1928 relative au statut du personnel navigant de l'aéronautique, est fixé à:

Quatre, au titre de l'article 6;
Trois, au titre de l'article 7.

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 décembre 1955.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
PIERRE BILLOTTE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
PIERRE PFLIMLIN.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
GILBERT-JULES.

Décrets du 31 décembre 1955 portant promotion dans les réserves de l'armée de terre.

Par décret en date du 31 décembre 1955:

Sont promus au grade supérieur pour prendre rang aux dates mentionnées ci-après:

RÉSERVES

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

Les chefs de bataillon:

MM. Dubreuil (Jean-Alfred-Albert), subdivision de Marseille.
Vincenti (Denis), subdivision de Marseille.
Juvenal (Maximin-Victor), subdivision de Marseille.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Bonhomme (Marie-Louis-Guy), subdivision de Marseille.
Moreau (Raoul-Alexandre-Lucien), subdivision de la Sarre.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

Les capitaines:

MM. Herbert (René-Marcel-Aimé), subdivision de Metz.
Cloes (Jean-Léon-Libert), subdivision de Versailles.
Sechiari (Théodore-Marie-Jean), subdivision de Marseille.
Roux (Roger-Jean-Pierre), subdivision de Marseille.
Antoni (Paul-Charles-Augustin), subdivision de Metz.
Zurcher (Marc-Gilbert-Georges), division de Fès.
Lagain (Pierre-François), division d'Alger.
Pelletier (Jean-Bernard-Denis), subdivision d'Orléans.
Bonnel (Georges-Amédée-Michel-Marie), subdivision de Marseille.
Gaffajoli (Antoine-Mathieu), subdivision de Marseille.
Sauer (Charles-René), subdivision de Marseille.
Baron (Albert-Yves), subdivision d'Arras.
Camino (René-Bertrand), subdivision autonome d'Agadir.
Cumel (Jean-Marie-Anthelm), commandement du train, troupes du Maroc.
Rouquier (Marius-Victor), subdivision de Marseille.
Wattebled (Georges-Jean), subdivision de Versailles.
Berti (Laurent), subdivision de la Corse.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Totzauer (Charles-Léon), subdivision de Versailles.
Gautier (Roger-Léon), subdivision de Metz.
Caillot (Robert-François), E. M. 8e région militaire.

Arme blindée et cavalerie.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le chef d'escadrons Feraud (Georges-Pierre-Victor), subdivision de Marseille.

Au grade de chef d'escadrons.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

Les capitaines:

MM. de Roquemaurel (Guy-Marie), 1re région militaire.
Pugliesi-Conti (Henri-Etienne-Paul-Marie), subdivision de la Corse.

Artillerie.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

Les chefs d'escadron:

MM. Tortat (Jean), subdivision de Paris.
Baragnon (Marie-Henri-Jean), subdivision de Marseille.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Le Thierry d'Ennequin (Lucien-Marie-François), subdivision de Versailles.
Basset (Georges-Jules-Victor), subdivision de Marseille.

Au grade de chef d'escadron.

Les capitaines:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Tranie (Louis-Henri-Jude-Joseph), subdivision de Versailles.
Dromard (Paul-François-Marie-Charles), subdivision de Marseille.
Bompar (Emile-Henry), subdivision de Marseille.
Bourhis (Pierre-Marie), subdivision de Paris.
Carrier (Jean-Arthur), subdivision de Marseille.
André (Victor) dit Saulnier (André), subdivision de Metz.
Crespy (Jean-Ernest), subdivision de Versailles.
Sivirine (Alexis), subdivision de Marseille.
Maillet (Georges-Henri), subdivision de Marseille.
Guyot (Adrien-Louis), subdivision d'Orléans.
Cottereau (Georges-Marie-Raphaël), subdivision de Marseille.
Dreyer (Jean-Claude), subdivision d'Orléans.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Meunier (Jacques-Marie-Gabriel-Auguste), subdivision de Versailles.
Guise (Paul-Marie-Charles), subdivision d'Arras.
Alefsen de Boisredon d'Assier (Richard-Marie-Martin-Joseph), subdivision de Versailles.
Harly de Pierrebourg (Gustave-Marie-Léon-Patrice), subdivision de Marseille.
Parent (André-Jacques-Henri), subdivision de Paris.
Felsenheld (Louis-Henri), subdivision de Versailles.
Vilars (Jean-Paul), subdivision de Versailles.
Maymard (Henri-Victor), subdivision d'Arras.
Gerard (Henri-Victor-Pierre), subdivision de Versailles.
Schulz (Gauthier), subdivision de Metz.
Gaime (Roland-Marie-Edouard), subdivision de Versailles.

Train.

Au grade de chef d'escadron.

Les capitaines:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Bloch (Raymond), subdivision de Metz.
Poissant (André-Jules), subdivision de Versailles.
Demergers (Tony-Jean), subdivision de Versailles.
Bonzom (Eugène-Marius), subdivision de Marseille.
Chassaing (Pierre-Ferdinand-Jean), subdivision d'Arras.
Reboul (Marcel-Félix), subdivision de Marseille.
Blond (Armand-Adolphe-Louis-Guislain), subdivision de Metz.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Houget (Robert-Julien-Alcide), subdivision de Versailles.
Vanhollebeke (Jean-Louis), subdivision d'Arras.
Drieux (Guy-Charles-Georges), subdivision de Versailles.
David (Guy-Robert), subdivision de Metz.
Dumaine (Honoré-Jean-François), subdivision de Marseille.

Génie.

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. Baquie (Jean-Guy-François-Marie), Afrique occidentale française.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Delage (Maurice-Théodore-Marie-André), Afrique occidentale française.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

Les chefs de bataillon:

MM. Avril (Georges-Paul), subdivision d'Orléans.
Falque (Etienne-Louis-Marie-René), subdivision de Marseille.

Au grade de chef de bataillon.

Les capitaines.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Rech (Pierre-Auguste), subdivision de Marseille.
Cabanius-Matraman (Jean-Emile), subdivision de Marseille.
Rigaux (Henri-Azéma-Roger-Marius), Afrique équatoriale française.
Jeandel (Henri), E. M. troupes du Maroc.
Brunelle (François-Paul), subdivision de Versailles.
Rideau (Michel-Jean-Marcel-Marie), subdivision d'Orléans.
Paro (Pierre-Maurice), troupes du Maroc.
Chabrol (André-Emile), subdivision de Paris.
Pluchard (Edgard-Paul-Henri), subdivision d'Arras.
Goulounes (Noël), subdivision de Versailles.
Walter (Robert), division d'Alger.
Canivet (François-Sylvestre), troupes de Madagascar.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Bernard (Georges-Emile-Antoine-Marie), troupes du Maroc.
Grimaldi d'Esdra (Charles-Félix), troupes du Maroc.
Martial (Charles-Paul-Elysée), subdivision de Paris.
Dupuy (Raymond-Georges-Alexis), troupes du Maroc.
Reynders (Maurice), subdivision de Metz.
Saigot (Jacques-Gaston-Félix-Jean), division d'Alger.
Darlon (Albert-Dominique), subdivision de Vannes.
Vimon (Henry-Elie-Germain), subdivision de Versailles.
Nicaud (Charles-Alexis-Irénée), subdivision de Rennes.
Geniest (Louis-Fernand), subdivision de Marseille.
Chimits (Pierre-Rodolphe-François), E. M. 8e région militaire.
Darboux (Charles-Héliodore), division d'Alger.
Legaret (Jean-Maurice-Augustin), E. M. 1re région militaire.
Guibe (Paul-Edouard), subdivision de Versailles.
Plouin (Jacques-Georges-Raymond), troupes du Maroc.
Pages (André-Pierre-Xavier), subdivision de Rouen.

Transmissions.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs de bataillon:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. Bonifas (Pierre), subdivision de Marseille.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Guerin (Paul-Adrien-Marie), subdivision de Versailles.

Au grade de chef de bataillon.

Les capitaines:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. Colomb (Jean-André-Marie), division de Constantine.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Belle (Georges-Albert), subdivision de Versailles.

Services.

CORPS DES AFFAIRES MILITAIRES MUSULMANES

Au grade de commandant,

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le capitaine Godard (Maxime-Jean), troupes du Maroc.

CORPS DES INTERPRÈTES MILITAIRES

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le commandant Quin (Gaston), division d'Alger.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le capitaine Gros (Louis), 8e région militaire.

Matériel.

INGÉNIEURS DU SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision « Artillerie ».

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. Cance (Georges-François), 1re région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. de Villele (Marie-Pierre-Jean), 1re région militaire.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

Les commandants:

MM. Arth (Marie-Joseph-Louis), 1re région militaire.
Cazenave (René-Pierre), 1re région militaire.

Au grade de commandant.

Les capitaines:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Reville (Daniel-Jean), 6e région militaire.
Haegeli (André-Ferdinand-Jean), 1re région militaire.
Donner (Sten-Arno), 1re région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Godchot (Jacques-Emmanuel), troupes de Tunisie.

ADJOINTS TECHNIQUES DU SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision « Artillerie ».

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le commandant Bournazel (Jean-Pierre-Albéric), forces françaises en Allemagne.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

Les capitaines:

MM. Edelbloude (Marie-Raoul), 6e région militaire.
Raigne (Jules-Charles-Marie), forces françaises en Allemagne.

Génie.

Service des bâtiments.

a) CADRE DES INGÉNIEURS

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le capitaine Vallon (Ali-François-Emile), subdivision de Marseille.

b) CADRE DES ADJOINTS

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le chef de bataillon Proxede (Eugène-Georges), subdivision de Vannes.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le capitaine Becus (Guillaume-André), subdivision de Nancy.

Transmissions.

ADJOINTS DU SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision « Transmissions ».

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le capitaine Bonnier (Henri-Alfred), commandement des transmissions de la 2e région militaire.

Intendance.

Au grade de commandant d'administration.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le capitaine Cassara (Gaëtan), troupes du Maroc.

Recrutement et statistique.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le commandant Riboulet (Gabriel-Marius-Léon), direction régionale de la 9e région militaire.

TROUPES COLONIALES

Armes.

Infanterie coloniale.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le lieutenant-colonel Borricand (Pierre-Marie), Afrique occidentale française. — Togo.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs de bataillon:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. Aillet (Serge-Louis-François), division d'Alger.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Durand-Gasselin (Jean-Pierre), subdivision de Paris.

Au grade de chef de bataillon.

Les capitaines:

(Pour prendre rang du 1er septembre 1954.)

M. Plante (Jean-Marcel), Afrique occidentale française. — Togo.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Duburch (Jean-Marie-François), subdivision de Bordeaux.
Dupertuis (Jean), Afrique équatoriale française. — Cameroun.
Gourgout (Joannès-Louis-Henri), Afrique équatoriale française.
Maignon (Georges-Gilbert), subdivision de Paris.
Cau (Pierre-Charles-Eugène-Joseph), Afrique équatoriale française. — Cameroun.
de Vente de Francmesnil (Gérard-Eugène-Max-Guillaume), Afrique occidentale française. — Togo.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Barethie (René-Elie), Afrique occidentale française. — Togo.
Poussardin (Victor-Sauveur), subdivision de Marseille.
Leroy (Jean-Léon), forces françaises en Indochine.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er avril 1953.)

M. Barc (Louis-Marie-Thomas), E. M. 1re région militaire.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1954.)

M. Le Ky Huong (Léon-Laurent), forces françaises en Indochine.

Artillerie coloniale.

Au grade de chef d'escadron.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

Les capitaines:

MM. Carre (Jacques-Eugène), Afrique équatoriale française. — Cameroun.
Roumiguieres (André-Fernand-Marcel), subdivision de Marseille.
Brenot (André-Charles-Henri), subdivision de Metz.
Parisot (Georges-Jules), Afrique occidentale française. — Togo.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er septembre 1954.)

M. Bertrand (Guy-Prosper), Afrique occidentale française - Togo.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1954.)

M. Blaise (René-Marie), E. M. 1re région militaire.

Service de santé colonial.

Médecins

Au grade de médecin colonel.

Les médecins lieutenants-colonels:

(Pour prendre rang du 1er décembre 1954.)

M. Bonnetblanc (Pierre), 4e région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Boutareau (Jean-Charles), 4e région militaire.

Au grade de médecin lieutenant-colonel.

Les médecins commandants:

(Pour prendre rang du 1er septembre 1954.)

MM. Lemasson (Gilbert-Marie), 4e région militaire.
Carel (Jean-Hugues), 4e région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1954.)

MM. Raton (Jean-Baptiste), Antilles-Guyane.
Gast (Pierre-Marie), 4e région militaire.

Au grade de médecin commandant.

Les médecins capitaines:

(Pour prendre rang du 1er décembre 1954.)

M. Petit (Camille-François), Antilles-Guyane.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Ayzac (Antoine), 5e région militaire.
Daunis (Pierre-Georges), Afrique équatoriale française-Cameroun.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Massari (Jean-Roland-Pierre), forces françaises en Indochine.

Au grade de médecin capitaine.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1954.)

M. le médecin lieutenant Ohayon (Joseph-Simon), 1e région militaire.

Pharmaciens

Au grade de pharmacien lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1954.)

M. le pharmacien commandant Monglond (Marius-François-Camille), 4e région militaire.

Au grade de pharmacien capitaine.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1954.)

M. le pharmacien lieutenant Villemot (Henri-Pierre), forces françaises en Indochine.

Dentistes

Au grade de dentiste commandant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le dentiste capitaine Tuernal-Vatran (Joseph-Paul-Ernest), Antilles-Guyane.

Sont promus au grade de lieutenant de réserve aux dates mentionnées ci-après:

Les sous-lieutenants:

Infanterie.

10e Région militaire

Division d'Alger.

MM. Bertrand (Adrien), 18 octobre 1955.
Bertrand (Jean), 18 avril 1955.
Biasco (Ernest), 16 octobre 1955.
Charbonnier (Maximilien-Louis), 18 octobre 1955.
Charre (Paul-Louis-Jean), 18 octobre 1955.
Ebel (Charles), 18 octobre 1955.
Godfroid (Jacques-Firmin), 18 avril 1955.
Lecat (Gilbert-Louis-Edmond), 1er décembre 1955.
Lesot (Guy-Espérance-Marie-Joseph), 16 octobre 1954.
Mas (Alain-Gilbert), 18 octobre 1955.
Mayer (Norbert-Georges-François), 18 octobre 1955.
Ouhanina (Henry-Paul), 18 octobre 1955.
Taousson (Jean-Paul-Jérôme), 23 mars 1955.
Taulier (René-Louis), 16 avril 1955.
Ursch (Charly), 28 mars 1955.
Vayssières (Georges-Marcel), 18 octobre 1955.

Troupes de Tunisie

Subdivision de Tunis.

M. Questel (Robert-Xavier-Marie), 31 août 1955.

Arme blindée et cavalerie.

1re Région militaire

Subdivision de Paris.

M. Renaud (Jacques-Jean-Emile), 25 octobre 1955.

6e Région militaire

Subdivision de Nancy.

M. Jolly (Jean-André-Ernest-Joseph), 18 avril 1955.

10e Région militaire

Division d'Alger.

MM. Bernhardt (Louis-Edmond), 1er décembre 1955.
Chaillie (René-Adrien), 30 septembre 1955.
Challand (Claude-Jean-Henri), 28 septembre 1955.
Coldefy (Armand-Roger), 1er décembre 1955.
Doucet (André-Alexandre), 16 octobre 1955.
Durant (Bernard-Julien-Marie), 18 octobre 1955.
Escoda (Pierre), 16 octobre 1955.
Flamens (Albert-Victor-Joseph-Pierre), 25 octobre 1955.
Fricaud (Emile-Claudius), 18 octobre 1955.
Guillemot (René-Jules), 18 octobre 1955.
Mathebe (Jean-Emile), 9 novembre 1955.
Moulins (Roland-Benoit), 1er décembre 1955.
Niggi (Hubert-Ludovic-Etienne-Marie-Joseph), 16 octobre 1955.
Plat (André-Théophile-Roger), 28 septembre 1955.
Rames (Jean-Claude-Hugues-Arthur), 18 octobre 1955.

Forces françaises en Allemagne

(En situation d'activité.)

M. Belin (Jacques-René), 1er novembre 1955.

Artillerie.

1re Région militaire

(En situation d'activité.)

M. Brisse (Robert-Louis-Georges), 1er novembre 1955.

2e Région militaire

(En situation d'activité.)

M. Quintin (Gildas Henri-Michel-Marie), 1er novembre 1955.

4e Région militaire

Subdivision de Bordeaux.

M. Gadou (Jean-Pierre), 1er novembre 1955.

(En situation d'activité.)

M. Pujol (Jean), 1er novembre 1955.

8e Région militaire

(En situation d'activité.)

M. Gouilloux (Maurice-Jacques), 1er novembre 1955.

9e Région militaire

(En situation d'activité.)

M. Lyautey (Pierre-Armand-Fernand-André), 1er novembre 1955.

10e Région militaire

Division d'Alger.

MM. Beauvois (Guy-René), 18 octobre 1955.
Bonitchi (Claude), 28 mars 1955.
Châtenet (Pierre-Marie-Jacques), 16 octobre 1955.
Crenn (Jacques-Yves), 29 septembre 1955.
Fauthous (Robert), 18 octobre 1955.
Fondeux (Michel-Emile), 16 octobre 1955.
Guiraud (Sylva-Marcel-Vulcrand), 15 octobre 1955.
Maslin (Xavier-François), 16 octobre 1955.
Mathieu (Henry), 28 mars 1955.
Monin (Henri-Pierre-Marcel), 18 octobre 1955.
Perrillat (Jean-Edouard-Georges), 18 octobre 1955.
Pinet (René-Arnaud), 11 novembre 1955.
Renaud (Paul-Daniel), 1er décembre 1955.
Renaud (Philippe-François-Marie-Emmanuel), 8 octobre 1955.
Saïd (Roger-Armand), 28 septembre 1955.
Sicard (Georges-Jean), 11 novembre 1955.
Simon (Jean-David-Baruk), 28 septembre 1955.
Suberchicot (Jean-Marie), 29 janvier 1955.
Torregrosa (Pierre-André), 16 octobre 1955.
Treille (Michel-Alcide-Emile), 23 décembre 1954.
Verd (Gilbert-Laurent), 28 septembre 1955.

Train.

10e Région militaire

Division d'Alger.

MM. Bouchet (Roger-André-Charles-Marius-Auguste), 1er décembre 1955.
Chausson (Henri-Célestin), 1er décembre 1955.
Corbin (Antoine-Pierre-Charles), 1er octobre 1954.
Guerrand (Gilbert-François-Jérôme), 1er décembre 1955.
Javel (Jean-Jacques-Fernand), 18 octobre 1955.
Kan (Boris-Jacques), 18 octobre 1955.
Mazon (Georges-Edmond), 1er décembre 1955.
Porcher (Jean-François), 18 octobre 1955.
Xuereb (Jean-Claude-Sauveur), 18 avril 1955.

Cadre des adjoints de chancellerie.

10e Région militaire

Division d'Alger.

M. Pradeau (Albert-Pierre), 1er avril 1955.

Sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve aux dates mentionnées ci-après:

Les aspirants:

Infanterie.

1re Région militaire

(Pour prendre rang du 1er novembre 1955.)

M. Vienot de Vaublanc (Jean-Marie-Max-Pierre).

8e Région militaire

(Pour prendre rang du 1er novembre 1953.)

M. Gibelin (Francis), E. M., 8e R. M.

10e Région militaire

Division d'Oran.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1955.)

M. Lakdja (Khaléd).

Arme blindée et cavalerie.

3e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Rennes.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1955.)

M. Leray (Pierre-Marie-Jean).

8e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Grenoble.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Charmasson (Pierre-Auguste).

Artillerie.

1re RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Versailles.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Heillammer (Raymond-Paul-Jean).

TROUPES DU MAROC

Commandement de l'artillerie.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1955.)

M. Vielmas (Yves-Jean-Bertrand).

Par décret en date du 31 décembre 1955:

Sont promus au grade supérieur pour prendre rang aux dates mentionnées ci-après:

RÉSERVES

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

Les capitaines:

MM. Daumas (Georges-Alexandre), E. M. 8e région militaire.
Gourd (Gérard-Louis-Marie), subdivision de Clermont-Ferrand.

Infanterie.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er décembre 1954.)

M. Ribouleau (Léon-Alfred-Louis-Emile-Georges), subdivision de Paris.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Nigon (Marcel-Jean-Joseph), E. M. 6e région militaire.
Lafontaine (Auguste-Joseph), subdivision de Saint-Etienne.
Maire (Georges), subdivision de Chartres.
Delvallée (Maxime-Léon-Charles-Albert), subdivision de Paris.
Ruolt (Adolphe-Georges), E. M. troupes du Maroc.
Le Blanc (Philippe-Ernest-Henri), subdivision de Paris.
Challies (François-Etienne-Marius), subdivision de Montpellier.
Rogeon (Pierre), E. M. 4e région militaire.
Neff (François-Georges), subdivision de Lyon.
Echard (Edouard-René-Maurice), subdivision de Nevers.
Mougel (Albert-Juste), E. M. 6e région militaire.
Lambrozo (Haïm-Alfred), division de Constantine.
Ricalens (Jean-Julien-Paul), subdivision de Paris.
Fromweiller (Emile), subdivision de Strasbourg.
Bry (René-Armand-Louis), subdivision de Marseille.
Masingue (Paul), subdivision d'Arras
Piard (André-Gustave-Marius-Ernest), subdivision de Lyon.
Lindeckert (Joseph-Robert), E. M. 6e région militaire.
Gresser (Henri-Prosper-Arthur-Amédée), subdivision d'Orléans.
Figer (André-Charles), E. M. 7e région militaire.
Bastian (Auguste-Alphonse), E. M. 6e région militaire.
Jung (Gabriel-Alfred), subdivision de Lille.
Bard (Claude), subdivision de Saint-Etienne.
Seydoux (Charles-Jacques-Roger), E. M. troupes du Maroc.
Baud (Casimir-Emile-Alfred-Louis), forces françaises en Indochine.
Gagnere (Charles), subdivision de Poitiers.
Marotte (Paul), E. M. 6e région militaire.
MM. Brunet (Albert-Louis-Edouard), subdivision d'Arras.
Kwiatoszynski (Eugène), subdivision de Paris.
Vardaguer (Joseph-Emmanuel), E. M. 4e région militaire.
Rouzaud (Alfred-Marius), E. M. 9e région militaire.
Boudry (Henri-Clément-Victor), subdivision d'Arras
Raphenne (Robert-Pierre-Auguste), E. M. 7e région militaire.
Flamion (Alexandre-Auguste-Ernest), subdivision de Laon.
Goetz (Robert-Ernest-Victor), subdivision de Besançon.
Marchand (Maxime-Adolphe), division d'Oran.
Poncet (Charles-Louis), subdivision de Lyon.
Constant (Georges-André-Henri) subdivision de Tours.
Benoit (Jean-Albert-François-Marie), forces françaises en Allemagne.
Tharreau (Jean-Victor), subdivision de Nantes.
Schoullier (Alfred-Michel-Victor), subdivision de Metz.
Ball (René-Bernard), subdivision de Versailles.
Gros (Joseph-Marie-Gérard), subdivision d'Arras.
Pierre (Ferdinand-Eugène-Jules), subdivision de Nancy.
Feuvrier (Roger-François-Ernest), subdivision de Besançon.
Trunkenwald (Joseph), subdivision de Metz.
Didier (René-Paul), subdivision de Nancy.
Josselin (Jacques-Marcel), subdivision d'Angoulême.
Bollecker (Charles-Louis), subdivision de Strasbourg.
Blanze (Fernand-Octave), subdivision de Tunis.
Dullin (Georges-Marie-Joseph), E. M. 1re région militaire.
Grenier (Henri-Daniel-Julien), subdivision de Lyon.
Fernbach (Robert-Marie-Edouard), E. M. 6e région militaire.
Wernette (François-Xavier), subdivision de Clermont-Ferrand.
Dupouy (Henri), subdivision de Bordeaux.
Chalteil (Pardone-Jean-Marie), subdivision d'Albi.
Rollinger (René), E. M. 6e région militaire.
Roca (André-Eugène), subdivision de Lille.
Munsch (Louis-Joseph), forces françaises en Allemagne.
Hantzperg (Paul-Maurice), subdivision de Besançon.
Fournet (Gaston), direction des transports du Maroc.
Guerin (André-Philippe), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Goubert (Henri-Emile-Gustave), subdivision de Caen.
Le Floch (Louis-Marie-Léopold), division de Casablanca.
de Villeneuve-Esclapon (Géraud-Edouard-Marie-Joseph), subdivision de Marseille.
Busch (Eugène-Frédéric), subdivision de Metz.
Weber (Albert-Léon), subdivision de Strasbourg.
Delanchy (Michel-Gaëtan-Clément-Gaston), subdivision de Laon.
Hervet (Robert-Pierre), subdivision d'Orléans.
Drogoul (Jean-Joseph), subdivision de Marseille.
Vallent (Lucien-Léonce), E. M. 9e région militaire.
Tino (Jacques-Wilfred-Jean-Francis), E. M. troupes du Maroc.
Moquet (Bernard), subdivision de Laon.
Deneux (Marcel), subdivision d'Arras.
Tavergnier (Paul-Pierre-Gabriel), subdivision de Laon.
Rieber (Pierre-Adolphe-Charles), subdivision de Metz.
Cobus (Pierre-Albert), subdivision de Nancy.
Dreze (Daniel-Eugène), subdivision de Laon.
Gueusquin (Charles-Georges), division de Casablanca.
Hiltgen (Robert-Marcel), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Barrois (André-Maurice-Théodore-Henri), subdivision de Rouen.
Gerard (Pierre-Charles), E. M. 6e région militaire.
Puyau (Joseph-Jean-Marie), subdivision de Clermont-Ferrand.
Roger (Jacques-Albert-Aimé), subdivision de Bordeaux.
Garreau (Gaston-Charles), subdivision de Poitiers.
Cazals (Victor-Charles), subdivision de Poitiers.
Fontaine (Pierre-Emile), E. M. 6e région militaire.
Depasse (Jean-Eugène-Abel), division de Casablanca.
Petit (Pierre-Zéphir-Henri), subdivision d'Amiens.
Vincent (Marc-Auguste-Etienne), E. M. 1re région militaire.
Bernard (André-Jacques-Gaston), E. M. 2e région militaire.
Richardot (André-Marie-Alphonse), subdivision de Besançon.
Dupont (Jacques-Augustin-Marie), subdivision de Lille.
Thuriault (Elie), subdivision de Rouen.
Colas (Georges-Désiré), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Cadart (Robert-Edgard-Gustave), subdivision de Paris.
Roussel (Charles-Marie-Joseph), 1re région militaire.
Neveu (Léon-Hippolyte), subdivision de Versailles.
Erb (Alfred-Frédéric-Charles), subdivision de Paris.
Liotard (Maurice-Charles-Gustave-Marie-Joseph), subdivision de Lille.
Dubois (Roger-Lucien-Alphonse), subdivision de Versailles.
Duhem (Paul-Jules-Alfred-Henri), subdivision de Lille.
Maurin (Bertrand-Jean), E. M. 1re région militaire.
Chatard (Paul-Georges), subdivision de Nevers.
Collin (Henri-Marius), division de Casablanca.
Fagnot (Fernand-Emile), subdivision de Paris.
Lamoussière (Jean-Marie-Michel), subdivision de Paris.
Le Gall (Joël-Jean-Edmond), subdivision de Dijon.
Bogaert (Jean-Pierre-Louis-Marie), subdivision de Versailles.
Patissier (Auguste-François), subdivision de Versailles.
Vanthier (Félix-Eugène-Albert), E. M. 1re région militaire.
Charmois (Marius-Louis-Lucien), subdivision de Nancy.

MM. Raoux (Michel-Henry), subdivision de Grenoble.
Cadalen (Pierre-Marie), subdivision de Bordeaux.
Le Compasseur-Crequi-Montfort de Courtivron (Jean-Tanneguy-Marie), E. M. 1re division militaire.
Deverdun (Paul-Louis-Ernest), subdivision de Nice.
Magaud (Jean-Marcel), subdivision de Bordeaux.
Garreau (Bernard-Auguste-François-Gabriel), subdivision du Mans.
Ducasse (Georges-Victor), subdivision de Toulouse.
Cadeau (Henri-Jean), division de Fès.
Peltier (Jean-Henri-Lucien), subdivision de Laon.
Darchy (Guy-Robert), subdivision d'Arras
Lotthe (Léon-Gérard-Ernest-Marie-Joseph), subdivision de Lille.
Decorps (Pierre-Marius), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Vandenbeusch (Michel-Fernand-Emile), E. M. 2e région militaire
Jacquemin (Robert), subdivision de Nancy.
Litaize (André-Adrien), subdivision de Nancy.
Fioravanti (Joseph-Jean), subdivision de Tunis.
Semin (Yves-Alfred-Joseph), subdivision de Laon.
Gerard (Marcel-Julien-Louis), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Ponthieux (Marcel-Georges-Jules-Eugène), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Kalck (Charles), subdivision de Laon.
Bouteloup (Roger), subdivision de Besançon.
Bailleul (Jean-Louis-Ernest), subdivision d'Amiens.
Cavet (Léon-Marie), subdivision de Nantes.
Espagne (Raymond-Georges-Marc), subdivision d'Orléans.
Aribaut (Maurice-Jacques), subdivision de Toulouse.
Lecointre (Georges-Alfred-Gustave), subdivision de Rouen.
Pattier (Maurice-Franck), subdivision d'Amiens.
Donnart (Roger-André), subdivision de Nantes.
Fontaine (Clément-Denis-Henri), E. M. 2e région militaire.
Heitz (Alfred-Fridolin), subdivision de Strasbourg.
Malbourguet (Edouard), subdivision de Bordeaux.
Callier (Paul-Pierre), subdivision de Clermont-Ferrand.
Belin (Jean-Roland-Adrien-Charles), E. M. 6e région militaire.
Mougin (Gérard-Frédérique-Julien-Pierre), E. M. 6e région militaire.
Guiho (Gabriel-Alexandre), subdivision de Nantes.
Teyssedre (Roger-André-Maurice), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Aullen (Maurice-Marie), subdivision de Strasbourg.
Cayrade (Franz-Marcel-Paul), subdivision de Nantes.
Lelievre (Maurice-Henri), subdivision de Rouen.
Maréchal (René-Louis), subdivision de Dijon.
Caudrillier (Ghislain-Jean-Robert), subdivision de Tunis.
Nicolas (André-Augustin-Joseph), subdivision de Metz.
Barre (Eugène-Joseph-Marie-Emile), subdivision de Paris.
Menard (Robert-François-Alexandre), subdivision de Rouen.
Raby (André-Emile-Robert), subdivision de Rouen.
Monnet (Henri-Edmond-Emile), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Jalinier (Albert-René), subdivision du Mans.
Baudet (Pierre-Léon-Omer), subdivision de Lille.
Lebegue (Gilbert-Oscar), subdivision d'Amiens.
Cerles (Louis-Henri), subdivision de Versailles.
Stievenart (Lucien-Henri-Marcel), subdivision d'Amiens.
Ducamp (Maurice-Pierre), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Sauville (Léon-Pascal-Jean-Baptiste), subdivision d'Amiens.
Perrin (Robert), subdivision de Versailles.
Leduc (Auguste-Louis-Fernand-Edouard), subdivision de Lille.
Maffre (André-Jacques-Lucien), subdivision de Vannes.
Maurice (Robert-Guy-Maurice), subdivision de Rouen.
Lambert (Roger-Charles-Emile), subdivision de Nancy.
Agouiliana (Damien-Honoré-François), subdivision de Perpignan.
Rostan (Albert-Marius-Thérésius), subdivision de Nice.
Merceron-Vicat (Maurice-Louis-Gabriel-Marie), subdivision de Nice.
Geoffroy (Jean-Michel), subdivision de Nice
Huon (Georges-Marius), E. M. 6e région militaire.
Beauge (Maurice-Joseph-Auguste), subdivision de Metz.
Decan de Chatouville (Jean-Marie), subdivision de Casablanca.
Bothmer (Maurice-Charles-Albert), subdivision de Rouen.
Negre (Jacques-Georges-Adrien), direction des transports du Maroc.
Porie (Jean-Simon), division d'Oran.
Crocis (Jean-Yves), subdivision de Caen.
Stefani (Jean-Laurent), division de Casablanca
Niort (William-Paul-Maurice), subdivision de Paris.
Delouze (Henri), subdivision de Paris.
Cassat (Jean-Elme), subdivision d'Orléans.
Guicherd (Emile-Georges), E. M. 1re région militaire.
Dejean (Maurice-Marie-Joseph-Adolphe), subdivision de Marseille.
Conrad (Maurice), subdivision de Paris.
Franchini (Jean-Camille), subdivision de la Corse.
Fournier (Joseph-Emile), subdivision de Metz.
Lange (Georges), subdivision de Versailles.

MM. Schorpp (Alfred-Max), subdivision de Besançon.
Rossignol (Georges-Louis-Paul), subdivision de Nevers.
Valou (Georges-Jean-Marie), subdivision de Limoges.
Chaillaud (Georges), subdivision de Nevers.
Fortier (Charles-Louis), subdivision de Laon.
Rolland de Rengerve (Michel-Marie-Jean-Charles), subdivision de Nantes.
Schmaltz (Jean-Emile-Albert), subdivision de Metz.
Leroy (Albert-Maurice-Raymond), subdivision de Lille.
Duet (Sylvain-Antoine), subdivision d'Albi.
Novat (Georges-Antoine), subdivision de Grenoble.
Roetynck (René-Alfred-François), subdivision de Laon.
Dalle (Léon-Joseph), subdivision de Paris.
Bloch (Pierre-René-Marcel), subdivision de Paris.
Catalan (Lazare-Robert), 5e région militaire.
Geismar (Claude), subdivision de Paris.
Marth (Albert-Laurent), subdivision de Metz.
Brun (Jacques-Edmond-Henri), subdivision de Paris.
Chapelle (Jean), subdivision de Paris.
Bourrelly (Félix-Paul-Jean), subdivision de Marseille.
Hoeckel (Marcel-Henri), subdivision de Versailles.
Bassetti (Norbert), division de Constantine.
Jouret (François-Albert), direction des transports du Maroc.
Saguin (Georges-Hubert-Michel), subdivision de Besançon.
Hennicle (Henri-Eugène), subdivision d'Amiens.
Dauphin (Joseph-Marie-Henri), subdivision du Mans.
Desplats (Francis-Hippolyte-Joseph), subdivision de Versailles.
Secretan (Edouard-Périclès), division de Casablanca.
Canton (André-Armand), division de Casablanca.
Coutant (Henri-Roger), 5e région militaire.
Paraz (Jean-Benoit), subdivision de Marseille.
Vetillard (Gilbert-Isidore), E. M. division de Constantine.
Cerbu (Marcel), subdivision de Paris.
Dupront (Alphonse-Alfred-François), subdivision de Montpellier.
Roux (Germain-Jean-Marie-Urbain), subdivision de Toulouse.
Altmeyer (Paul-Charles), subdivision de Metz.
Joinau dit Jonnau (Roger-René-Jean), subdivision de Bordeaux.
Soliet (Joseph), subdivision de Grenoble.
Kieffer (Louis-Martin), subdivision de Strasbourg.
Hausslein (Raymond-René), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Weber (Jean-Jacques), subdivision de Strasbourg.
Sales (Marie-Albert-Christian), subdivision de Paris.
Dallier (Amédée-Emile), subdivision de Paris.
Dehulster (Pierre-Achille-Edmond-Henri), subdivision de Nancy.
Dhordain (Georges-Idephonse-Pierre), subdivision de Paris.
Bernard (Roger-Albert), subdivision de Strasbourg.
Greiner (Henri), subdivision d'Orléans.
Bouquerel (Yves-Armand-Sylvestre), direction des transports du Maroc.
Didier (Roger-Pierre-René), subdivision de Nancy.
Vernhes (Henri-René-Auguste), subdivision de Montpellier.
Sauvage (Pierre-Marie), subdivision de Nancy.
Petitgenet (Pierre-Marcel), subdivision de Marseille.
Salin (Jean-Pierre-Georges), subdivision de Nancy.
de Saint-Rapt (Jacques-Joseph-Annet), subdivision de Pau.
Le Bonniec (Henri-Raymond-Jean), subdivision de Nancy.
Grob (Jean-Marie-Joseph), subdivision de Metz.
Urban (Robert-Edouard), subdivision de Marseille.
Maux (Jean), subdivision de Lyon.
Descout (Georges), division de Meknès.
Bellat (Jean-François-Jérôme), subdivision de Paris.
Guizard (François-Marie-Roch), subdivision de Paris.
Violet (Daniel-Gaston-Joseph), subdivision de Tours.
Taix (André-Henri-Auguste), subdivision de Grenoble.
Ripault (Raymond-Yves-Amaury), subdivision de Bordeaux.
Philibert (Jean-Joseph-Félix), subdivision de Bordeaux.
Garcia (Christophe), subdivision de Grenoble.
Guettmann (Auguste), subdivision de Metz.
Richard (Pierre), division de Casablanca.
Lenoir (Robert-Emile), subdivision de Paris.
Raingeard de La Bletiere (Xavier-Marie-Joseph-Edmond), subdivision de Vannes.
Coudray (Jean-Robert), subdivision de Nevers.
Ecuvillon (Charles-Louis-François), subdivision de Lyon.
Rieusset (Joseph-Jean-Louis), subdivision de Marseille.
Grit (Joseph-Marie-Pierre), E. M. troupes de Tunisie.
Duclos (Jean-François), forces françaises en Allemagne.
Tournier (Pierre-Armand), subdivision de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Maisonnat (Fernand-Julien), division d'Oran.
Azoulay (René-Hilaire-Louis), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Le Bars (Fernand-Jean), forces françaises en Allemagne.
Jullien (François-Pierre), subdivision de Paris.
Priou (Jacques-François-Léopold), subdivision de Nantes.
Guilhem (François-Félix de Valois), subdivision de Tunis.
Richard (Jean-René), division d'Oran.

MM. Cavro (Jean), subdivision de Rouen.
Capella (Jean-Antonin), subdivision de Toulouse.
Gary (Louis-Jean), subdivision de Toulouse.
Verry (André-Arsène), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Guenebaut (Gilbert-Louis), subdivision de Dijon.
Locuffier (François-Gaston), subdivision de Lille.
Saint-Lanne (Roger-Michel), subdivision de Paris.
Bonaldi (Paul-Jean-Joseph), subdivision de Marseille.
Graziani (Pierre-François), subdivision de la Corse.
Gilgert (Georges), subdivision de Metz.
Bothorel (Robert-Pierre-Marie), subdivision de Tours.
Gombert (Guy-Alfred-Armand), division de Casablanca.
Schuerrer (Edouard), subdivision de Pau.
Brosse (Jean-Charles), E. M. division de Constantine.
Houdre (Pierre-Anselme), subdivision de Chartres.
Kirsch (Joseph-Pierre), subdivision de Metz.
Borg (Pierre-Michel), subdivision de Sousse.
Giovannetti (Robert-Pierre-Paul), subdivision de Tunis.
Maire (André-Noël), division d'Oran.
Prioux (Gérard), subdivision de Paris.
Chargelegue (Jack-Louis), subdivision d'Orléans.
Durand (Roger), division de Casablanca.
Nouvel (Benjamin-Clément-Marius), subdivision de Limoges.
Estampes (Charles-Augustin), subdivision d'Arras.
Siffre (Louis), subdivision de Lyon.
Simon (Robert-Fernand-Jean), subdivision de Caen.
Moreau (Marcel-Michel-Pol), E. M. 1e région militaire.
Fusil (René-Roger-Joseph), subdivision de Toulouse.
Marsouin (Georges-Joseph-Marie), subdivision de Versailles.
Noblet (Jacques-Henri), subdivision de Paris.
Vasseur (Bernard-Fleury-Fidèle), subdivision de Lille.
Goussu-Chantel (Jacques-Georges), subdivision de Versailles.
Labadie (André), subdivision de Bordeaux.
Petitdemange (René-Jean-Pierre-Ferdinand), subdivision de Chambéry.
Passeron (Jean-Joseph-Albert-Marie), subdivision de Versailles.
Isnard (Pierre-Albert), division de Casablanca.
Le Guilloux (Yves-François-Joseph), subdivision de Rouen.
Escudier (Jean), division de Meknès.
Cambournac (Roger-René-Yves), subdivision de Paris.
Eggenspieler (Joseph-Charles), subdivision de Metz.
Guille (Jean-Charles-Marie-Louis), subdivision de Caen.
Vidoni (Albert-Joseph), subdivision de Strasbourg.
Demaison (Louis-René), subdivision d'Amiens.
Parpillon (Marius-Baptiste), subdivision de la Sarre.
Dupont (Daniel-Louis), subdivision de Paris.
Fort (Hubert), division de Marrakech.
Lafrogne (Louis-Pierre), subdivision de Paris.
Ladrat (Marcel-Robert), subdivision d'Angoulême.
Iborra (Jean), division d'Oran.
Lopez (Michel), division d'Oran.
Magnon-Pujo (Charles-Marie-François), subdivision de Lyon.
Moreau (Louis-Edmond), subdivision de Versailles.
Dubroeuq (Marcel-Gabriel-Germain), subdivision de Metz.
Jarze (Jean-Théodore), division d'Oran.
Boucher (Roger-Jean-Marie), subdivision de Rennes.
Hebert (Michel-Marie-Joseph-Paul), subdivision de Tours.
Briols (Marius-Edmond), subdivision de Tunis.
Rollet (Louis-Jacques), subdivision de Strasbourg.
Thivel (Georges-Félix-Emile), subdivision de Bordeaux.
Vallot (Claude-Paul-André), subdivision de Grenoble.
Picard (Gaston), subdivision de Clermont-Ferrand.
Guerin (Maxime-Alexis), subdivision de Bordeaux.
Ravallec (Georges-Jean-Louis-Marie), subdivision de Paris.
Lorinquer (François-Marie), subdivision de Versailles.
Lallemand de Driesen (Jean Marie Charles), subdivision de Paris.
Kachler (Alphonse-Louis), subdivision de Marseille.
Chouissa (Elie-René), division de Casablanca.
Fleck (Xavier-Léon), subdivision de Versailles.
de Lanfranchi (Don-Jacques), subdivision de Bastia.
Barrere (Pierre-Joseph-Gérard), subdivision de Pau.
Rochebiliere (André-Francis-Charles), subdivision de Paris.
Virondaud (Roger-Pierre), E. M 3e région militaire.
Delbecque (Léon-Henri-Louis), subdivision de Lille.
Quilichini (Eugène), E. M. division de Constantine.
Levet (Marcel-Yves-Pierre), E. M. 3e région militaire.
Bouriaud (Georges-Alphonse), division de Casablanca.
Lille (Gilbert-Marcel-Henri), division de Constantine.
Champy (André-Gaston), subdivision de Dijon.
Mousset (Pierre-Emile-Léon), subdivision de Tunis.
Fremaux (Louis-Joseph-Emile), subdivision de Paris.
Meslier de Rocan (Georges), division de Constantine.
Le Prunennec (Guy-Paul-Alexandre), division de Casablanca.
Collon (Robert-François-Alexandre), subdivision de Versailles.
Guerin (André-Jacques), subdivision de Paris.
Juliat (Henri-Robert-André), subdivision de Pau
Cros (Jean-Jules), subdivision de Perpignan.

MM. Rodriguez (Jules), division de Marrakech.
Beaudoin (Etienne-André-Bernard), subdivision de Chambéry.
Maytraud (Albert), subdivision de Bordeaux.
Imbert (Charles-Albert-Prosper-Sadi), subdivision de Nice.
Bulle (Charles-Henry-Simon-Constant), subdivision de Nice.
Castagne (René-Jean-Baptiste), subdivision de Bordeaux.
Leblanc (Georges-Noël-Jean), subdivision d'Amiens.
Vidalene (Jean-Eugène), subdivision de Saint-Etienne.
Attenot (Emilien-Charles), E. M. troupes du Maroc.
Debroise (Michel-Auguste-Alexandre), subdivision de Rennes.
Blazy (Louis-Ferdinand), subdivision de Toulouse.
Job (Fernand-André), division d'Oran.
Mahoux (André-Irénée-Antoine), subdivision de Tunis.
Schwed (Pierre), subdivision de Paris.
Albarrazin (René-Jules), subdivision de Tunis.
Fougerolles (André-Eustache-Marius), division de Casablanca.
Berron (Paul-Otfried), 1re région militaire.
Allain-Launay (Jean-Louis-Marie), subdivision de Versailles.
Achard (André-Edouard), division d'Oran.
Marre (Pierre-Ferdinand-Eugène), E. M. 1re région militaire.
Redier (Lionel-Marie-Antoine), division de Casablanca.
Coulet (Jean), forces françaises en Allemagne.
Martin (Jean-Marie-Pierre), E. M. 6e région militaire.
Enderle (Roger-Louis), subdivision de Toulouse.
Pages (Pierre-François-Charles), subdivision de Versailles.
Goderneaux (Pierre-Louis-Auguste-Julien), subdivision de Laon.
Lherault (Jacques-Louis-Charles), subdivision de Lyon.
Beoschat (Christian), subdivision de Besançon.
Dubaa (André-Pierre), subdivision de Montpellier.
Banderier (Jean-Albert), subdivision de Besançon.
Pelerin (René-Jean), subdivision de Limoges.
Gravier (Jean-Baptiste-Martial), subdivision de Bordeaux.
Le Tocquet (Robert-Georges), subdivision de Paris.
Ferembach (Claude - Marie - Joseph - Emile), subdivision de Besançon.
Burgalat (Yves-Bertrand), subdivision de Toulouse.
Leclercq (Jules-Armand-Jean), subdivision de Lyon.
Bon (Jacques-Emile-Henri), subdivision de Paris.
Biger (Raymond-Noël-Marie), forces françaises en Allemagne.
Ciechanski (Albert-Auguste), forces françaises en Allemagne.
Cezaree (Robert-Alexandre), E. M., 5e région militaire.
Sallette (Lucien), subdivision de Pau.
Eppe (Raymond-Georges-Clément), E. M., 3e région militaire.
Oriet (Jean-Moïse), subdivision de Toulouse.
Alfonsi (Joseph-Marie), subdivision de Montpellier.
Berget (Pierre-Gustave-Auguste), subdivision de Besançon.
de Laparre de Saint-Sernin (Jean-Marie-Joseph-Louis-Maxime-Gonzague), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Savelli (Ambroise), subdivision de Bastia.
Merda (André-Julien), subdivision de Lille.
Aubry (Amédée-Paul-Pierre), subdivision de Nancy.
Lala (Roger), division de Casablanca.
Lullien (Jean), subdivision de Rennes.
Spiteri (Joseph-Augustin-François), division de Constantine.
Jeanne-Michaud (Pierre-Georges), E. M., division de Constantine.
Meyer (Gilbert-Robert), subdivision de Paris.
Chazelle (Georges-Jean), subdivision de Nancy.
Bucourt (Albert-Louis-Gustave), subdivision de Rennes.
Birault (Fernand-Pierre), subdivision de Nice.
Duseigneur (Yves-Charles-Roger), E. M. division d'Oran.
Le Cam (André-Louis), division de Casablanca.
Sizorn (Jean-René-Thénenan-Marie), subdivision de Vannes.
Raudonaitis (Joseph), division de Meknès.
Hulot (Maurice-Georges), subdivision de Montpellier.
Hily (Lucien-Léon-Jean-François), subdivision de Rennes.
Larmignat (René-Jean-Lucien), subdivision de Paris.
Legros (André-Camille), subdivision de Nancy.
Couillard (Pierre-Henri-Lucien), subdivision de Versailles.
Ayme (Marius-Eugène), subdivision de Strasbourg.
Hillaire (Eugène-Alexandre), subdivision de Pau.
Corraze (Pierre-Jacques-Léo), subdivision de Toulouse.
Rinjonneau (Pierre-Jean), E. M. 1re région militaire.
Lefait (Jean-Justin-Raymond), subdivision de Paris.
Boccone (Aldo-Gustave-Léo-Antoine), 5e région militaire.
Nuss (Paul-Marie-Charles), subdivision de Strasbourg.
Fontange (Roland-Auguste), subdivision de Toulouse.
Friedrich (Joseph-Jean-Baptiste), subdivision de Strasbourg.
Somprou (Jean-Bertrand), subdivision d'Amiens.
Etienney (Guy-René-Gabriel), subdivision de Besançon.
Fabas (Henri-Joseph-Pierre), subdivision de Pau.
Coatrine (Théophile-Michel), subdivision de Pau.
Vaslet (Léon-René), subdivision de Vannes.
Foessel (Paul), E. M. 6e région militaire.
Artigou (Robert-Emile), subdivision de Nice.
Courrault (Olivier-Charles-Georges), subdivision de Chambéry.
Britsch (Gérard-Antoine), subdivision de Paris.
Miss (Pierre-Paul), subdivision de Strasbourg.
Delaville (Edmond-Jean), division de Casablanca.

MM. Chamboulive (Pierre-Albert-Camille), division d'Oran.
Courtes (Francis-Saint-Just), subdivision de Montpellier.
Desoubeaux (Pierre-Marcel-Alfred), subdivision de Caen.
Barraud (André-Claude), subdivision de Dijon.
Dounovetz (Daniel-André), subdivision de Strasbourg
Triplet (Jacques-Charles-Alfred-César), subdivision de Lille.
Serpette (François-Raoul-Marie-Louis), subdivision de Paris.
Lachiver (Lucien), subdivision de Paris.
Clady (Joseph-Célestin-Marcel), subdivision de Besançon
Desvignes (Jean), subdivision de Nevers.
Chambon (Jean-Marcel), subdivision de Paris.
Metral (Eugène-André), division d'Oran.
Renou (Georges-Emile), subdivision de Paris.
Corbières (Pierre-Eugène), subdivision de Montpellier.
Douay (Marc-Henri), subdivision de Laon.
Beck (Georges-Auguste), subdvision de Strasbourg.
Pauwels (Stéphan-Jean-Aimé-Ernest), subdivision de Lille.
Lecue (Roger), subdivision de Pau.
Renaud (Michel-Maurice), subdivision de Pau.
Bede (Jean-Albert), subdivision de Lille.
Le Port (Louis-Joseph-Marie), 5e région militaire.
Brisset (Marcel-Louis-Henri), subdivision de Grenoble.
Damian (Jean), subdivision de Chambéry
Bonnet (Hervé-Etienne-Marius), subdivision de Grenoble.
Van der Gucht (Jacques-Roger), subdivision d'Angoulême.
Trouillet (Baptiste-Robert), E. M. 7e région militaire.
Rouge (Lucien-Etienne), subdivision de Marseille.
Le Marer (Jean-Marie), division de Marrakech.
Clamou (Etienne), E. M. 5e région militaire.
Couvert (Louis-Lucien), subdivision de Lyon.
Milovanovitch (Christian), subdivision de Besançon.
Becker (Yves-Michel-Bernard), division de Constantine.
Rouault (Robert-André), subdivision de Paris.
Mariotte (André-Henri-Marcel-Fernand), subdivision de Besançon.
Groc (Marcel-Raymond-Eugène), E. M. 5e région militaire.
Archambaud (Marcel-Louis), subdivision de Tours.
Maffre (Jean-Louis-Léon), E. M. 5e région militaire.
Vincendeau (Christian-Marin-Adrien), forces françaises en Allemagne.
Jouan (Julien), subdivision du Mans.
Henck (Charles), division de Constantine.
Tardy (Fernand-Joseph), subdivision de Nice.

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le lieutenant Miloud ben Kabbour, division de Marrakech.

Au grade de chef de musique capitaine.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le chef de musique lieutenant Thomas (Raymond), subdivision de Poitiers.

Arme blindée et cavalerie.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Cugnet (Paul), subdivision de Clermont-Ferrand.
Lejeune (Bernard-Henry-Léon), subdivision de Tours.
Auger (Michel-Georges-Constant), subdivision de Paris.
Tassin de Nonneville (Jean-Hubert), E. M. 1re région militaire.
Renault (Louis), subdivision de Paris.
Blanchard (Jacques-Marie-Frédéric-Albert), subdivision du Mans.
Malherbe (René-Victor), subdivision de Paris
Gaultier (Michel-Alexandre-Cyprien), subdivision de Paris.
Garreau (Jacques-Marie-François-Xavier), subdivision de Nantes.
Fournier (Bernard-Joseph-Marie-Athanase), subdivision de Laon.
Spoerry (Pierre-Albert), direction des transports du Maroc.
Massonneau (Jean), subdivision de Rouen.
Raffier (Léon-Armand), subdivision de Marseille.
Thomassin (Lucien-Marcel), subdivision de Versailles.
Chatellier (Joseph-Georges-Augustin), subdivision de Rennes.
Borderie (Gérard-Marie-Charles-Arthur-Fernand-Georges), subdivision de Paris.
Lemaire (Daniel-André-Firmin-Ovide), subdivision d'Amiens.
Lamblin (Jean-Vincent-Xavier), subdivision de Paris.
Celier (Pierre-Marie-Joseph-Léonce), subdivision de Paris.
Potignon (Jacques-Henri-Marie), subdivision de Paris.
Curis (François-Marie-Aimé), subdivision de Lyon.
Percq (Charles-Henri-Joseph), subdivision de la Sarre.
Burlin (Gilbert), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Lefranc (Bernard-Félix-Victor), subdivision de Paris.
Blachière (Francis-Lucien-Marie), subdivision de Marseille.
Gamba (José-Philippe), Afrique occidentale française.
MM. Amiot (Jean-Emile-Henri), forces françaises en Allemagne.
Leromain (Roger-Eugène), subdivision de Nancy.
Tallieux (Maurice-Charles-Joseph), subdivision de Marseille.
Acier (Louis-Auguste), subdivision de Paris.
Sarazin (Robert-Gaston), subdivision de Paris.
Lafond (Gilbert-Armand-Julien), subdivision de Paris.
Paquet (Edouard-Henri-Joseph), subdivision de Laon.
Bertrand (René-Henri), subdivision de Lyon.
d'Aquin (Antoine-Marie), subdivision de Nancy.
Lanne (Jean-François-Daniel), subdivision de Nevers.
Vignes (Paul-Pierre-Nicolas), subdivision de Toulouse.
Lebecq (Henri-Louis-Georges-Marie), subdivision d'Angoulême.
Maxence (Fernand-Marie-Jean), subdivision de Nantes.
Bron (Georges-Artus-Victor-Marie-Louis), subdivision de Lyon.
Bougrain (Yves-Marie-Louis-Patrice), subdivision de Paris.
Baye (Marcel-Marie-Robert), subdivision de Tunis.
Castel (Raymond), subdivision d'Arras.
Rouyer (Paul-Marie), commandement de l'A. B. C. du Maroc.
de Talance de La Barre (André-Jean-Marie), commandement de l'A. B. C. du Maroc.
de Bouille du Chariol (Bertrand-Amour-Marie-François-Régis), subdivision de Paris.
de La Codre (Etienne-Charles-Jean-Marie-Gabriel), subdivision de Paris.
Haye (Maurice-Etienne-Louis), subdivision de Paris.
Romieu (Amédée-Alexis), subdivision de Tunis.
de Gasquet (Georges-Jean-Marie-Alban), subdivision de Perpignan.
Lespiaut (André), subdivision de Bordeaux.
Ceugniet (Roger-Victor), subdivision de Lille.
Billet (Christian-Jacques-Fortuné), subdivision de Versailles.
Puget (Henri-Marius), E.-M. 7e région militaire.
Tristani (Jean-Henri-Antoine), subdivision de Montpellier.
Lefranc (Pierre-Abel-Georges-Augustin), subdivision de Paris.
Oudin (Hubert-Auguste-Joseph), subdivision de Versailles.
Allot (Raymond-Adrien-André-Léon), subdivision d'Albi.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Maingault (Louis-Henri), commandement de l'A. B. C. du Maroc.
Doligez (Marcel-Marie-Georges), subdivision de Versailles.
Toulemonde (Jean-Charles-Pierre-Joseph), subdivision de Bordeaux.
Peybernes (René-Jacques), subdivision de Bordeaux.
de Baritault du Carpia (Geoffroy-Jean-Marie), subdivision de Paris.
Hillaire Darrigrand (François-Henri-Pierre-Rémi), subdivision de Paris.
Le Maitre (André-Emmanuel-Joseph-Prosper), subdivision de Paris.
Pinto (Sauveur), subdivision de Sousse.
Saletes (René-Valentin), division d'Oran.
Poli (Félix-Jacques-Martin), division de Constantine.
Le Mau de Talance (François-Jacques-Jean-Guy-Marie), commandement de l'A. B. C. du Maroc.
Quesnel (Marie-François-René), commandement de l'A. B. C. du Maroc.
Chavallier (Pierre-Marie), commandement de l'A. B. C. du Maroc.
Brunner (Jean-Georges), subdivision de Nancy.
Quenardel (Xavier-Louis-Elie), subdivision de Paris.
Guichard (Jacques-Paul-Alexandre), E. M. du commandement supérieur des troupes du Maroc.
Aubrun (Roger-Adrien), subdivision de Paris.
Desforge (Jean-Etienne-Marie-Julien), subdivision de Paris.
Combescot (Jacques-Louis-Marc), subdivision de Paris.
d'Audiffret-Pasquier (Louis-Etienne-Denis), subdivision du Mans.
Robert (Louis-Marie), subdivision de Besançon.
Arnaud (Henri-Albert-Clair-Louis), subdivision de Marseille.
Grelier (Albert-Jules-Emile-Marie), E. M. 3e région militaire.
Fouques-Duparc (Noël-Marie-Xavier), division d'Oran.
Cruse (Frédéric-Pierre-Roger), subdivision de Paris.
Grenouillet Godeau d'Entraigues (François-Amédée-Gabriel), subdivision de Paris.
de Roquemaurel (Aymar-François), subdivision de Bordeaux.
Hostier (Franck-Robert), subdivision d'Angoulême.
Martin (Marie-Emile-Pierre), subdivision de Laon.
Martineau (Gaston-Léon-Georges), subdivision de Tours.
Bonnet (Albert-Louis), subdivision de Montpellier.
de Ganay (Elie-Marie-Hubert), subdivision de Nevers.
Deseyne (Gaston-Léonard), subdivision d'Amiens.
René-Bazin (Georges-Jacques-Nicolas), subdivision de Montpellier.
de Scorbiac (Louis-Garcias-Marie-René), subdivision de Bordeaux.
Perruche (Lucien-Maurice-René-Gaston), division de Constantine.

MM. Roger (Robert-Raymond-Louis), commandement de l'A.B.C. du Maroc.
Boudy (André-François-Charles), commandement de l'A. B. C. du Maroc.
Vincent (Marcel-Henri), subdivision de Nancy.
Van Gerdinge (Adrien-Léon), subdivision de Marseille.
Bon (Xavier Victor-Marie-Joseph), subdivision de Strasbourg.
Grenoilleau (Marcel-Maurice-Jean-Gaston), subdivision d'Angoulême.
Roeland (Robert Adolphe), subdivision de Lille.
Cau (Georges-Gabriel), commandement de l'A.B.C. du Maroc.
Pittaco (Démétrius-Panis), E. M. 2e région militaire.
Pasquet (Jean), E. M. 6e région militaire.
Ollier (Pierre-Georges-Louis), subdivision de Paris.
Torres (Louis-Gilles-Joseph), subdivision de Montpellier.
Cotte-Emard (Jean-Michel), subdivision de Dijon.
Soulie (Jean-René), subdivision de Toulouse.
Moulin (Jacques-Eugène-Joseph), subdivision de Bordeaux.
Janot (Jacques-Pierre-Emeri), subdivision de Versailles.
Taesch (Serge-Louis), subdivision d'Orléans.
Monniot (Pierre-Paul), subdivision de Paris.
Ménager (Jean-Honoré), commandement de l'A. B. C. du Maroc.
de Chazelles (Jean-François-Marie), subdivision de Paris.
Merle (Hilaire-André-Charles), subdivision de Versailles.
de Cazenove (Henri-Max-Guy), commandement de l'A. B. C. du Maroc.
Le Yavanc (Henri), commandement de l'A. B. C. du Maroc.

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. Si Mohamed Ould Cheik Ben Ali Glaoui, commandement de l'A. B. C. du Maroc.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Benbahri Ahmed Ould Derkaoui, division d'Oran.

Artillerie.

Au grade de chef d'escadron.

Les capitaines:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. Vaschetti (Joseph-Toussaint-Marie), subdivision de Nice.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Desecures (Gabriel-Antoine), subdivision de Clermont-Ferrand.
Vivien (Robert), subdivision de Clermont-Ferrand.
Desouches (Louis-Daniel-Henri), subdivision de Paris.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er décembre 1954.)

M. Palu (Alfred-Julien), subdivision de Versailles.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Baunaure (Lucien-Joseph), subdivision de Montpellier.
Guillon (Pierre-Marie-Camille), subdivision de Montpellier.
Cheradame (Raymond-Jules), subdivision de Paris.
Gesquiere (Gérard-Arthur-Louis), subdivision de Lille.
Verrier (Paul), subdivision de Paris.
Delobel (Robert-Jules-Eugène), subdivision de Paris.
Tabary (Robert-Ferdinand-Stanislas), subdivision de Paris.
Gorenne (Antoine-Bernard), subdivision de Versailles.
Contamine (Raymond-Denis), subdivision de Lyon.
Cordebas (Jean-Noël), subdivision de Nevers.
Lodier (Maurice-Fernand-Auguste), subdivision de Paris.
Grandgeorge (Jacques-Emmanuel-Gaston), E. M. 1re région militaire.
Michon (Pierre-Antoine), subdivision de Nice.
Fabre (Hervé-René-Marie), subdivision de Nice.
Javelle (Albert-Laurent-Jean-Baptiste), subdivision de Lyon.
Colonna-Walewski (Antoine-Léon-Charles), E.-M. 1re région militaire.
Babonneau (Lucien-Louis-Marie), subdivision de Toulouse.
Toinon (Robert), subdivision de Nice.
Barcet (Henri-Gustave-Paul-Nicolas), subdivision de Paris.
de Swarte (Jacques-Hector-Joseph-Antoine), E.-M. 1re région militaire.
Gatesoupe (Louis-Francis), subdivision de Versailles.
Harang (Guy-Auguste-Eloi), subdivision d'Orléans.
Willien (Maurice-Albert), division de Constantine.
Paquet (Pierre-François), subdivision de Besançon.
Allemand (Jean-Octave), subdivision de Paris.
Mouries (Fernand-Jules-Henri), subdivision de Bordeaux.
Tarrin (Jean), subdivision de Poitiers.
Trouilhet (Maurice-Marie-Achille), commandement de l'artillerie du Maroc.
Dechamps (Henri-Gaston), subdivision de Clermont-Ferrand.
Magnan (René-Jean-Pierre), subdivision de Paris.
Bidaut (Pierre-Jean-Baptiste-Raoul), subdivision de Paris.
Quernel de La Chiquenniere (Guillaume-Jean-Marie), subdivision de Paris.
Rollet (Rémy-Michel), subdivision de Grenoble.
Landelle (Marcel-Pierre-Léon-Constant), subdivision de Nantes.
Roussel (Maurice-Lucien-Félix), subdivision de Lille.
Gigou (André-Louis), subdivision de Paris.
Ameline (Fernand-Maurice), subdivision de Versailles.
Koch (Marcel-Gustave), E.-M. 1re région militaire.
Bouvier (Camille-André), subdivision de Poitiers.
Geraut (Robert-Henri), subdivision de Nantes.
Coissard (Félix-Jean), subdivision de Versailles.
Hoffmann (Charles-Hugo), subdivision de Versailles.
Rougeon (André-Alexandre-Louis), subdivision de Paris.
Colomban (Fleury), subdivision de Saint-Etienne.
Babinet (Enguerrand-Jacques), subdivision d'Angoulême.
Raimbert (Louis-Ernest-René), subdivision de Paris.
Bardot (Marcel-Auguste-Jean-Baptiste), E.-M. 1re région militaire.
Joly (André), subdivision de Paris.
Auberger (Etienne-Jean-Marie), commandement de l'artillerie du Maroc.
Fontaine (René-Léon-Louis-Marcel), subdivision de Laon.
Lagay (Robert-François-Joseph), subdivision du Mans.
Rignault (Louis-Gaston-Abel), subdivision de Tunis.
Baron (Henri-François-Eugène), subdivision de Strasbourg.
Beauperin (Henri-Louis-Marie), subdivision de Nantes.
Membre (Jacques-Marie-Joseph), subdivision de Lille.
Pierson (Jacques-Alcide-Georges-Léon), E.-M. 1re région militaire.
Renouard (Georges-Marie-Emile-Martial), subdivision de Clermont-Ferrand.
Gaubert (André-Pierre), subdivision de Paris.
Damay (Henry-Emile), subdivision de Paris.
Dupre (Georges-Maurice-Emile), subdivision de Lyon.
Auribault (Jean-Gilbert-Pierre), subdivision de Paris.
Pitois (Raymond-Jean-Henri), subdivision de Paris.
Abeille (Elzéar-Aimé-Marie), subdivision de Marseille.
Vinier (Jean-Louis-Alphonse), subdivision de Nice.
Favier (Roger-Victor-Antoine), subdivision de Marseille.
Faucher (André-Louis), subdivision de Limoges.
Huet de La Tour du Breuil (Raoul-Jean-Hippolyte), subdivision de Paris.
Proust (Georges-Jules-Marie), subdivision de Paris.
Sutra (Georges), subdivision de Marseille.
Danty-Lafrance (Jean-Adolphe), subdivision de Paris.
Charrier (André-Georges), subdivision de Laon.
Barra (René-Claude), subdivision de Bordeaux.
Vandaele (Marcel-Raymond-Cornil), subdivision de Lille.
Brindejont (Michel-Jacques-Pierre-Marie), commandement de l'artillerie du Maroc.
Dujour (Georges-Albert-André), subdivision de Vannes.
Beaussenat (Jacques-Maurice), subdivision de Tunis.
Grand (Marcel-Robert), subdivision de Versailles.
Taussat (Robert-Auguste-Jacques), subdivision de Pau.
Le Roy (Daniel-Joseph), subdivision de Laon.
Weil (Louis-Léopold), subdivision de Grenoble.
Winterer (Maurice-Henri-Ambroise), subdivision de Versailles.
Maurice (Gilbert-Roger-Marie), subdivision de Versailles.
Ginier-Gillet (Edmond-Antoine-Camille), subdivision de Lyon.
Versavel (Gérard-François-Hubert), subdivision de Lille.
Buisson (Raymond-Joseph), subdivision de Marseille.
Barfeuille (Hubert-Henri), subdivision de Lyon.
Courouble (Pierre-François-Louis-Marie), commandement de l'artillerie du Maroc.
Dupont-Vernon (Gustave-Antoine-Louis), subdivision de Marseille.
Berlein (François-Marie-Léon-Henri), subdivision de Paris.
Talard (Jean-Antoine-Clément), subdivision de Marseille.
Derangere (Gaston-Aimé-François), commandement de l'artillerie du Maroc.
Labarthe (Gérard-Henri-Adolphe), subdivision de Nevers.
de Capele (Louis-Henri-Marie), subdivision de Toulouse.
Lanier (Michel-Victor), subdivision de Paris.
Gallissot (François), subdivision de Grenoble.
Delbosc d'Auzon (Jean-Louis-Roch-Marie), subdivision de Paris.

MM. Monnot (Michel-Marie-Alexis), subdivision d'Amiens.
Danna (Jean-Joseph), subdivision de Paris.
Dufour (Pierre-Gustave), subdivision d'Amiens.
Ingelbach (Jacques-Edouard-Gaston), subdivision de Versailles.
Garban (Jean-Louis-Aimé), E. M. 1re région militaire.
Maréchal (Jean-Pierre-Charles), subdivision de la Sarre.
Barot (André-Barthélémy-Faustin), subdivision de Marseille.
Riboud (Marie-Jean-Alphonse-Gaston), subdivision de Lyon.
Prinet (Lucien-Paul-François), subdivision d'Oran.
Tixerant (René-Marie-Marius), subdivision de Rennes.
Guillet (Louis), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Cortot (Henri-Roger-Georges), subdivision de Bordeaux.
Mercey (Maurice-Claude), subdivision d'Amiens.
Chevallier (Pierre-Henri-Paul), subdivision de Paris.
Widmer (Maurice-Jean), subdivision de Versailles.
Emeric (Lucien-Jean-Félix), subdivision de Chambéry.
Lecomte (André-Edmond-Charles), subdivision d'Albi.
Reinaud (Jean-Charles-André), subdivision d'Albi.
Lattes (Abraham-Moïse-Alfred), subdivision de Nice.
Darde (Jean), subdivision de Poitiers.
Czechowicz (Henri-Léon-Gabriel), subdivision de Paris.
Jacob (Frédéric-Victor), subdivision de Strasbourg.
Lapairy (Guy-Marie-Antoine), subdivision de Lyon.
Bernier (Jules-Louis-Alphonse), subdivision de Paris.
Habert (Marcel-Charles-Laurent), subdivision de Paris.
Lahousse (Lucien-Paul-Auguste), subdivision de Lille.
Henry (Claude-Jean), subdivision de Paris.
Lorge (Marcel-Prosper), subdivision de Metz.
Bonef (Pierre-Aristide), subdivision de Lille.
Noël (Adrien), subdivision de Marseille.
Tardy (André-Marie-Antoine), subdivision de Grenoble.
Lamarre (Henri-Louis-Joseph), subdivision d'Arras.
Minot (Alfred-Claude), subdivision de Bordeaux.
Traynard (Gabriel), subdivision de Lyon.
Graziani (André-François-Emile), E. M. 3e région militaire.
Pietu (Paul-Louis), commandement de l'artillerie du Maroc.
Radot (Michel-Bertrand-Charles), subdivision de Bordeaux.
Proust (Marcel-René-Henri-Marie), subdivision de Paris.
François (René-Albert-Lucien-Paul-Pierre), subdivision de Nancy.
Gingembre (Henri-Georges), subdivision de Nancy.
Pallard (Roger-Pierre-Théophane), subdivision de Toulouse.
Puget (Jean-Joseph-Léon), subdivision de Paris.
Renault (Jacques-Maurice-Paul), subdivision de Lyon.
Arati (Alphonse-René), subdivision de Marseille.
Carlier (André-Frédéric-Victor-Joseph), subdivision d'Albi.
Noël (Jean-Baptiste), subdivision de Paris.
Guinochet (Edmond-Louis), subdivision de Lyon.
Lafay (Octave-Marie-Louis), subdivision de Paris.
Martin (Paul-Emile), subdivision de Versailles.
Laperche (Marcel), subdivision de Nancy.
Chamboduc de Saint-Fulgent (Guy-Marie), subdivision de Paris.
Comte (Adrien-Jean), subdivision de Clermont-Ferrand.
Mira (Henri-Cécilius), commandement de l'artillerie du Maroc.
Durand (Roger-René-Robert-Emile), subdivision de Lille.
Kahn (Alain-Georges), subdivision de Paris.
Villemin (Lucien), subdivision de Perpignan.
Noël (Yves-Marie-Georges), subdivision de Rouen.
Fromentin (Roger-Armand-Félix), division d'Oran.
Muller (Henri-Conrad), subdivision de Strasbourg.
Patard (Francis-Paulin), subdivision de Marseille.
Fremaut (Léon), subdivision de Lille.
Guerin (René-Georges-Albert), subdivision de Clermont-Ferrand.
Laour (Gérard-Edouard), subdivision de Paris.
Delacommune (Marcel-Louis-Octave), subdivision de Lille.
De Fort (Joseph), commandement de l'artillerie du Maroc.
Simonnet (Roger-Marie), commandement de l'artillerie du Maroc.
Gilson (Albert-Maurice), subdivision de Besançon.
Fayet (Noël-Julien), subdivision de Montpellier.
Bulard (Etienne-Marie-Joseph-Charles), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Lamaurelle (Paul-Louis), subdivision de Bordeaux.
Desherbes (Maurice-André), subdivision de Tunis.
Bossert (Aloyse-Marcel), subdivision de Strasbourg.
Olive (Léon-Raoul), commandement de l'artillerie du Maroc.
Cortial (Henri-Eugène), subdivision de Paris.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Servant (Roger-Emile-Marie-Joseph), subdivision de Bordeaux.
Bret (Paul-Léon-Jean), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Bertrand (Marie-Lucien), subdivision de Paris.
Michel (Robert-Stéphane-Louis), subdivision de Dijon.
Seigle (Jean), subdivision de Nancy.
Lelong (Jean), subdivision de Versailles.
Martin (Georges-Jules-Henri-Maurice), subdivision de Grenoble.
Desfour (Joseph-Marie-Alfred), subdivision de Marseille.
Rigand (Gabriel-Lucien-Jean), subdivision de Paris.
Boutinard (Jean-Lucien), subdivision de Paris.

MM. Gardin (Jean-Maurice-Robert-Léon), subdivision de Paris.
Canitrot (Charles-Joseph), subdivision de Montpellier.
Seigneurin (Gabriel), subdivision de Sousse.
Duteyeulle (Charles-Georges-Albert), subdivision de Nantes.
Pedoussaut (Marius-Henri), subdivision de Toulouse.
Grassin (Jean-Marie-Joseph), subdivision de Nice.
Verrier (Marcel-Georges-Emile), subdivision de Paris.
Daniel (Louis-Paul), subdivision de Paris.
Karcher (Pierre), subdivision de Grenoble.
Philippon (André-Philibert), subdivision de Nevers.
Armand (Louis), subdivision de Toulouse.
Pouteau (Georges-Marie-Camille), subdivision de Nancy.
Pequeriau (Carlos-Georges), subdivision de Versailles.
Rabuel (Georges-Albert), subdivision de Paris.
Boyer (Jean-Baptiste-Jules), subdivision de Marseille.
Perretto (Robert-Jean), subdivision de Grenoble.
Hubert (Pierre-René-Ernest), subdivision de Bordeaux.
Masurel (Edmond-François-Henri), subdivision de Lille.
Schaeffer (Michel), subdivision de Nantes.
Oudot (Julien-Albert), subdivision de Marseille.
Gay (François-Marie), subdivision de Clermont-Ferrand.
Micard (Gilbert-Jean-Baptiste), subdivision de Pau.
Ledieu (Jacques-Pierre-Emile), subdivision de Metz.
Bardoux (Jacques-Fernand-Joseph-Emile), subdivision de Paris.
Flochel (Jacques-Roger-Eugène), subdivision de Paris.
Chassaing (Raymond-Jérôme-Emile), subdivision de Lille.
Rosset (René-Maurice), subdivision de Paris.
Dreneau (Robert-Almès-Marcel), subdivision de Nantes.
Dumery (André-Jean), subdivision de Marseille.
Pous (Pelayo-Jean), subdivision de Montpellier.
Corbière (Jean-Henri-Marie), subdivision d'Amiens.
Voinot (François-Paul-Joseph), subdivision du Mans.
Robert (Roger-Jacques), subdivision de Paris.
Glasser (Charles-Georges), subdivision de Strasbourg.
Delplanq (Pierre-Henri-Jean-Jacques), subdivision de Versailles.
Jacob (Paul-Henri), E.-M. 6e région militaire.
Galmar (Robert), subdivision de Paris.
Vite (Louis-Marie-Joseph), subdivision de Nantes.
Fontes (Georges-Pierre), subdivision de Toulouse.
Rey (Jean-Marius), subdivision de Saint-Etienne.
Gavault (Charles-Marie-Elie), E.-M. 5e région militaire.
Dussol (Paul-Marie-René), subdivision de Marseille.
Vialet (François), commandement de l'artillerie du Maroc.
Vidal (Raymond-Louis), subdivision de Limoges.
Theilmann (Frédéric-Louis-Martin), subdivision de Strasbourg.
Proeschel (Jean-Jacques), subdivision de Paris.
Israelian (Vahak), subdivision de Marseille.
Prestel (André-Albert-Antoine), subdivision de Strasbourg.
Lessere (Jean-Marius), subdivision de Toulouse.
Buza (Maurice-Emile-René), subdivision de Lyon.
Brejaud (Henri-Joseph-Louis), subdivision de Paris.
Bosq (Edmond-Alexandre-Joseph), subdivision de Marseille.
Garric (Maurice-Pierre), subdivision de Bordeaux.
Chapelle (Jean-Pierre-François), subdivision de Nancy.
Cavalie (Albert-Jean-Marie-René-Paul), subdivision d'Albi.
Gervais de Rouville (Maurice-Amédée), subdivision de Paris.
Fauvarque (René-Jean-Joseph-Alfred), subdivision de Paris.
Raichlen (Pierre), subdivision de Paris.
Dupuis (Jean-Charles-Alfred), E.-M. 1re région militaire.
Puillandre (Jean), subdivision de Paris.
Arquie (Georges-Raoul-Alban), subdivision de Chartres.
Petit (Léon-Auguste), subdivision de Lyon.
Benard (Jean-André-Gaston), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Wagner (Robert-Alphonse), subdivision de Strasbourg.
Traynard (Philippe-Claude), subdivision de Grenoble.
Tessier (Marcel), subdivision de Paris.
Rateau (Jean-François), commandement de l'artillerie du Maroc.
Pinguet (Jacques-Charles-Camille), subdivision de Montpellier.
Trotereau (Denis-Raoul-Louis-Camille), subdivision de Paris.
Gauchey (Raymond-André-Edmond), subdivision de Metz.
Clement (Jean-Charles-Léon), subdivision de Laon.
Marty (Pierre-Frédéric-Marie), subdivision de Tours.
Dubois de Montreynaud (Jacques-Louis), subdivision de Saint-Etienne.
Bloch (Jean-René-Gérard), subdivision de Paris.
Bedeneau (Roger-Lucien), subdivision de Paris.
Menoux (André-Marcel), subdivision de Laon.
Bertrand (Pierre-Maxime), division d'Oran.
Bertrand (Adrien-Aimé), subdivision de Tours.
Croisy (Marcel-Henri-Maurice), subdivision de Marseille.
Julienne (Pierre-René-Eugène-Auguste), commandement de l'artillerie du Maroc.
Saint-Jean (Gaston), subdivision de Pau.
Poussier (Yves-Félix-Paul), commandement de l'artillerie du Maroc.
Collas (Michel), subdivision de Metz.
Giraud (René-Yvon-Henri), commandement de l'artillerie du Maroc.

MM. Juvenal (Jean), E. M. 9e région militaire.
Maillot (René-Eugène), subdivision de Nevers.
Braconnier (Maurice-Aimé), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Pelletier de Chambure (Yves-Paul-Auguste), subdivision de Paris.
Salengro (Paul-André), subdivision de Lille.
Tayart de Borms (Pierre-Henri-Charles), subdivision de Paris.
Vidal (Pierre-Antoine), subdivision de Marseille.
Karcenty (Léon-Alexandre), division d'Oran.
Blanc (Louis-Pierre), subdivision de Paris.
Pettelat (André), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Aussure (Paul), subdivision de Metz.
de Peyronnet (Gérard-André-Denis), subdivision de Paris.
Ollier (Charles-Marie-Antoine), subdivision de Paris.
Robin (Albert-Léon-Eugène), subdivision de Paris.
Bedin (Daniel-Pierre), subdivision de Paris.
Bassaget (Jean-Philippe), subdivision de Laon.
Lefebvre (Pierre-Etienne), subdivision de Lille.
Costa (Alexandre-Albert), subdivision de Paris.
Beaune (Maurice-Charles), subdivision de Tunis.
Crete (Jean-Maurice-Julien-Marie), subdivision de Tunis.
Mathieu (François-Joseph), subdivision de Besançon.
Chaudouet (Jean), subdivision de Lyon.
Turc (Maurice), subdivision de Strasbourg.
Bonvallet (Max-Pierre-Maurice), subdivision de Montpellier.
Gardey (Georges-Jean-Etienne), commandement de l'artillerie du Maroc.
Thomas (Pierre-Félix), E. M. 1re région militaire.
Brisepierre (Léon-Charles-François), commandement de l'artillerie du Maroc.
Lagier (Marcel-Abel-Victor), division d'Oran.
Gilly (Serge-Pierre), commandement de l'artillerie du Maroc.
Lopez (Lucien-Bastien), division d'Oran.
Dupamloup (Charles-Maurice), commandement de l'artillerie du Maroc.
Le Bras (Jacques-Alain), commandement de l'artillerie du Maroc.
Coudre (Jean-Marie-Emile), subdivision de Marseille.
Weissert (Jean-Henri), subdivision de Strasbourg.
Duregne (Louis-Marie-Gabriel-Raymond), subdivision de Paris.
Ducros (Maurice-Firmin), division d'Oran.
Colin (Georges-Henri), commandement de l'artillerie du Maroc.
Legeas (Denis-Louis-Victor), division de Constantine.
Mouhat (René-Emile-Florentin), subdivision de Lyon.
Chauviret (André-François-Pierre-Marie), subdivision de Limoges.
Pillant (André), commandement de l'artillerie du Maroc.
Lenouvel (Léon-Pierre-François), subdivision de Pau.
Faget (Georges), commandement de l'artillerie du Maroc.
Gaubert (Yves-René), division d'Oran.
Destrais (Henri-Ernest), subdivision de Bordeaux.
Vancovemberghe (Paul-Alfred), subdivision de Lille.
Gueho (Roger-Joseph), E. M. 3e région militaire.
Aymar (Léon-Philippe), subdivision de Paris.
Berger (Adolphe-Marcel-Michel-Mathias), subdivision de Paris.
Voisin (Louis-Lucien-Alphonse), E. M. 7e région militaire.
Celis (Auguste-Félix-Victor), subdivision de Paris.
Melmer (André-Claude-Henri), subdivision de Paris.
Colombatto (Henri-Michel), subdivision de Paris.
Martini (Henri-Albert-André-Félicien), forces françaises en Allemagne.
Maignac (Jacques-Lucien-Ferdinand), forces françaises en Allemagne.
Amiot (Louis-Joseph-Marcel), subdivision de Besançon.
Brisson (Roland-Pierre-Auguste), subdivision de Pau.
Chaumeron (Jacques-Jean-Paul), subdivision de Paris.
Dubar (Albert-Henri-Alexandre), subdivision de Lille.
Boulanger (Jacques-Georges), subdivision de Paris.
Vertuel (René-Gaston), subdivision de Paris.
Deleglise (Raymond-André), subdivision de Paris.
Delforge (Jacques-Georges-Léon), subdivision de Lille.
Cambau (Vincent-Jacques), subdivision de Chambéry.
Compagnie (Alexandre), subdivision de Lille.
Giraud (Jean-Marie-Marcel), E. M. 1re région militaire.
Rosset (Victor-Claude-Marie-Frédéric), E. M. 1re région militaire.
Beullac (Christian-Justin-Eugène-Marie), subdivision de Paris.
Andrillon (Louis-Jean-Hyacinthe), subdivision de Bordeaux.
Poix (Georges-Jean), subdivision de Besançon.
Cunin (Maxime-Alfred), subdivision de Paris.
Naudin (Oscar-Raoul), subdivision de Toulouse.
Landaboure (Arnaud-Philibert-Jean), commandement de l'artillerie du Maroc.
Reibel (Antoine-Marcel), subdivision de Strasbourg.
Hartog (Claude-Gaston-René-Jude), subdivision de Paris
Houzelle (Gabriel-Auguste), subdivision de Metz.
Ferry (René-Marie-Léon-Armand), subdivision de Nancy.
Auffray de l'Etang (Claude-Marie-Charles), subdivision de Yannes.
Lautmann (François-Jean), subdivision de Paris.
MM. Marescaux (François-Pierre-Joseph-Marie-Emile), subdivision de Laon.
Gailhac (Jean-Marie-Maximilien), subdivision de Pau.
Parcelier (Marcel-Joseph), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Fabas (Georges-André), subdivision de Pau.
Garandeau (Pierre-René-Paul), subdivision d'Angoulême.
Backes (Michel), subdivision de Paris.
Brunat (Jean-Louis), subdivision de Nice.
Siben (Pierre), subdivision d'Albi.

Train.

Au grade de chef d'escadron.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

Les capitaines:

MM. Baudouin (Charles-Paul), subdivision de Paris.
Montagnon (Henri-Marius-Edmond-Arthur), subdivision de Clermont-Ferrand.
Guillaumont (Paul-Marie-Jean), subdivision de Clermont-Ferrand.
Decorps (Maurice), subdivision de Clermont-Ferrand.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Audigier (Pierre-Rieul-Charles-Jacques), subdivision de Paris.
Issenhuth (Paul-Antoine), subdivision de Strasbourg.
de Winter (Hugues-André-Marie), subdivision d'Arras.
Boyer (Marcel-Pierre), subdivision de Paris.
Pailloux (Raymond-Jean-Auguste), subdivision de Paris.
Duquesnoy (Pierre-Marie-Charles), subdivision de Paris.
Veron (Robert-Camille-Eugène), subdivision de Versailles.
Vigneron (Roland-Louis), subdivision de Metz.
Grislain (Jean-Ernest-Henri-Ludovic), subdivision d'Arras.
Prive (Jean-Auguste), subdivision de Paris.
Vezien (Paul-Louis-Joseph-Auguste), subdivision de Paris.
Debrie (Adolphe-Victor-Jules), subdivision de Paris.
Negroni (Pierre-Marie), subdivision de Marseille.
Barthelemy (Jacques-Roger), subdivision de Paris.
Flochel (Alfred-Eugène-Fernand), subdivision de Rouen.
Cervetti (Jacques-Antoine-Paul), subdivision de Paris.
Juston (Maurice-Antoine-Jean), subdivision de Paris.
Col (André-Lucien), subdivision de Clermont-Ferrand.
Prevost (Camille-Paul-Joseph), commandement du train du Maroc.
Schirmer (Marie-Joseph-Jacques), subdivision de Clermont-Ferrand.
Bruant (André), subdivision de Paris.
Clauzel (Jean-Alcide-Gabriel), E. M. 1re région militaire.
Rouaux (Marcel-Eugène), subdivision de Saint-Etienne.
Faivre (Henri-Léon), subdivision de Versailles.
Duchellier (Georges-Marie-Maurice), subdivision d'Amiens.
Thidet (Georges-Louis), subdivision de Paris.
Pierard (André-Paul-Ernest-Marie-Joseph), E. M. 1re région militaire.
Neveu (Ernest-Maurice), subdivision de Paris.
Heriveau (Jean-Eugène-Marius), subdivision de Toulouse.
Silvestre (Pierre-Charles-Léon), subdivision de Versailles.
Rousselot (Paul-Jean-Marie-Henri), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Perrin (Hélie-Emile), subdivision de Paris.
Dache (André), subdivision de Paris.
Richer-Delavau (Marc-Jacques-Marie-Charles), subdivision de Tours.
Tschaegle (Paul-Henri-Charles), subdivision de Nice.
Philippot (Maurice-Désiré), subdivision de Laon
Bastien (Pierre), subdivision d'Orléans.
Ravaut (François-Louis-Henri), subdivision de Lyon.
Tabaillou (Paul-Henri), subdivision de Clermont-Ferrand.
Landrot (Bernard-Marie), subdivision de Dijon.
Bontillo (Jean-Marie-Louis), subdivision de Nancy.
Pouille (Fleury-Victor), subdivision d'Arras.
Verdoux (Bernard-Armand), commandement du train du Maroc.
Wathle (Joseph-Antoine), subdivision de Montpellier.
Etienne (Victor-Hervé), subdivision de Paris.
Tourneur (Lucien), subdivision de Paris.
Baron (Yves-Auguste-Marie), E. M. 6e région militaire.
Gaillot (Marie-Victor-René), subdivision de Metz.
Lamic (Marcel-Lucien-Léon), subdivision de Toulouse.
Philippe (Jean-Francis), subdivision de Strasbourg.
Reynard (Jean-Georges), subdivision de Lyon.
Martin (Denis-Alphonse-Marie), subdivision de Montpellier.
Jacques (Paul-Francis-Emile), subdivision de Besançon.
Ribetou (Edouard-Joseph), subdivision de Lyon.
Jacquet (Paul-Lucien), subdivision de Nevers.
Yallet (Pierre-Henri), subdivision de Châlons sur-Marne.

MM. Wasels (Pierre-Antoine), subdivision de Nancy.
Vanden-Meersschaut (Marcel-Albert-Félix-Paul), subdivision de Paris.
Henry (Michel-Marie-Joseph-Ernest), subdivision de Poitiers.
Desmard (Gaston), subdivision de Clermont-Ferrand.
Buzot (Henri-Léon-Hubert), subdivision de Paris.
Tabusse (Fernand-Marius), subdivision de Marseille.
Martin (Eugène-Firmin), commandement du train du Maroc.
Schenck (Joseph-Emile), subdivision de Sousse.
Ablard (Raoul-André-Dominique), commandement du train du Maroc.
Lanvers (Pierre-Just-Joseph), subdivision de Montpellier.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Lionet (Henri-Adrien), commandement du train du Maroc.
Bouzonviller (André), subdivision de Nancy.
Lorthiois (Georges-François-Floris), subdivision de Lille.
Bruxer (Paul-Joseph-Philibert) E. M. 6e région militaire.
Gueydan (Max-Alix-André-Gérard), subdivision de Paris.
Duault (Alfred-Marie-Auguste), subdivision de Rennes.
Vaillant (Joseph-Paul-Gaston) E. M. 2e région militaire.
Jaquot (Alfred-Fernand), subdivision de Paris.
Eslin (Henri-Hyacinthe-Joseph), subdivision d'Arras.
Dubreucq-Perus (Jean-Marie-Maurice), subdivision de Lille.
Philippe (Pierre-Alphonse), subdivision de Paris.
Heyrendt (Roland), subdivision de Nancy.
Gérard (Marcel-Eugène-Marie-François), subdivision de Bordeaux.
Kehren (Joseph-Paul), subdivision d'Amiens.
Beaufrere (Guy-Marie-Joseph), subdivision de Nantes.
Boudes (Jean-Pierre), subdivision d'Arras.
Sery (François-Louis), subdivision d'Albi.
Bos (Pierre), subdivision d'Albi.
Dubray (André-Henri), subdivision de Lille.
Bouveret (Michel-Emile-Marie), subdivision de Perpignan.
Madelrieux (Louis-Antoine-Albert), subdivision de Saint-Etienne.
Gasnier (Jean-Pierre-Eugène-Barthélémy), E. M. du commandement supérieur des troupes de Tunisie.
Robert (Noël-Albert-Eugène), subdivision de Rouen.
Cormier (Maurice-Amaury), subdivision de Nantes.
Heurtaut (Roger-Marcel-Gabriel), subdivision de Lille.
Sutter (Charles-Jacques), subdivision de Strasbourg.
Bucquet (Philippe), subdivision de Paris.
Berder (Alexandre), subdivision de Vannes.
Olivares (Jean-Antoine), division d'Oran.
Barbier (Léon-Joseph-Victorin), subdivision de Grenoble.
Ducher (Jean), E. M. 6e région militaire.
Lamorte (René-Maurice), subdivision de Versailles.
Schnerb (Moïse-Eugène), subdivision de Nevers.
Reider (Edouard), subdivision d'Amiens.
Faux (Jean-Louis-Léonce), subdivision de Perpignan.
de Moro-Giafferi (Jean-André-Joseph-Eugène-Marie), commandement du train du Maroc.
Lorson (Jules-Gaston), subdivision d'Amiens.
Boulemain (Léon-Henri), subdivision de Nancy.
Louwagie (Maurice-Alphonse-Joseph), subdivision de Pau.
Reigen (Alexandre-Bertrand-Georges), subdivision de Paris.
Ruelle (Pierre-Victor-Antoine), subdivision de Besançon.
Vialette (Georges-Henri), subdivision de Grenoble.
Pelloux (Yves-Marie-Ernest), subdivision de Nice.
Gely (Léopold-Joseph-Adrien), subdivision d'Albi.
Leroy (Joseph-Paul-Georges), 1re région militaire.
Zentar (Julien), subdivision de Tunis.
Berli (Paul-Henri), commandement du train du Maroc.
Hostein (Robert-Louis-William), subdivision de Nantes.
Pelletan (Bernard-Guy-Raymond), subdivision de Limoges.
Nanteuil (Pierre-Louis), subdivision de Paris.
Boyer (Yves-Antoine), subdivision de Bordeaux.
Comien (Georges-Marie-Benoist), subdivision de Grenoble.
Daudin (Emile-Ernest), subdivision de Paris.
Goutorbe (Pierre-Claudius), subdivision de Dijon.
Mathonet (Gaston-André-Lambert), subdivision de Versailles.
Chabert (Jean-Marius-Joseph), commandement du train du Maroc.
Fusade (Pierre-Emile), subdivision de Versailles.
Mercier (André-Hyacinthe), subdivision de Rouen.
Bertrand (Jacques-André), subdivision de Tunis.
Polak (Alexandre-Louis-Roger), subdivision de Toulouse.
Fievet (Daniel), subdivision de Laon.
Florence (Pierre-Eugène-Jean), division d'Oran.
Cincet (Georges-André), subdivision de Paris.
Marnas (Jean-Aimé-Francisque-Antonin-Marie), commandement du train du Maroc.
Vansteenberghe (Louis-Jules-Célestin-Paul), division d'Oran.
Regnier (Michel-Maurice-Alfred-Louis), subdivision d'Angoulême.
Clermont (Philippe-Louis), subdivision de Toulouse.
Arnstein (Charles), subdivision de Versailles.

Génie.

Arme.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le capitaine Josse (Marcel-Jean), bureau de recrutement de l'Indochine.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er septembre 1954.)

M. Chollet (Alfred-Pierre), Afrique occidentale française.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1954.)

M. Dupond (Jean-Roger), subdivision de Paris.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Douglas (François-René), subdivision de Marseille.
Got (Pierre-Marcel), subdivision de Paris.
Thomas (Jacques-Auguste), subdivision de Bordeaux.
Lesage de La Haye (Raoul-Louis-Joseph), subdivision de Rennes.
Boncorps (Pierre-Emile-Alfred), subdivision de Paris.
Salvignol (Baptiste-Marie-André), subdivision d'Arras.
Lacroix-Lagrandeur (Jean-Charles-Louis), subdivision de Paris.
Merot (Marcel), subdivision de Paris.
Poux (Raymond-Henri-Auguste), subdivision de Paris.
Bernardi (Jean-Baptiste-Antoine), subdivision de Paris.
Dubois (Paul-Joseph-Edouard), subdivision de Paris.
Roux (Roger-Henri-Cyrille), subdivision de Paris.
Millieret (Henri-Jean), troupes du Maroc.
Rouveyran (Jean-Edmond), subdivision de Montpellier.
Laforge (Gaston-Clément-Michel), subdivision de Paris.
Motsch (Paul), subdivision de Paris.
Joly (Pierre), subdivision de Dijon.
Lesieur (Louis-Lucien-Roger), subdivision de Laon.
Bonnenfant (Jean-François-Denis), subdivision de Dijon.
Chauvet (Léopold-Victor), subdivision de Versailles.
Damey (Alfred-Léon-Marie), subdivision de Rennes.
Marchand (Pierre-Edouard), subdivision de Metz.
Loubignac (Jean-Henri), subdivision de Paris.
Regnier (Jean-Baptiste), subdivision de Laon.
Hennequin (Etienne-Marius-Pierre-Jules), subdivision d'Arras.
Mallaroni (Victor-Marius), subdivision de Versailles.
Parrat (Jean-Marcel), subdivision de Bordeaux.
De Montaigne de Poncins (Marie-Jacques), subdivision d'Orléans.
Demazure (Robert-Julien-Albert), subdivision de Laon.
Ahû (Jean-Emile-Eugène), E. M. 1re région militaire.
Delatte (Emile-Paul), subdivision de Paris.
Ginsburger (Pierre), subdivision de Versailles.
Fressenon (Charles), subdivision de Lille.
Morin (Martial-Louis), subdivision de Marseille.
Bourget (Pierre-André), subdivision de Paris.
Chapgier (André-Léopold), subdivision de Paris.
Lourdel (Robert-Ernest), subdivision d'Amiens.
Merlo (Roger-Auguste-Aldebert), subdivision de Montpellier.
Charpin (Henri-Marie-Louis-François), subdivision de Marseille.
Choquet (Georges-Arthur-Oscar-Auguste), subdivision d'Arras.
Chaline (Roland-André), subdivision de Rouen.
Noir (Louis-Jean-François), subdivision de Clermont-Ferrand.
Hilier (Henri-Jean), subdivision de Bordeaux.
Jouffroy (Roger-Lucien), subdivision de Paris.
Lozeuet (Pierre-Georges-Henri), subdivision de Paris.
Magne (Francis-Marcel-Roger), subdivision de Versailles.
Costrel de Corainville (Robert-Marie-René), subdivision de Caen.
Laville (Martin-André), subdivision de Bordeaux.
Armengaud (Pierre-Elie), E. M. 1re région militaire.
Beaufort (Pierre-Emile-Marie), subdivision de Grenoble.
Dubout (Georges-Marie), subdivision de Marseille.
Jenin (Roger-Gaston), subdivision de Nevers.
Pairault (François-Napoléon-Jacques), subdivision de Poitiers.
Girard (Maurice-Roger), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Lannusse (Casimir-Marie-Louis), subdivision de Montpellier.
Jacquet (Charles-René), subdivision de Lyon.
Effantin (Jean-Joseph), subdivision de Grenoble.
Lescaut (Berly), subdivision d'Arras.
Thibaud (André-Jean), subdivision de Clermont-Ferrand
Madru (Robert-Christian-René), subdivision de Paris.
Bisson (Marcel-Gustave-Louis), subdivision de Paris.
Vanel (Henri-Lucien), subdivision de Pau.
Chanat (Robert-Louis), subdivision de Paris.
Renault (Francisque-Henri), subdivision de Marseille.
Jobart (André-Arsène-Florent-Joseph), subdivision d'Arras.
Lezine (Alexandre), subdivision de Tunis.
Prond (Georges-Constant-Joseph), subdivision d'Arras.
Lassiat (Marie-Joseph-Paul), subdivision de Grenoble.

MM. Perben (Raoul-Julien), subdivision de Strasbourg.
Raffin (Albert), subdivision de Chambéry.
Briault (Bernard-Georges,) subdivision de Paris.
Eyries (Henri-Charles), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Cropsal (Guy), troupes du Maroc.
Gaborieau (Maurice-Louis-Léon), subdivision d'Angoulême.
Dubuis (Pierre), subdivision de Tunis.
Bezet (Robert-Louis-François), subdivision de Marseille.
Gros (Hubert), subdivision de Lyon.
Ramay (André-Claude), subdivision de Paris.
Capelle (Augustin-Charles-Victor), subdivision de Marseille.
Formery (Jacques-Pierre-Marie-Louis), subdivision de Versailles.
Berthouly (Pierre-Georges-André), troupes du Maroc.
Lery (François), subdivision de Paris.
Steffens (François-Théodore), subdivision de Metz.
Rollot (Jean-Léon), subdivision de Paris.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Ballet (Octave), subdivision de Versailles.
Rambaux (Albert-Louis-Jules), subdivision de Paris.
Teyssier (Maurice-Serge), subdivision de Lyon.
Bach (Alfred-Pierre), subdivision de Clermont-Ferrand.
Julaude (Albert-François-Marie), subdivision de Metz.
Sautier (Pierre-Jean-François), subdivision de Versailles.
Mallinger (Eugène-Ferdinand-Aloyse), subdivision de Metz.
Aubrac (Raymond), subdivision de Versailles.
Frances (Pierre-Jean-Cléophas), troupes du Maroc.
Gaches (Henri-Joseph), subdivision d'Arras.
Garrigues (Marcel-Nicolas-Pierre), subdivision de Metz.
Rousseau (Roger-Louis-Michel), subdivision de Clermont-Ferrand.
Le Chatelier (Etienne-Maurice), troupes du Maroc.
Charles (Roger-Camille), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Jamet (Henry-Raoul), subdivision de Tours.
Josien (Emile-Auguste-Jean-Baptiste), subdivision d'Arras.
Larrieu (Jean), subdivision de Paris.
Strasser (Georges-Henri), subdivision de Nancy.
Issahkian (Gabriel-Marius-Dieudonné), subdivision de Paris.
Ponson (Robert-Joseph-Adrien), subdivision de Marseille.
de Gaudemaris (François-Régis), subdivision de Grenoble.
Panon (Henry-Nicolas-Jean), subdivision de Rennes.
Houllemare (Jacques-Maxime-Marcel), subdivision de Caen.
Mourier des Gayets (Guy-Marie-François-Régis), subdivision de Lyon.
Serpaud (Jean-René), subdivision de Grenoble.
Cochepain (Yves-Henri-Auguste), subdivision de Caen.
Delyon (Guy-Pierre-Armand), subdivision de Versailles.
Pasquet (André-Pierre-Adrien), subdivision d'Orléans.
Mourgeon (Edouard-Maurice), subdivision de Marseille.
Lacondemine (Henri-Joseph), subdivision de Nevers.
Leclercq (Georges-Julien), subdivision de Chambéry.
Marion (Pierre-Jean), E. M., 9e région militaire.
Bourgarel (Alphonse-Louis-Eugène), division de Constantine.
Montigny (Jacques-Henri), troupes du Maroc.
Brudigou (Jean-Henri-Antoine), troupes du Maroc.
Clausse (Robert-François-Lucien), subdivision de Paris.
Tallot (Henri-Roger), subdivision d'Arras.
Barbier (Paul-Henri-Jean), subdivision de Dijon.
Millot (Gilbert-Jean-Octave), troupes du Maroc.
Friedel (Charles-Eugène-Philippe), subdivision de Nancy.
Turcan (Léopold-Jean), subdivision de Paris.
Dupont (Raymond-Gabriel), subdivision de Paris.
Calloue (Georges-Gustave-Marius), troupes du Maroc.
Prat-Marca (Pierre-Marie-Jean), subdivision de Lyon.
Camus (Georges-Marie-Félix), division d'Oran.
Brochery (Léon-Paul), subdivision de Tunis.
Bertrand (Roger-Paul), E. M. 1re région militaire.
Zimmermann (Pierre-Lucien), subdivision de Versailles.
Farissier (Benoit-Jean-Marie), subdivision de Marseille.
Siclet (Stéphane-Honoré), subdivision de Paris.
Brechenmacher (Georges-Emile), E. M. 9e région militaire.
Palasse (Henri-Michel-Antoine), division d'Oran.
Marciano (Georges-Samuel), division de Constantine.
Zopfmann (Roger), subdivision de Paris.
Coignard (Pierre-Marc-André-Paul), subdivision de Marseille.
Dayonnet (François-Jacques-Denis), subdivision de Paris.
Fabry (Emile-Victor), subdivision de Perpignan.
Pouillaude (René), subdivision de Paris.
Tesniere (Michel-Jean-Lucien), subdivision de Paris.
Allee (Gérald), subdivision de Paris.
Vignes (Guy-Edmond), subdivision de Versailles.
Saniez (Ferdinand-Jean-Alphonse), subdivision de Pau.
Renucci (Louis-Philippe), subdivision de la Sarre.
Maral (Paul-Marie-Grégoire), troupes du Maroc.
Lutringer (André-Louis-Jules), subdivision de Strasbourg.
Bernard (Jacques-Lucien-Nicolas), subdivision de Besançon.
Delestaing (Pierre-Raymond-Jean), E. M. 1re région militaire.

Transmissions.

a) Arme.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le chef de bataillon Saupe (Georges-Jules-Joseph), subdivision de Versailles.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le capitaine Maget (René-Victor-Xavier), commandement des transmissions d'Afrique occidentale française.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er décembre 1954.)

M. Carlier (Marceau-Emile), subdivision de Lille.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Claisse (Raymond-Camille), commandement des transmissions du Maroc.
Giblin (Jean-Louis-Edmond), subdivision de Dijon.
Vigier (Jean), subdivision de Paris.
Quarello (Louis-Jean), subdivision de Marseille.
Maury (René-Louis), subdivision de Marseille.
Olivier (Jean-Léon), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Frote (Robert-Jean), subdivision de Paris.
Huart (Désiré-René), subdivision de Laon.
Le Clerc (Georges-Marie), subdivision de Rouen.
Vallet (Joseph-Albert), subdivision de Saint-Etienne.
Guenot (Lucien-René), E. M. 1re région militaire.
Villepelet (Paul-André-Marie-Philibert), subdivision de Tours.
Beauchamp (Eugène-Edouard), E. M. 3e région militaire.
Rabut (Maurice-Henri), E. M. 7e région militaire.
Demerciere (Jean-Joseph-Antonin), subdivision de Lyon.
Rignault (Albert-Georges-Félix), subdivision de Marseille.
Dupagny (Robert-Léon-Achille), subdivision de Lille.
Herrebaut (Léonce-Joseph-Lucien), subdivision de Paris.
Orselle (Robert-Eugène), subdivision de Paris.
Creismeas (Jean-Marie), subdivision de Vannes.
Berthouly (Ernest-Henri-Eugène), subdivision de Grenoble.
Monnet (Georges-Antoine), subdivision de Besançon.
Bertault (Philippe-Marie-Maurice), subdivision de Clermont-Ferrand.
Chamarie (Raoul-Joseph), subdivision de Lyon.
Condamine (Jean-Louis-Paul), subdivision de Paris.
Morvan (Contact-Albert-Camille), subdivision de Paris.
Leleu (Eugène), subdivision de Laon.
Malfait (Emile-Gustave), subdivision de Marseille.
Chagoury (Edmond), subdivision de Paris.
Humblot (Pierre-Luc-René), subdivision de Paris.
Hirtz (Jean-Emile-Louis), Afrique occidentale française-Togo.
Rouanet (Henri-Pierre), 1re région militaire.
Donizeau (Pierre-Edmond), Afrique occidentale française - Togo.
Jouhaud (Axcel-André), subdivision de Paris.
Mabriez (André-René-Armand), E.-M. 2e région militaire.
Quay (Régis-Hugues-Jean), subdivision de Montpellier.
Allainmat (André), subdivision de Paris.
Laridon (Henri-Marie), Afrique occidentale française - Togo.
Guyot (Marc-René-Jean), subdivision de Paris.
Bourret (André), subdivision de Lyon.
de Bettignies (Gérard-Henri-Eugène), E.-M. 3e région militaire.
Hummel (Charles-Emile), subdivision de Strasbourg.
Battuz (Raymond-Albert-Théophane), subdivision de Grenoble.
Aulard (François-Jean-Baptiste), E.-M. 9e région militaire.
Vellinger (Pierre-Zéphir-Marie-Anne), subdivision de Paris.
Boutry (Paul-Camille-Emile), subdivision de Lille.
Simoneau (Henri-Jean-Victor), E.-M. 9e région militaire.
Bretault (Paul-Louis-Elie-Marie-Joseph), subdivision de Tours.
Champetier de Ribes Christofle (Philippe-Fernand-Maurice), subdivision du Mans.
Blaise (Marcel-René), commandement supérieur des troupes du Maroc.
Chavance (Pierre-Léon), subdivision de Paris.
Kelche (Pierre), subdivision de Nancy.
Mirambeau (Jean Paul-Léonard), subdivision de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Picquendar (Jean-Edgard), subdivision de Versailles.
Marcellin (Louis-Henry-Paul-Marie), subdivision de Lille.
Thurin (Jacques-Louis), subdivision de Paris.
Gazanion (Henri-René-Gabriel), subdivision de Paris.
Girard (Paul-Marie-Henri), subdivision de Dijon.
Gasser (Robert-Léon-Joseph), subdivision de Strasbourg.
Veyssière (Raymond-Alfred-Marc), commandement supérieur des troupes du Maroc.
Bernert (Eugène-Victor), subdivision de Versailles.
Hanras (Gérard-Paul-Emile), subdivision de Rouen.
Boulon (Emile-Louis-Paul), subdivision de Paris.
Perret (Georges-Emile-Charles), subdivision de Besançon.
Quere (Pierre-Henri), subdivision de Vannes.
Combe (Joseph-Elie-Roger), subdivision de Marseille.
Mathorel (Maurice-Emile-Armand), E.-M. 6e région militaire.
Delage (Abel), subdivision de Paris.
Masson-Deblaize (Jacques-Louis-Ambroise), 1re région militaire.
Crabie (Lucien-Bertrand), subdivision de Toulouse.
Gallet (François-Charles-Joseph), subdivision de Paris.
Dockes (Jacques-Joseph), subdivision de Paris.
Hacquart (René-Henri-Pol), subdivision de Pau.
Gueydan (Ernest), E.-M. 6e région militaire.
Pere (Henri-Marie-Charles), subdivision de Lille.
Terrier (Albert-Louis-Jean-Marie), commandement supérieur des troupes du Maroc.
Toutan (Michel-Jean), E.-M. 1re région militaire.
Morineau (Jacques-Georges), 1re région militaire.
Bernard (André-François), subdivision de Strasbourg.
Berne (Lucien-Marius-François), subdivision de Paris.
Rivallain (René-Albert), subdivision de Versailles.
Allinne (Jean-Louis-Ernest), subdivision de Versailles.
Crespin (Robert-Alfred), subdivision de Caen.
Peteaux (Georges-Alexandre-Jean-Sylvain), subdivision de Toulouse.
Royer (Marie-Jacques-René), subdivision de Montpellier.
Valet (Henri-Georges), commandement des transmissions du Maroc.
Berenguier (Pierre-Henri-Antoine-Clément), subdivision de Paris.
Rouquillaud (Robert-Charles), subdivision de Bordeaux.
Celdran (Henri-Raphaël), division d'Oran.
Basalo (Claude-Louis-Marie), subdivision de Caen.
Soulan (Marie-Jean-Joseph-Louis), E.-M. 6e région militaire.
Lecanu (Louis-Georges-Pierre), subdivision de Caen.
Vouilloux (Georges-Adrien-Jules), subdivision de Paris.
Gentin (Michel-Georges-Emmanuel), subdivision de Paris.
Austry (Georges-Auguste), subdivision de Paris.
Carrasset (Aristide-Jean), Afrique occidentale française - Togo.
Ducruy (Jean-Marie), subdivision de Grenoble.
Preyssler (René-Marie-Joseph), subdivision de Nancy.
Ripert (Maurice-Henri-Barthélémy), E.-M. 4e région militaire.
Delfosse (Léandre-Jean), 1re région militaire.
Dhenein (Raymond), 1re région militaire.

Services.

CADRE DES ADJOINTS DE CHANCELLERIE

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er décembre 1954.)

M. Esnault (Maurice-Pierre-Antoine), 1re région militaire.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Berry (Georges-Jean), 4e région militaire.
Bacq (Alfred), 2e région militaire.
Gallucci (Paul-Alexandre), troupes du Maroc.
Courtin (Paul-Victor), 2e région militaire.
Gaillard (Paul-Eugène-Joseph), 1re région militaire.
Rangheard (Raoul), 9e région militaire.
Daire (Maurice-Marie-Joseph), 2e région militaire.
Jouanjan (Félix-Marie), 3e région militaire.
Dubourg (Robert-Jean), forces françaises en Allemagne.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Guelorget (Pierre-Louis-Bernard), 3e région militaire.
Payot (Ernest-Jean-Albert), 6e région militaire.
Poublan (Gaston-Jean-François), 1re région militaire.
Pujol (Pierre-Jean-François), 5e région militaire.
Bazin (Maurice-Albert-Alexis), 1re région militaire.
Carrère (Marcel-Emile), 4e région militaire.
Roux (René), 7e région militaire.
Daniel (Yves-François-Marie), 1re région militaire.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES CORPS DE TROUPE

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le capitaine Martineau (Marcel-Edgard-Léon-Ferdinand), 1re région militaire.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Rogez (Jean-Maurice), 9e région militaire.
Faivret (Maurice-Léon), troupes du Maroc.
d'Assonville (François-Gabriel-Albert-Henri), troupes du Maroc.
Guillemaud (René), troupes de Tunisie.
Broyer (Alexandre-Joseph), troupes du Maroc.
Dumas (Jean-Baptiste-Roger), troupes du Maroc.
Chauvineau (Maurice-Louis-Jean), 3e région militaire.
Lagalisse (Alphonse-Célestin), 7e région militaire.
Larminach (René-Adolphe), troupes du Maroc.
Mestrallet (Georges-Constantin), 1re région militaire.
Piazzalonga (François-Joseph-Emile), 7e région militaire.
Roses (Jean-Henri), 1re région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Delarche (Marcel-René), troupes du Maroc.
Sicard (Henri-Léon), 1re région militaire.
Brison (André-Armand), 3e région militaire.
Rouzade (Jean-Louis-Marie-Désiré), 1re région militaire.
Laurain (Armand-Jules), 6e région militaire.
Dominici (Jean-Laurent), troupes du Maroc.
Loubradou (Marie-Pierre), 5e région militaire.
Prevost (Lucien), 2e région militaire.
Sans (Paul), 5e région militaire.
Henrich (Georges-Louis-Nicolas), 1re région militaire.

CORPS DES AFFAIRES MILITAIRES MUSULMANES

Au grade de capitaine.

Les lieutenants.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. Cayla (André-Alexandre-Pierre), 9e région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Couka (Messaoud-Prosper), 10e région militaire.

CORPS DES INTERPRÈTES MILITAIRES

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Klein (Edmond-Jacques-Marie-Alphonse), 6e région militaire.
Engel (Alfred-Georges-Aloïs), 6e région militaire.
Mistler (Charles), 6e région militaire.
Noizet (André-Georges-Michel), 1re région militaire.
Schowing (Victor-Jean-Chrétien-Célestin), 6e région militaire.
Vernhes (Paul-Marie-Barthélémy-Auguste), 5e région militaire.
Weisbein (Nicolas), 1re région militaire.
Hermer (Paul-Pierre-Marie), 3e région militaire.
Isler (Pierre-Gustave), 6e région militaire.
Bringer (Raymond), forces françaises en Allemagne.
Deville (André), 6e région militaire.
Gerber (Laurent), 6e région militaire
Campos (Lucien-Antoine), division d'Oran.
Chappaz (Georges-Louis), troupes du Maroc.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Weber (Henri-Jean-Maurice), 1re région militaire.
Becar (René), 9e région militaire.
Bein (Peter-Hermann), 3e région militaire.
Axelrad (Albert-José), 2e région militaire.
Aron (Charles-Victor-Gabriel), troupes de Tunisie.
Kueny (Louis-Achille), 6e région militaire.
Romans (Alain-Albin), 1re région militaire.
Hosotte (Jean-Marie-René-Pierre-Guy), 1re région militaire.
Popoff (Michel), troupes de Tunisie.
Rauchverger (Léo-Eugène-Marie), 1re région militaire.
Decorvet (Marcel-Daniel), troupes de Tunisie.
Lebel (Maurice-Jean), 1re région militaire.
Galula (Roger-Mardochée), 9e région militaire.
Grun (Christian-Mathias), 4e région militaire.
Boetsch (Robert-Emile), 1re région militaire.
Dentes (Edouard), division d'Oran.

Matériel.

INGÉNIEURS DU SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision « Artillerie ».

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Rozier (Armand-Marie-Auguste), 1re région militaire.
Charcosset (Louis), 7e région militaire.
Largeteau (Jean-Auguste-Adrien), 1re région militaire.
Christol (Alfred-Yves-Elysée), 9e région militaire.
Grangier (Lucien-René-Marius), 8e région militaire.
Chaumeziere (Henri-Eugène), 3e région militaire.
Choain (Albert-Octave), 2e région militaire.
Boutry (René-Gilbert), 1re région militaire.
Dutron (Eugène-André), 8e région militaire.
Chaumet (Jean-Marie-Roch), 1re région militaire.
Morgand (André-Charles-Annet), 8e région militaire.
Charbonnel (Maxime-Joseph-Antoine), 1re région militaire.
Audemar (Pierre-Guillaume-Joseph), 6e région militaire.
Huttin (André-Albert-Charles), 1re région militaire.
Dargegen (Pierre-Louis), 5e région militaire.
Rathery (André-Edouard), 9e région militaire.
Jamet (Marcel-Antoine-Emmanuel), 2e région militaire.
Demarcy (Marcel-Clovis-Charles), 2e région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Lafon (Félix-Pierre), 4e région militaire.
Bonneau (Edgard-Bertrand), 6e région militaire.
Pfeiffer (Aimé-André), 6e région militaire.
Ernoult (Jean), 3e région militaire.
Grimaud (Célestin-Henri-Baptiste), 9e région militaire.
Batut (Joseph-Paul-Marie), 2e région militaire.
Trentesaux (Antoine-Léon-Henri), 2e région militaire.
Brule (Albert-Zéphirin), 8e région militaire.
Gillioz-Montupet (Raoul-Marius), 7e région militaire.
Dotter (Georges-Pierre-Charles), 3e région militaire.
Servant (Maurice-André-Louis), 1re région militaire.
Lefebvre (Maurice-Victor-Louis), 1re région militaire.
Caillat (Albert-Edouard-Gaston), 1re région militaire.
Arbey (Louis-Marie-Joseph), 1re région militaire.

ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision « Artillerie ».

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Lachereiz (Marius-Cyr-Jean), 2e région militaire.
Delatte (Louis), 1re région militaire.
Cruzel (Jean-Marie-Robert), 1re région militaire.
Secheresse (Roger-Jean), 1re région militaire.
Bascou (Edmond-Francis), 5e région militaire.
Bonvallet (Camille-Emile), forces françaises en Allemagne.
Granet (Pierre), 4e région militaire.
Palluel (Emile-Alphonse), 10e région militaire.
Bertrand (Marcel-Eugène-Henri), 3e région militaire.
Legrand (Adrien-René), 3e région militaire.
Poulet (Georges-Armand), 9e région militaire.
Benazech (Jean-Ferdinand-Célestin), 9e région militaire.
Coste (Marcel-Etienne-Pierre), 7e région militaire.
Boulanger (Maurice-Paul-Jean), 6e région militaire.
Laurent (Julien-Jean-François), 8e région militaire.
Bonnaure (Aimé-Paulin-Adrien), 10e région militaire.
Gauvrit (Marcel-Lucien), 3e région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Neuzeret (Louis-Georges-Alphonse), 9e région militaire.
Secondi (Jules-Georges), troupes de Tunisie.
Digeaux (René-Ernest), 2e région militaire.
Bourdon (Emile-Martial), 4e région militaire.
Chertier (Maurice-Raymond), 10e région militaire.
Schlegel (Joseph-Albert), 2e région militaire.
Quinet (Désiré-Aimé-Roger), 6e région militaire.
Wetterwald (Alphonse-Henri), 3e région militaire.
Schoepp (Jean-Nicolas), 6e région militaire.
Vives (Joseph-Antoine), troupes du Maroc.
Barbieux (Henri-Jean-Baptiste), 2e région militaire.
Marche (René-Jean), 7e région militaire.
Wasmer (Emile-Antoine), 9e région militaire.

ADJOINTS TECHNIQUES DU SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision « Artillerie ».

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Chavent (Louis-Marie-Joseph), 8e région militaire
Dupieux (Jean-Baptiste Raymond), 8e région militaire.
Hugues (Henri-Joseph), 1re région militaire.
Pellet (Henri-Auguste), 8e région militaire.
Rousseil (Louis-Alphonse), 8e région militaire.
Pastant (Robert-Auguste), 6e région militaire.
Sorin (Jean-Louis-Alexandre), 1re région militaire.
Siffre (Henri-Auguste), 1re région militaire.
Delagnes (Cyprien-Pierre-Jean), 1re région militaire.
Delas (Léon-Yves-Joseph), 4e région militaire.
Pommier (René-Marie-Bernard), 1re région militaire.
Laurentin (Marcel-Hubert), 8e région militaire.
Zhendre (Gustave-Pierre), 4e région militaire
Herr (Jean-Léon), 2e région militaire.
Allimann (Emile-Marie-Gilbert), 9e région militaire.
Dutruc-Rosset (Auguste-Roger-Marius), 1re région militaire.
Chardenal (Pierre), 1re région militaire.
Arnold (Jean-Victor), 5e région militaire.
Flavin (Ernest-Louis), 1re région militaire.
Guilloteau (Albert-Charles-Paul), 4e région militaire.
du Bourg (Charles-Marie-Georges), 3e région militaire.
Cuillieron (Jean-Hubert Marie), 8e région militaire.
Olivetti (Roger-Salvador-Hippolyte), 1re région militaire.
Gandon-Degouy (Pierre-Edouard-Emile), troupes du Maroc
Belzung (Alfred), 6e région militaire.
Guichard (Louis-Claude), 7e région militaire.
Bieber (Paul), 6e région militaire.
Louis (André-Jean-Joseph), 1re région militaire.
Domergue (Joseph-Antoine), 1re région militaire.
Bernasconi (Louis-Eugène-Henri), 1re région militaire.
Krebs (Robert-Alexandre), 2e région militaire.
Brulez (Jean-Léon-Paul), 6e région militaire.
Poncet (Maurice-Claude), 8e région militaire.
Dopter (Pierre-Louis-Jules), 2e région militaire.
Lombard (René-Théophile-Emile), 2e région militaire.
Tisserand (Gaston), 6e région militaire.
Poncet (Henri-Roger), 9e région militaire.
Prevost (Marcel-Auguste), 2e région militaire.
Barbe (Daniel-Paul), 9e région militaire.
Dussautoy (Charles-Eugène-Lucien), 1re région militaire.
Houdeau (Gustave), 7e région militaire.
Perdereau (René-Louis), 1re région militaire.
Maes (Léon-Albert), 7e région militaire.
Perrin (Albert-Léon-Marie), 10e région militaire.
Virieux (Maurice-Jean-Benoit), 8e région militaire.
Plane (Joseph-André), troupes du Maroc.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Mocq (Lucien-Charles-Henri), 2e région militaire.
Oberlet (Charles), 7e région militaire.
Pauliac (Jean-René-Barthélémy), 9e région militaire.
Bougrier (Adrien-Jules-Maurice), 1re région militaire.
Chaintiou (Clément-Pierre), 4e région militaire.
Legendre (Robert-François-Marcel), 1re région militaire.
Fayen (Marcel-Auguste-Rémy), 6e région militaire.
Barbe (Louis-Pierre-François), 5e région militaire.
Legrand (André-Maurice), 7e région militaire.
Rabineau (Lucien-Maurice), 3e région militaire.
Carbonnel (Louis-Noël-Charles), 9e région militaire.
Franc (Pétrus), 9e région militaire.
Ostalrich (Noël-François-Vincent), 5e région militaire.
Pons (Léon-François), forces françaises en Allemagne.
Desramont (Roger-Camille), 8e région militaire.
Lipp (Félix-Pierre-André), troupes du Maroc.
Lamy (Adolphe), 8e région militaire.
Legay (André-Emile), forces françaises en Allemagne.
Gallet (Georges-André), 3e région militaire.
Baum (Armand-Ernest), troupes de Madagascar.
Astruc (Pierre-Paul-Victor), 5e région militaire.
Conrad (Roger-Léon), 7e région militaire.
Violette (Georges-Henri-Marie), troupes du Maroc.
Boisselier (Michel-André), 3e région militaire.
Simon (Jules-Hilaire), 10e région militaire
Bathelot (Auguste-Adrien), 1re région militaire.
Pouget (Alfred-François), 1re région militaire.
Thomas (Edgard), 1re région militaire.
Thomas (Jean-Charles), 1re région militaire
Restelli (Fernand-Edmond), 8e région militaire.

MM. Zircher (Abel-Félix), 10e région militaire.
Barrot (Abel-Louis-Antoine), troupes de Tunisie.
Joly (Roger-Charles), troupes du Maroc.
Ehlinger (Louis-Jean), 6e région militaire
Lasseube (Pierre-Marius), 5e région militaire.
Jules (Frantz-Auguste), 9e région militaire.
Jonniaux (Alfred-Joseph), 2e région militaire.
Albertini (Marc-Louis), troupes du Maroc.
Banon (Pierre-Léon-Valentin), 10e région militaire.
Chatenet (Armand-Adrien-Jean), 7e région militaire.
Mescam (Edmond-Pierre), 3e région militaire.
Duwez (Albert-Emile), 2e région militaire.
Dehouck (Etienne-Charles-Cornil), 2e région militaire.

Génie.

SERVICE DES BATIMENTS

Cadre des adjoints.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Meriot (Paul-Victor-Florentin), subdivision d'Arras.
Rabagny (Félix-Henri), troupes du Maroc.
Rolland (François-Alain-Yves-Marie), subdivision de Vannes.
Banes (Albert-Jean), subdivision de Grenoble.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Boulaud (Pierre-Léon-Marie), subdivision de Poitiers.
Causse (Albert-Marcel), troupes du Maroc.
Caye (Charles-Marc), forces françaises en Allemagne.
Letellier (Maurice-Léon-Vital), subdivision de Versailles.

SERVICE DU MATÉRIEL

Cadre des adjoints.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er décembre 1954.)

M. Montagnon (Albert-Pierre), subdivision de Paris.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Goutte (Marcel-Pierre-Aimé), subdivision de Nevers.
Dromard (Paul), subdivision de Clermont-Ferrand.
Bailleul (Charles-Pierre-François), subdivision de Lille.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Nou (Joseph-Pierre-Jean), subdivision de Montpellier.
Bourcet (Marcel-Victor-Alphonse), subdivision de Besançon.

Transmissions.

b) ADJOINTS DU SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision « Transmissions ».

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Duval (Auguste-Joseph-Jean-Marie), commandement des transmissions de la 3e région militaire.
Luciani (Joseph), commandement des transmissions de la 9e région militaire.
Millot (Emile-Joseph, E. M. 6e région militaire.
Piolet (André-Denis), E. M. 6e région militaire.
Parisot (René-Jacques), commandement des transmissions de la 1re région militaire.
Midou (Jean), commandement des transmissions de la 9e région militaire.
Fastrelle (Roger-Hippolyte), commandement des transmissions de la 9e région militaire.
Machu (Laurent-Ernest), commandement des transmissions de la 2e région militaire.
Camp (Robert-Jules), commandement des transmissions de la 6e région militaire.
Duhem (René), commandement des transmissions de la 2e région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Vaxelaire (Georges-François-Marie), commandement des transmissions de la 6e région militaire.
Mogue (Jean-André), direction des transmissions de la 4e région militaire.
Royer (André-Félix-Louis), commandement des transmissions de la 10e région militaire.
Bonelli (Roland-Robert-Maurice), commandement des transmissions de la 1re région militaire.
Lacau (Louis-Joseph), commandement des transmissions de la 5e région militaire.
Audibert (Marcel-Léon), commandement des transmissions du Maroc.

Intendance

Au grade d'intendant militaire adjoint.

Les attachés de 1re classe:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Flechet (Jean-Paul-Christian), 8e région militaire.
Sauton (Georges-Paul-Henri-Marie), 3e région militaire.
Huret (Jacques-Marie-Eugène-Edmond), 2e région militaire.
Moulin (Henri-Marie-Léon-Emile-Charles), 5e région militaire.
Marchal (Henry-Camille), 1re région militaire.
Wenger (Jean-Hippolyte), troupes de Tunisie.
Tempier (Casimir-Edmond), 1re région militaire.
Laporte (André-Félix), 1re région militaire.
Singer (Jean-Marcel-Urbain-Fernand), 1re région militaire.
Rocquet (Henri-Charles-Ferdinand), 1re région militaire.
Schweitzer (Emile-Jean-Pierre), 6e région militaire.
Coulon (Jean-Désiré-François-André), 4e région militaire.
Noël (Jean-Louis-Alfred), 10e région militaire.
Chini (Maurice-Paul-Joseph), 10e région militaire.
Pauti (Simon-Marius-Vincent), 1re région militaire.
Schremer (Pierre-Henri), 2e région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Husson (Georges), 1re région militaire.
Lévêque (Pierre-Victor), 1re région militaire.
Demondion (Pierre-Charles-Emile), 1re région militaire.
Saurin (Paul-Eugène-Adrien), 10e région militaire.
Bruneau (Roger-Denis-Pierre), 1re région militaire.
Boira (François), troupes du Maroc.
Rougieux (René-Charles-Emile), 10e région militaire.
Delon (Georges-Henri), 9e région militaire.
Gand (Raoul-Jules), 3e région militaire.
Downie (Christian), 3e région militaire.
Guilland (Lucien), 7e région militaire.
Costa (Jean-René), troupes de Tunisie.
Denis (Gabriel), 10e région militaire.
Fenelon (Roger-Jean), 1re région militaire.

Au grade de capitaine d'administration.

Les lieutenants d'administration:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Lemaire (Maurice-Louis-Robert), 8e région militaire.
Drode (Henri-Isidore), 1re région militaire.
Lhomme (Jean-René), 5e région militaire.
Dheilly (Georges-Abel-Victorine), 2e région militaire.
Blanc (Fernand-Georges-Henri), 8e région militaire.
Parrot (Georges-Charles-Jean), 8e région militaire.
Baptiste (Joseph-Paulin), troupes de Madagascar.
Teillard (Etienne-Jean), 8e région militaire.
Coustes (Jean-Antoine-Annet), 8e région militaire.
Tizzoni (Arthur-Jean-Marie), 6e région militaire.
Demoge (Charles-Georges), 1re région militaire.
Voog (Roger), 8e région militaire.
Hucher (Gabriel-Louis-Robert-Jean), 2e région militaire.
Brauge (Alain-René-Camille), 1re région militaire.
Tonnin de Jouennes d'Esgrigny d'Herville (Roger-Emile-Celse-Marie), 7e région militaire.
Pistenon (Edouard-Louis), 6e région militaire.
Brilloit (Pierre-Constant-René), 10e région militaire.
Goedert (René-Victor-Louis), 6e région militaire.
Privat (Georges-Louis-Marcel), 4e région militaire.
Orvain (René-Jean), 7e région militaire.
Dubois (Roger-Jacques-Jean), 1re région militaire.
Paire (André-Louis), 8e région militaire.
Christmann (Charles-Frédéric), 1re région militaire.
Roux (Joseph-Pierre-Félix), 9e région militaire.
Dubus (Raphaël-Louis-Adolphe), 8e région militaire.
Coste (Simon-Marius), 9e région militaire.
Ulmann (Jean-Emile), 7e région militaire.

MM. Vleminckx (Henri-Victor-Louis), 4e région militaire.
Sanson (Roger), 1re région militaire.
Adam (Albert-Joseph-Louis-Jean), 9e région militaire.
Dejust (Pierre-Georges), 1re région militaire.
Desnoes (Albert-Raoul-Louis-Léon), 3e région militaire.
Brix (Maurice-Henri-Marie-Jean-Auguste), 6e région militaire.
Gugenheim (André-Nathan), 1re région militaire.
Theron (Jules), 10e région militaire.
Corre (Jules), 3e région militaire
Gros (François-Nicolas-Jean), 5e région militaire.
Lucas (Louis-Armand-Gabriel), troupes du Maroc.
Paillet (Georges-Pierre-Alexandre), 1re région militaire.
Fenech (Carmel-Antoine-Michel), troupes de Tunisie.
Bouillon (Robert-Armand-Edmond), 2e région militaire.
Heumann (Claude), 1re région militaire.
Rhem (Georges-Charles-Noël), 10e région militaire.
Delbende (Etienne-Alcide-Léon-Gérard), 2e région militaire.
Limousin (Henri-Marcel), troupes du Maroc

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Jubert (Paul-Roger), 1re région militaire.
Faure (Michel-Lucien), 1re région militaire.
Marie (Pierre-François-Charles), 3e région militaire.
Bernardin (Jean-Louis-Marie), 1re région militaire.
Devemy (Pierre-Georges), 10e région militaire.
Knecht (Robert-Jules), 6e région militaire.
Geffroy (Joseph-Edmond-Gérard-Léon-Pierre), 2e région militaire.
Labrousse (Honoré-René), 4e région militaire.
Fovet (Robert-Joseph-Victor), 2e région militaire.
Aimard (Henri-Jules-Léonard), 3e région militaire.
Duverneuil (Jacques-Marie), 9e région militaire.
Miquel (Maurice-Ernest-Marcel), 1re région militaire.
Renou (Jean-Amédée-Alphonse Raphaël), 3e région militaire.
Sire (Raphaël), 5e région militaire.
Pierlot (Robert-Eugène), troupes du Maroc.
Boutel (Emile-Marie-Léon-Vincent), 5e région militaire.
Bunel (André-Edouard-Eugène), 1re région militaire.
Gaudefroy (André-Germain-Auguste), 1re région militaire.
Thebault (Eugène), 1re région militaire.
de Monneron (Pierre-Louis-Maurice), 1re région militaire.
Erard (Pierre-Jean), 4e région militaire.
Loiseau (Pierre-Jacques-Louis), 1re région militaire.
Nory (Armand-Lucien), 1re région militaire.
Viallet (Félix-Baptiste-Calixte), 9e région militaire.
Dobel (Louis-Julien-Georges), 1re région militaire.
Liebgott (Robert-André), 1re région militaire.
Michel (Charles), 8e région militaire.
Buffard (Michel-Ernest), 9e région militaire.
Charton (Edmond-Jean), 1re région militaire.
Frezal (Pierre-Alban-Aimé), 10e région militaire.
Ducreux (Jean-Antonin-Louis), 10e région militaire.
Simard (Pierre-Marie-Joseph), 4e région militaire.
Dussaut (Jean-Fernand), 4e région militaire.
Triger (Fernand-Pierre-Joseph), 3e région militaire.
Esparros (Gabriel-Jean-Romain), 3e région militaire.
Orth (Albert-Antoine), 1re région militaire.
Colin (François-Charles), 2e région militaire.
Celo (Joseph-Auguste-Georges-François), 1re région militaire.
Comte (Paul-Alexandre-Eugène), 9e région militaire.
Lob (Raymond-Samuel), 1re région militaire.
Chezot (Jean-Jacques-Georges), 3e région militaire.
Valat (Jean-Joseph), 5e région militaire.
Toma (Robert-Pierre-Charles), 5e région militaire.
Baudoin (Roger-Lucien), 1re région militaire.
Corbery (René-Didier-Jean), 1re région militaire.
Barrau (Jean-Joseph), 1re région militaire.
Darras (Michel-Edmond-Arthur-Hyacinthe), 1re région militaire.
Camus (Jean), 1re région militaire.
Esvan (Charles-Ernest), 10e région militaire.
Decourtheix (Félix-Gabriel-Amédée), 1re région militaire.

Recrutement et statistique.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Aubert (Robert-Louis-Auguste), bureau de recrutement du Maroc.
Frey (André-Séraphin-Marie), direction régionale de la 6e région militaire.
Petroni (Marcel-Emile), direction régionale de la 10e région militaire.
Veiry (Camille-Marcel-Edmond), direction régionale de la 6e région militaire.
Bazia (Fernand-Justin), direction régionale de la 10e région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Malgne (Robert), direction régionale de la 9e région militaire.
Brissart (Henri-Camille), direction régionale de la 2e région militaire.
Giocanti (Marius-Louis-Napoléon), direction régionale de la 3e région militaire.
Valen (Robert), direction régionale de la 1e région militaire.
Collonge (Jean-Marie-Joseph), direction régionale de la 8e région militaire.
Bidan (Ernest-Mathurin), bureau de recrutement de Versailles.

TROUPES COLONIALES

Armes.

Infanterie coloniale.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le chef de bataillon Brandstetter (Henri), Afrique occidentale française. — Togo.

Au grade de chef de bataillon.

Les capitaines:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Coulom (Jean-Henri), Afrique occidentale française. — Togo.
Maes (Amédée-Auguste), Afrique occidentale française. — Togo.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Maignon (Georges-Gilbert), subdivision de Paris.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er octobre 1953.)

M. Ferrandi (Jacques), Afrique occidentale française. — Togo.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1951.)

M. Deportes (Jean-François), Afrique occidentale française. — Togo.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Noachovitch (Albert-Mayer), subdivision de Versailles.
Viaud (Michel-Gustave-Jean), subdivision de Paris.
Monmayou (Roger-Marie-Bernard), subdivision de Paris.
Delord (Charles-José), E. M. de la 9e région militaire.
Peyroles (André), subdivision de Paris
Charlot (Jean), subdivision de Versailles.
Lefebvre, dit Lanchon (Henri-Emile-Auguste), subdivision de Paris.
Ferrandon (Maxime-Emile), forces françaises en Allemagne.
Poupart (Yves-Maurice-Alfred), Afrique occidentale française. — Togo.
Laiou (Pierre-Jules-François-Marcel), subdivision de Rouen.
Riedinger (Marcel-Henri), subdivision de Paris.
Schlemmer (Christian-Georges-Paul), subdivision de Paris.
Mahuzier (Pierre-Ernest-Jean) subdivision de Paris.
Soulairol (Henri-Lucien-Joseph-Célestin), subdivision de Toulouse.
Vanel (Jean-Jules-Henri-Louis), subdivision de Paris.
Martel (Raymond-Georges-Louis), subdivision de Lyon.
Aubert (Guy-Eugène-Gustave-Bienvenue), Afrique occidentale française. — Togo.
Pauphilet (Didier-Albert), subdivision de Tunis.
Genty (Pierre-François-Raymond) subdivision de Paris.
Mathieu (Bernard-Marius-Jules), subdivision de Marseille.
Auge (Fernand-Firmin-Michel), subdivision de Perpignan.
De Decker (Michel-Charles-Marie-Corneille), subdivision de Paris.
Moles (Robert), subdivision de Paris
Arnal (Eugène-Lucien-Henri), subdivision de Paris.
Laurin (André-Georges), subdivision de Paris.
Grall (Paul-Edouard), forces françaises en Allemagne.
Barrat (Laurent-Joseph), subdivision de Paris
Bernier (Maurice-Auguste), subdivision de Versailles.
Blazy (Marcel), subdivision de Toulouse.
Despaux (François-Joseph-Bernard), subdivision de Pau.
Gonde (Roger-Paul-Henri), subdivision de Laon.
Jacob de Cordemoy (Max-Charles-Hubert), Côte française des Somalis.
Laurent (Louis-Maurice), subdivision de Besançon.
Schubert (Roger-Michel), Afrique occidentale française, Togo.
Evquem (Jean), subdivision de Paris.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1953.)

MM Emo (Lucien-Joseph), 1re région militaire.
Vidal (Bernard-Marie-François), subdivision de Montpellier.
Villard (André-Marcel), subdivision de Tunis.
Devaud (Marc-Joseph), subdivision d'Angoulême.
Bouzois (Louis-Honoré-Marie), subdivision de Paris.
de Ricci (Denis-Georges-Gaston), subdivision de Paris.
Villaret (Georges), subdivision de Paris.
Levasseur (Antoine), subdivision de Lyon.
Placiard (Maurice), division de Casablanca.
Specht (René-Marcel), subdivision de la Sarre.
Chassaing (Georges-Louis), E.-M. de la 1re région militaire.
Jestin (Jean-Emile-Marie), E.-M. de la 9e région militaire.
Franceschi (François-André), subdivision de Paris.
Heymonet (André), E.-M. de la 5e région militaire.
Champion (Paul-Pierre-Charles-Edmond), subdivision de Paris.
Chavane (Henri-Albéric-Marie), subdivision de Paris.
Tassin (Daniel-Marie-Robert-Michel), subdivision de Paris.
Coulens (Victor-Antoine-Pierre-André), subdivision de Toulouse.
Sabourcault (Georges-Henri-André), subdivision du Mans.
Outteryck (Pierre-Eloi), E.-M. de la 1re région militaire.
Munoz (Manuel), division d'Oran.
Klein (Jean-Louis), Afrique occidentale française—Togo.
Godefroid (Robert-Henri), subdivision de Paris.
Jabin (Jean-Félix-Frédéric), division de Casablanca.
Bouvet (Jacques-Marie-Albert), subdivision de Pau.
Medrano (Marcel-Joseph), subdivision de Paris.
Bressoux (Fleury-Victor-Aimé), subdivision de Paris.
Lassalle (Georges), Antilles, Guyane.
Guillaumet (Jean-Ernest-Raymond), subdivision de Tours.
Lelong (Jean-Désiré-Gabriel-Alphonse), subdivision de Versailles.
Trechot (François-Robert-Jean), Madagascar.
Berny (Joseph-René), subdivision de Toulouse.
Claverie (Max-Guy), Madagascar.
Guillon (Henri-Jean-Marie), division de Casablanca.
Delran (Jacques-Louis), subdivision de Versailles.
Barbier (Paul-André), Madagascar.
Foucart (Jacques-Paul-Marie-Laurent), Madagascar.
Gauthier (Maurice-Raymond), E.-M. de la 5e région militaire.
Tropel (Jean-Georges), 1re région militaire.
Kervran (Marcel-Lucien), Afrique occidentale française—Togo.

Artillerie coloniale.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Cambon (Pierre-Lucien-Henri), subdivision de Paris.
Camerini (Pierre-Louis-Jean-Laurent), subdivision de Paris.
Arnaud (Jean-Etienne), subdivision de Toulouse.
Briet (Fernand), subdivision de Paris.
Baron (Yves-François), subdivision de Vannes.
Marais (Marc-Georges), subdivision de Versailles.
Monsarrat (Marcel), subdivision de Toulouse.
Thevenin (Jean-Louis), commandement de l'artillerie du Maroc.
Bafoil (Yves-Louis-Jean-Baptiste), commandement de l'artillerie du Maroc.
Boris (Jean-Mathieu-Alphonse), subdivision de Paris.
Kervella (Louis-Marie), subdivision de Vannes.
Baudouin (Louis-Charles-Camille), 1re région militaire.
Laignet (Jean-Robert), commandement de l'artillerie du Maroc.
Zwilling (Robert-Jean-Paul), subdivision de Marseille.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1953.)

MM. Paquet (Roger-Julien), subdivision de Tunis.
Beauxis-Aussalet (Lucien-Auguste), subdivision d'Arras.
Benichou (Albert), subdivision de Paris.
Diebolt (Marc-Henri), commandement de l'artillerie du Maroc.
Muller (Paul-Georges-Théophile), subdivision de Dijon.
Doussaud (Marcel-Alfred-Henri), subdivision de Metz.
Benhalim (Abraham-Albert-Ange), subdivision de Nancy.
de Gaulle (François-Henri-Alfred), Afrique occidentale française—Togo.
Dassonville (Michel-Alain), commandement de l'artillerie du Maroc.
Baroukel (Jacob-Jacques), subdivision de Nancy.
Mater (René-Louis-Eugène), Afrique occidentale française—Togo.
Streissel (Jean-Maurice), subdivision de Paris.
Josse (Paul-Lucien), Afrique occidentale française—Togo.
Delisse (Albert-Jules-Joseph), Afrique occidentale française—Togo.
MM. Binart (Jacques-Paul-André), subdivision de Paris.
Malpel (Jean), division de Constantine.
Lefèvre (Jean-René), subdivision de Paris.
Mathis (Gabriel-Ferdinand), subdivision de Toulouse.
Berte (Alain-Joseph), Antilles—Guyane.
Ralambo (François), Madagascar.

SERVICES

Cadre des adjoints de chancellerie.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le lieutenant Cardot (Roger-Charles), E. M. de la 7e région militaire.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Biancardini (Paul-François), E. M. de la 9e région militaire.
Tallon (Wilhem-Roger-Abel), E. M. des troupes du Maroc.
Andreani (Jean-Dominique), E. M. de la 9e région militaire.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Julvecourt (Séraphin-Charles), E. M. de la 1re région militaire.
Le Caignard (Octave-Louis-Marie), E. M. de la 3e région militaire.
Micaelli (Théodore), E. M. de la 4e région militaire.
Pujas (Paul-François-Edmond), E. M. des troupes du Maroc.
Riou (Michel-Pierre-Marie-Vincent), E. M. de la 3e région militaire.
Veran (René-Louis), Afrique occidentale française—Togo.

Service des matérie's et bâtiments coloniaux.

OUVRIER D'ÉTAT

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le lieutenant François (Alfred-Léon-François), Afrique occidentale française—Togo.

CONTRÔLEUR D'ARMES

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. le Heutenant Blayse (Louis-Albert), E. M. de la 3e région militaire.

Service de santé.

MÉDECINS

Au grade de médecin commandant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. le médecin capitaine Castrier (Jean-Stanislas), 10e région militaire.

Au grade de médecin capitaine.

Les médecins lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er octobre 1953.)

M. Papet (Guy), Afrique occidentale française—Togo.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

MM. Lefebvre (Emile-Henri), 9e région militaire.
Boullet (Guy-Pierre), troupes du Maroc.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

MM. Pondaven (Louis-Emmanuel-Yves), 4e région militaire.
Avercene (Henri-Toussaint-Pierre), 6e région militaire.

PHARMACIENS

Au grade de pharmacien capitaine.

Les pharmaciens lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1955.)

M. Normand (Bernard-Victor-Honoré), Madagascar.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1955.)

M. Carre (André-Louis), Madagascar.

Sont promus au grade de lieutenant de réserve aux dates mentionnées ci-après:

Les sous-lieutenants:

Infanterie.

6e RÉGION MILITAIRE

(En situation d'activité.)

M. Douce (Guy-Arsène), 1er février 1956.

10e RÉGION MILITAIRE

M. Daniel (Pierre-Jean-Marie), 28 septembre 1955.

(En situation d'activité.)

M. Filloux (Yves-Paul), 1er août 1955.

TROUPES DU MAROC

(En situation d'activité.)

M. Roi (Claude-René-Jean-Gustave), 1er mai 1955.

Arme blindée et cavalerie.

FORCES FRANÇAISES EN INDOCHINE

(En situation d'activité.)

MM. Camus (Gilles-Albert-Alcide), 1er novembre 1955.
Ganeman-Valot (Charles-Jean-Léon), 1er novembre 1955.
Lenoir (Jean-Pierre-Marie-Georges), 1er novembre 1955.
de Mordvine-Stschodro (Georges-Oled-Alexandre), 1er novembre 1955.

Artillerie.

10e RÉGION MILITAIRE

M. Kanoui (Jean-Claude-Joseph), 16 janvier 1956.

(En situation d'activité.)

M. Pougeol (Albert-Jean-Louis), 23 septembre 1955.

TROUPES DU MAROC

Commandement de l'artillerie.

MM. Bouilloux (Marcel-Charles-Julien), 11 octobre 1955.
Carayon (Maurice-Georges), 11 janvier 1956.
Costa (Christian-Pierre-Emile), 11 janvier 1956.
Fromentin (Jan-Claude), 21 janvier 1956.
Roumaneix (Marcel-André-Henri), 19 décembre 1955.
Vidoudez (Pierre), 8 janvier 1956.
Waton (Christian-Allain-Jacques), 11 janvier 1956.

Train.

10e RÉGION MILITAIRE

M. Vernet (Jean-Louis-Yves-Raoul), 26 janvier 1956.

TROUPES DU MAROC

Commandement du train.

MM. Dutscher (Gérard-Antoine-André), 16 avril 1955.
Grenon (Michel-Georges-Marie), 10 octobre 1955.
Mengual (André-Paul), 11 janvier 1956.
Sempe (Pierre-Marie), 13 octobre 1955.
Thomasset (Pierre-Louis-Joseph), 12 janvier 1956.

FORCES FRANÇAISES EN INDOCHINE

(En situation d'activité.)

M. Roques (Raymond-Pierre-Marcel), 1er novembre 1955.

Décret du 31 décembre 1955 portant régularisation, nomination et promotion dans les réserves de l'armée de terre.

Par décret en date du 31 décembre 1955, sont nommés pour prendre rang du 1er septembre 1955.

RÉSERVES

TROUPES COLONIALES

Service de santé.

Au grade de médecin sous-lieutenant.

Les médecins auxiliaires:

Série « A ».

MM. Lach (Jean-Claude), 10e région militaire.
Magnier (Michel-Jean-Georges), Afrique occidentale française—Togo.
Richard (Roger-Joseph-Edmond), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Andrault (Jean-Claude), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Geller (Manfred-Arnin), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Ramilson (Xavier-Sylvain), troupes de Madagascar.
Blum (Jean-Victor), 8e région militaire.
Neuveglise (Didier-Georges), 5e région militaire.
Barbe (Georges-Gilbert-Marie-Didier), groupe Antilles—Guyane.
Joulin (Pierre-Georges), 1re région militaire.
Layrolle (Paul-Louis-Joseph), forces françaises en Indochine.

Série « B ».

MM. Zozol (René-Jean), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Tarare (Marcel-Marius-Pierre), groupe Antilles—Guyane.
Reynal de Saint-Michel (Marie-Louis-Hippolyte-Nelly-Edouard), groupe Antilles—Guyane.
Julan (Elain-Gratien), groupe Antilles—Guyane.
Tirolien (Camille-Marguerite-Corneille-Victor-Marcellin), groupe Antilles—Guyane.

Au grade de pharmacien sous-lieutenant.

Les pharmaciens auxiliaires:

MM. Rabenoro (Césaire), troupes de Madagascar.
Benard (Paul-Julius-Frédéric), troupes de Madagascar.
Mourmier (Gérard-Jean-Louis), groupe Antilles—Guyane.
Lucenay (Joseph-Marie-Octave), groupe Antilles—Guyane.
Nguyen Trung Huy (Henri), forces françaises en Indochine.
Lefebvre (Jean), 1re région militaire.

Au grade de dentiste sous-lieutenant.

Les dentistes auxiliaires:

MM. Baron (Xénio-Bertrand), groupe Antilles—Guyane.
Reinette (Oculi, dit Léon), groupe Antilles—Guyane.
Harter (Jean-Claude-Aimé-Charles), forces françaises en Indochine.
Boulierac (André-Jules-Henri), 8e région militaire.
Masson (Georges-Michel), 9e région militaire.
Pecou (Louis-Henri), 9e région militaire.

Au grade de sous-lieutenant d'administration du service de santé.

Le sous-officier de réserve, titulaire du certificat d'aptitude:

M. Daniel (Joseph-Auguste), forces françaises en Indochine, recrutement de Nimes, classe 1928, mle 28-301-60138.

Par application des dispositions de la loi du 15 mars 1927, la date de prise de rang des médecins sous-lieutenants de réserve figurant au présent décret au titre de la série « A » est reportée au 1er septembre 1951.

Sont promus au grade de médecin sous-lieutenant de réserve, pour prendre rang du 1er septembre 1955, les médecins sous-lieutenants de réserve figurant au présent décret au titre de la série « A ».

Par application des dispositions de la loi du 15 mars 1927, la date de prise de rang des médecins sous-lieutenants de réserve figurant au présent décret au titre de la série « B » est reportée au 1er septembre 1952.

Par application des dispositions de la loi du 15 mars 1927, modifiée par la loi n° 55-1055 du 6 août 1955, la date de prise de rang des pharmaciens sous-lieutenants de réserve figurant au présent décret est reportée au 1er septembre 1952.

Les nominations ou promotions visées au présent décret sont prononcées sans rappel de solde pour la période correspondant au service actif légal, et avec rappel de solde pour la période à partir de laquelle les intéressés auraient été rappelés effectivement sous les drapeaux postérieurement à la date fixée pour leur prise de rang.

Décret du 31 décembre 1955 portant nomination et promotion dans la réserve de l'armée de mer.

Par décret en date du 31 décembre 1955:

Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer pour compter de la date de leur radiation des contrôles de l'activité:

A. — **Corps des officiers de marine.**

Au grade de capitaine de vaisseau de réserve.

M. le capitaine de vaisseau en retraite Barthe (Paul-Léonce-Emile-Christian-Roger), du port de Toulon.

Au grade de capitaine de frégate de réserve.

M. le capitaine de frégate en retraite Vigneau (Jacques-Marie-Ernest-André-Jules), du port de Rochefort.

Au grade de lieutenant de vaisseau de réserve.

M. le lieutenant de vaisseau en retraite Braud (Léon-Marie-Olivier), du port de Lorient.

B. — **Corps des ingénieurs mécaniciens.**

Au grade d'ingénieur mécanicien de 1re classe de réserve.

M. l'ingénieur mécanicien de 1re classe en retraite Morisson (Jean-Ernest-Désiré), du port de Brest.

C. — **Corps des officiers des équipages.**

Au grade d'officier de 1re classe des équipages de la flotte de réserve.

Les officiers de 1re classe des équipages de la flotte en retraite:

MM. Tunis (Jean-Baptiste-Auguste-Marie), du port de Brest.
Joaüs (Guillaume), du port de Brest.

Sont promus dans la réserve de l'armée de mer:

Corps des officiers de marine.

Au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve.

(Pour compter du 1er janvier 1956.)

Les enseignes de vaisseau de 2e classe de réserve:

MM. Lajugie (Vincent), du port de Lorient.
Giboin (Pierre-Alexandre), du port de Toulon.
Le Chalony (Jean), du port de Brest.
Sauvageot (Julien-Joseph-Antoine), du port de Toulon.

(Pour compter du 9 janvier 1956.)

M. l'enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve Daumard (Jacques-Louis-Charles), du port de Toulon.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Au grade d'ingénieur mécanicien de 2e classe de réserve.

(Pour compter du 1er janvier 1956.)

Les ingénieurs mécaniciens de 3e classe de réserve:

MM. Ginet (Edmond-Camille-Jean), du port de Toulon.
Smith (Christian-Pierre-André), du port de Toulon.

Décret du 31 décembre 1955 portant nomination dans la réserve de l'armée de mer.

Par décret en date du 31 décembre 1955:

Sont nommés dans le corps des officiers de marine de réserve:

Au grade d'enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve.

(Pour compter du 1er janvier 1956.)

Les aspirants de marine de réserve du port de Toulon dont les noms suivent:

Branche: « Chefs de quart ».

Raymond (Pierre-Marie-Joseph).
Morel (Jean-Louis-André).
Laurens (Jacques-Louis-Pierre-Marie).
Viards (Michel-Louis-Albert-Paul-Victorice).
Le Breton (Auguste-Marie).
Bouvier (Jacques-Pierre).
Bellangé (Jean-Michel-William-René).
Vilain (Philippe-Robert-René-Marie).
Lefebvre (Claude-Jean-Marie-Joseph).
Lemoine (Jean-Claude).
Frouté (Claude-Jean).
Pernice (René).
Buttafoghi (Jean).
Machard (Pierre-Louis-Armand).
Chapalain (Jean-Marie-Roch).
Fages (Jean-Jérôme).
Pensec (Bernard-Eugène).
Laurent (André-Edouard-Marie).
Simon (Roland).
Ahnne (Jean-William-Narii).

Branche: « D. C. A. à terre (certifiés canon) ».

Bonduelle (Dominique-Joseph-Henri-Marie).

Sont nommés dans le corps des ingénieurs mécaniciens de réserve:

Au grade d'ingénieur mécanicien de 3e classe de réserve.

(Pour compter du 1er janvier 1956.)

Les aspirants mécaniciens de réserve du port de Toulon dont les noms suivent:

Branche: « Service général ».

Vyers (Louiset-Paul).
Barbier (Michel-Louis-Georges-Fernand).
Joubard (Alain-Pierre).
Labroue (Claude-Jean-Pierre).
Chevalier (Maurice-Ludivin-Raymond).
Goupil (Jean-Marie).
Rolland (Guy-Michel).
Bonnin (Michel).

Branche: « Aéronautique ».

Cottrez (Gérard).

Décret du 31 décembre 1955 portant nomination et promotion dans la réserve de l'armée de mer.

Par décret en date du 31 décembre 1955:

Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer pour compter de la date de leur radiation des contrôles de l'activité:

A. — **Corps des officiers de marine.**

Au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Hebben (Philippe-Benoît-Jean), du port de Cherbourg.

B. — **Corps des ingénieurs mécaniciens.**

Au grade d'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe de réserve.

M. l'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe en retraite Déroulède (Marie-François-Louis), du port de Rochefort.

Sont promus dans la réserve de l'armée de mer:

Corps des officiers de marine.

Au grade de lieutenant de vaisseau de réserve.

(Pour compter du 1er janvier 1956.)

Les enseignes de vaisseau de 1re classe de réserve:

MM. Langlois (Henri-Edouard), du port de Toulon.
Garijo (Edouard), du port de Bizerte.
Amand (Pierre-Tobie), du port de Cherbourg.
Choquer (Martial), du port de Brest.
Karsenty (Jean-Pierre), du port de Bizerte.
Cospain (Maurice), du port de Brest.
Poinat (Charles-Maurice-Marie-Joseph), du port de Toulon.
Derne (Raymond), du port de Rochefort.
Rebstock (Raymond-Eugène), du port de Toulon.
Marchal (Hubert-Henri), du port de Toulon.
Sarreau (Hubert), du port de Bizerte.
de Samié (Jean-Jacques), du port de Cherbourg.
Raedersdorff (Jean), du port de Cherbourg.
Galland (Pierre), du port de Toulon.

Décret portant promotion et nomination dans la 1re section du cadre des officiers généraux de la marine.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 décembre 1955: page 12148, 2e colonne, article 2, 2e alinéa, au lieu de: « M. l'ingénieur hydrographe de 2e classe Gougenheim », lire: « M. l'ingénieur hydrographe général de 2e classe Gougenheim ».

Décret portant promotions dans les réserves des services de santé des armées (armée de terre).

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 décembre 1955:

Page 12386, 2e colonne, 31e ligne, au lieu de:. « Brouton (Jean-Robert), 1re région », lire: « Boutron (Jean-Robert), 1re région ».

Page 12387, 1re colonne, 11e ligne, au lieu de: « Naftalis (Sohif-Tchil), 1re région », lire: « Naftalis (Schif-Tchil), 1re région »; 3e colonne, 4e ligne, au lieu de: « Jamet (Jean-Louis-Emilie-Joseph-Eugène), 1re région », lire: « Jamet (Jean-Louis-Emélie-Joseph-Eugène), 1re région »; 17e ligne, au lieu de: « Carlot (Pierre-Alphonse-Henri), troupes du Maroc », lire: « Garlot (Pierre-Alphonse-Henri), troupes du Maroc ».

Fonds de concours.

Par arrêté interministériel en date du 28 décembre 1955, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, un crédit de payement d'un montant de 385.111.073 F, applicable au chapitre 53-72: « Matériel de série de l'armée de l'air » de la section Air du budget de la défense nationale et des forces armées pour l'exercice 1955.

Armée de terre (active).

Par arrêté du 20 décembre 1955:

M. le lieutenant d'infanterie Guerniou (Jean-François-Marie) est placé hors cadres, en mission, au titre du ministère des affaires étrangères, à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, école des élèves officiers marocains de Dar-el-Beida, à compter du 17 août 1955.

Les officiers dont les noms suivent sont placés hors cadres, en mission, au titre du ministère des affaires étrangères, à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour le service des commandements territoriaux, à compter du 1er août 1955:

MM.

Boulet-Desbareau (Roger-Jean-Louis), colonel d'infanterie.
Boss (Georges-Jean), lieutenant-colonel d'infanterie.
Gilbain (Pierre-Victor-Alphonse-Jean), chef de bataillon d'infanterie.
Dugue Marc-Carthy (Marcel), chef d'escadrons d'A. B. C.

Les officiers dont les noms suivent sont placés hors cadres, en mission, au titre du ministère des affaires étrangères, à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour le service des affaires indigènes:

A compter du 1er août 1955.

MM

Azam (Pierre-Paul-Jean), chef de bataillon d'infanterie.
Castet-Barou (Roger-Paul-Auguste), chef de bataillon d'infanterie.
D'Hauteville (Christian-Humbert-Antoine-Marie), chef de bataillon d'infanterie.
Huffling (Guy-Jean-Edouard), chef de bataillon d'infanterie.
Medori (Severin-Renuccio), chef de bataillon d'infanterie.
De Monts de Savasse (Marie-Bertrand-Jean-Raoul), chef de bataillon d'infanterie.
Ransan (Joseph-Gaston), chef de bataillon d'infanterie.
Aleon (Maurice-Hubert), capitaine d'infanterie.
Barbarin (Jacques-Moïse-Auguste), capitaine d'infanterie, diplômé d'état-major.
Beauge (Henri-Eugène-Marie), capitaine d'infanterie.
Bechet (François-Robert), capitaine d'infanterie.
Boileau (Guy-Eugène-Marie), capitaine d'infanterie.
Bourgaux (Jean-Pierre-François), capitaine d'infanterie.
Crignola (René), capitaine d'infanterie.
Dubarry (Maurice-Jean-Sylvain), capitaine d'infanterie.
Dubus (Alain-Lucien), capitaine d'infanterie.
Flachot (Jean-Antoine-Louis), capitaine d'infanterie.
Fougerousse (Maurice-Pierre), capitaine d'infanterie
Garcia (Jean-Pédro), capitaine d'infanterie.
Gounard (Robert-Jean), capitaine d'infanterie.
Honoré (Fernand), capitaine d'infanterie.
Landel (François), capitaine d'infanterie.
Largy (Lucien-Jean-Marius), capitaine d'infanterie.
Lassaigne (Marie-Jean-François), capitaine d'infanterie.
Piquemal (Roger-Jean-Marie), capitaine d'infanterie.
Pradeloux (Marcel-Elie-Marie-Albert), capitaine d'infanterie.
Puymoyen (Joseph-Marie-Jean), capitaine d'infanterie.
Romieu (Jacques-Michel-Amédée-Hippolyte), capitaine d'infanterie.
Rousseau (Jean-Louis-Marie), capitaine d'infanterie.
Simonnet (Jean-Martial-Auguste), capitaine d'infanterie.
Thierry (Lucien-Théophile-Auguste), capitaine d'infanterie.
Volleau (Pierre-Marie-Joseph), capitaine d'infanterie.
Bonnieux (Jean-Marie-Michel-Juste), lieutenant d'infanterie, breveté parachutiste.
Dubus (Philippe-Jacques-Marie-Joseph), lieutenant d'infanterie, breveté parachutiste.
Gauthier (Jean-Jacques-Victor), lieutenant d'infanterie.
Rodel (Gaëtan-Henri-Gustave-Jean-Marie), lieutenant d'infanterie, breveté parachutiste.
Duvernoy (Paul-Victor), lieutenant-colonel d'A. B. C., diplômé d'état-major.
Feste (Adrien-Gaston-Joseph), chef d'escadrons d'A. B. C.
Bizot-Espiard (Jean-Marcel-Marie), capitaine d'A. B. C.
Chollet (Jean-Jacques-Louis), capitaine d'A. B. C.
Hetzlen (André-Germain-Charles), capitaine d'A. B. C.
Lamarque-Caupenne (Jean-Henri-Bertrand), capitaine d'A. B. C.
Leguil (Alphonse-Pierre), capitaine d'A. B. C.
Lompre (Robert-Léon-Maurice), capitaine d'A. B. C.
Noël (Raoul-Abel-André), capitaine d'A. B. C.
Rista (Félix-Edouard-Louis), capitaine d'A. B. C.
Bridot (André-Jean-Maurice), lieutenant d'A. B. C.
Pfirmann (Claude), lieutenant d'A. B. C.

A compter du 1er octobre 1955.

MM.

Bacus (Pierre-Bernard-Louis), lieutenant d'infanterie.
Bost (Pierre-René-Jean), lieutenant d'infanterie.
Cheverry (Laurent), lieutenant d'infanterie.
Derriey (Lucien-Jean-Alphonse), lieutenant d'infanterie.
Durand (Norbert), lieutenant d'infanterie, breveté parachutiste.
Garcette (Jack-Désiré), lieutenant d'infanterie.
Gardey de Soos (Hugues-Paul-Marie), lieutenant d'infanterie.
Hulin (André-Charles), lieutenant d'infanterie.
Le Boimel (René), lieutenant d'infanterie.
Malaterre (Pierre-Jean-Gabriel), lieutenant d'infanterie, breveté parachutiste.
Petit (Jean-Louis), lieutenant d'infanterie.
Rohard (Pierre-Marie), lieutenant d'infanterie.
Rolland (Maurice-Gabriel-Ernest), lieutenant d'infanterie.
Vernot (Pierre-Jean-Victor), lieutenant d'infanterie.
Bogros (Denis-Claude-Léger), lieutenant d'A. B. C.
Du Crest de Villeneuve (Xavier-François), lieutenant d'A. B. C.
Duplessy (François-René), lieutenant d'A. B. C.
Gil (Albert-Jean), lieutenant d'A. B. C.
Terrie (Jacques-Robert-François), lieutenant d'A. B. C.

Les officiers dont les noms suivent sont placés hors cadres, en mission, au titre du secrétariat des affaires étrangères, à la disposition du commissaire général de France au Maroc, pour les services spéciaux, à compter du 1er août 1955:

MM.

Rathier (Rathier (Albert-Cyrille), commandant des A. M. M.
Depis (Paul-Auguste-Germain), capitaine des A. M. M.
Chirol (Pierre-Antoine), lieutenant des A. M. M.
Muhl (Jean-Roger), lieutenant des A. M. M.

Par arrêté du 20 décembre 1955, les officiers de réserve en situation d'activité dont les noms suivent sont placés hors cadres, en mission, au titre du ministère de l'intérieur, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie pour les groupes mobiles de police rurale:

(A compter du 1er septembre 1955.)

M. Guisier (Claude-Charles), lieutenant de réserve d'infanterie en situation d'activité.

M. Sallard (Jean-Pierre-André), lieutenant de réserve d'infanterie en situation d'activité.

M. Vesin (Lucien-Henri), lieutenant de réserve d'infanterie en situation d'activité.

(A compter du 19 septembre 1955.)

M. Guinand (Jean-Jules-Auguste), lieutenant de réserve d'infanterie en situation d'activité.

Par arrêté du 20 décembre 1955, M. le sous-lieutenant de l'arme blindée et cavalerie (lieutenant à titre temporaire) Gagniard (Jacques-Paul) est placé hors cadres, en mission, au titre du ministère des affaires étrangères, à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc pour le service des affaires indigènes, à compter du 1er novembre 1955.

Par arrêté du 20 décembre 1955, M. le médecin lieutenant-colonel des troupes coloniales Laviron (Paul-Aimé) est placé hors cadres, en mission, à la disposition du ministre des affaires étrangères (pour servir à l'Organisation mondiale de la santé en Iran), à compter du 20 septembre 1955.

Corps spécial des transmissions de l'armée de terre.

Par arrêté du 20 décembre 1955, sont promus dans le corps spécial des transmissions de l'armée de terre, aux grades d'assimilation de:

Chef de section.

(Grade d'assimilation: lieutenant.)

M. l'agent technique principal de 1re classe Taviot (Michel).

Agent technique principal de 1re classe.

(Grade d'assimilation: adjudant-chef.)

MM. les agents techniques principaux de 3e classe Hollocou (Emile), Mallet (Claude-Eugène), Renard (Roger).

Agent technique principal de 2e classe.

(Grade d'assimilation: adjudant.)

MM. les agents techniques de 1re classe Bazot (Maurice), Blin (Roger), Bourderon (Gilbert), Dan (Robert), Fouasse (Charles-Marcel-Camille), Sevestre (Henri).

MM. les agents techniques de 2e classe Chitrit (Lucien-Salomon), Poncelet (Christian), Pouget (Serge).

MM. les agents techniques de 3e classe Barillot (Gérard), Beluze (Paul), Demarle (Alfred), Douguet (Jean), Laffargue (Jean), Lagier (Jean), Lemaire (Michel), Martin (Jean), Renard (Léon), Scherer (Jean).

Agent technique de 1re classe.

(Grade d'assimilation: sergent-chef.)

M. l'agent technique de 2e classe Tirot (André).

M. l'agent technique de 3e classe Griffoul (Emile).

Personnel civil administratif de la marine.

Par décision du ministre de la défense nationale et des forces armées en date du 27 décembre 1955, les secrétaires et agent administratifs « comptables des matières » obtiennent, pour compter du 21 juillet 1952, les majorations d'ancienneté suivantes pour services de guerre accomplis pendant la campagne 1939-1945 contre les puissances de l'Axe et pendant la campagne d'Indochine:

Les secrétaires administratifs de 1re classe:

MM. Marty (Albert-Charles), 11 jours.
Guyavarch (François), 2 mois 9 jours.
Robic (Léon-Julien-Pierre-Marie), 2 mois 2 jours.
Richard (Eugène-Louis), 2 mois 26 jours.
Stéphan (Guy-Louis), 4 mois 27 jours.

Les secrétaires administratifs de 2e classe:

MM. Odot (Albin-Francis), 4 mois 27 jours.
Grall (Joseph-Mathieu), 2 mois 19 jours.

L'agent administratif de 3e classe:

M. Hellegoet (François-Marie), 4 mois 23 jours.

Nomination de médecins, chirurgiens et spécialistes des hôptaux coloniaux.

A la suite des concours scientifiques qui se sont tenus en novembre 1955 et par décision n° 23004 DN/G/TC/BT.I en date du 23 décembre 1955, sont nommés:

Médecins des hôpitaux coloniaux.

MM. Roube (Georges-Maurice), médecin capitaine.
Guicheney (Albert-Raoul), médecin capitaine.
Sankale (Marc-Henri-Christian), médecin capitaine.

Chirurgiens des hôpitaux coloniaux.

MM. Tauzin (Michel-Maurice), médecin commandant.
Cornet (Lucien-Joseph), médecin capitaine.
Gaillard (Jean Gaston-Alexandre), médecin capitaine.
Merle (Henri-Jean-Pierre), médecin capitaine.

Spécialistes des hôpitaux coloniaux.

(Section Neuropsychiatrie.)

M. Blin (Marcel-Jules), médecin commandant.

(Section Biologie.)

MM. Bres (Paul-Louis-Julien), médecin capitaine.
Faucon (René-Paul-Louis), médecin capitaine.

(Section Electroradiologie.)

MM. Cartillier (Henri-Marcel-René), médecin capitaine.
Cayret (André-Jean), médecin capitaine.

(Section Gynécologie, obstétrique.)

M. Lahitte (Firmin-Eugène-Georges), médecin commandant.

(Section Oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie.)

MM. Heyraud (Jean-Marcel), médecin commandant.
Veilleux (Michel-Marie-Valère), médecin commandant.
Romanet (Louis-Jean-Alphonse), médecin capitaine.

(Section Stomatologie.)

MM. Pannetier (Michel-Charles-Louis), médecin capitaine.
Thebault (Georges-Pierre-Marie), médecin capitaine.

Ces titres sont acquis à compter du 1er janvier 1956.

Liste des médecins militaires nommés agrégés du Val-de-Grâce à la suite des concours ouverts en 1955.

Par décision ministérielle du 22 décembre 1955, sont nommés, à la suite des concours ouverts en 1955 (armée de terre):

Agrégé du Val-de-Grâce, mention « médecine ».

Section d'épidémiologie, hygiène et microbiologie.

M. le médecin commandant Bernard (Jean-Georges-Henri), médecin et spécialiste des hôpitaux militaires, inspection technique des services médicaux, d'hygiène et d'épidémiologie.

Cet officier supérieur est affecté à l'école d'application du service de santé militaire, chaire d'épidémiologie et des maladies des armées, et prendra ses fonctions le 1er janvier 1956.

Agrégé du Val-de-Grâce, mention « chirurgie ».

M. le médecin capitaine Aulong (Jacques-René), chirurgien des hôpitaux militaires, hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce.

Cet officier est affecté à l'école d'application du service de santé militaire, chaire de chirurgie réparatrice de guerre, et prendra ses fonctions le 1er janvier 1956.

Tableau d'avancement des ingénieurs militaires de l'air pour l'année 1956.

Par décision du 29 décembre 1955, le tableau d'avancement des ingénieurs militaires de l'air, pour l'année 1956, est fixé comme suit:

Pour le grade d'ingénieur en chef de 1re classe de l'air.

Les ingénieurs en chef de 2e classe:

MM. Garnier (M.-R.), en position de service détaché.
Stauff (E.-J.), en position de service détaché.
Thirion (J.-G.-E.), en position de service détaché.
Renaud (L.-G.).
Chalandon (M.-L.-G.).
Sebenne (G.-L.-R.).
Jamet (M.-C.-H.).
Loron (R.-Ch.).
Boscher (R.-V.).

Pour le grade d'ingénieur en chef de 2e classe de l'air.

Les ingénieurs principaux:

MM. Payelle (G.-G.-R.), en position de service détaché.
Chevalier (R.-E.-L.), en position de service détaché.
Guilleminet (J.-A.-J.).
Fleury (R.-M.).
George (L.).
Duru (L.-A.-R.).
Benichou (J.-A.).
Forestier (J.-E.).
Crepin (J.-A.-E.).
Legrand (L.-F.-G.).
Dorleac (B.-M.).

Pour le grade d'ingénieur principal de l'air.

Les ingénieurs de 1re classe:

MM. Herry (J.-G.), inscrit au tableau 1955.
Theron (J.-L.-C.), inscrit au tableau 1955.
Goulias (R.-P.-E.), inscrit au tableau 1955.
Bousquet (G.-J.-L.-M.).
Seguin (J.).
Malifaud (R.-J.).
Guyard (H.-G.).
Selles (G.-A.-F.).
Pacaud (L.-E.).
Cazaubiel (J.-P.-L.-E.).

Pour le grade d'ingénieur de 1re classe de l'air.

Les ingénieurs de 2e classe:

MM. de l'Estoile (H.-A.-M.-H.).
Lachaume (P.-F.-J.).
Durollet (A.-R.-L.).
Jolly (M.-L.-F.).
Monpetit (M.-M.-C.-Ch.).
Colin (G.-E.-H.).
Beringer (G.-G.-E.).
Villiers (P.-G.).
Bonnet (J.-H.).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Complément et modification de l'arrêté du 9 octobre 1948 fixant les nouveaux traitements des fonctionnaires de l'institut géographique national.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois de l'Etat;
Vu l'arrêté interministériel du 9 octobre 1948 fixant les nouveaux traitements des fonctionnaires de l'institut géographique national;
Vu le décret n° 55-135 du 20 janvier 1955 modifiant provisoirement le décret du 8 avril 1941 relatif au fonctionnement de l'institut géographique national et portant statut de son personnel;
Vu le décret n° 55-1115 du 29 août 1955 relatif à la fixation et à la revision du classement indiciaire de certains grades et emplois des personnels civils de l'Etat;
Vu l'arrêté interministériel du 4 août 1955 complétant et modifiant l'arrêté interministériel du 9 octobre 1948 fixant les nouveaux traitements des fonctionnaires de l'institut géographique national,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le tableau figurant à l'article 1er de l'arrêté interministériel du 9 octobre 1948 susvisé est complété et modifié comme suit, en ce qui concerne les fonctionnaires du corps des ingénieurs géographes. A partir de la mise en vigueur de ce nouveau tableau, l'accès à la 1re classe du grade d'ingénieur ordinaire est subordonné à dix ans de services dont six ans en qualité d'ingénieur.

EMPLOIS	CLASSES ET ÉCHELONS	INDICES
Ingénieur ordinaire....	Hors classe, 3e échelon.....	550
	Hors classe, 2e échelon.....	535
	Hors classe, 1er échelon.....	520
	1re classe, après 4 ans.....	510
	1re classe, après 2 ans.....	490
	1re classe, avant 2 ans.....	470
	2e classe, après 2 ans.....	450
	2e classe, avant 2 ans.....	400
	3e classe, après 2 ans.....	350
	3e classe, avant 2 ans.....	300

Art. 2. — La répartition des ingénieurs ordinaires géographes dans les échelons des trois premières classes sera faite conformément au tableau de concordance ci-après:

CLASSES ET ÉCHELONS (ancien statut).	CLASSES ET ÉCHELONS (statut modifié).
Ingénieur ordinaire géographe de 1re classe, après 4 ans.	Ingénieur ordinaire géographe de 1re classe, après 4 ans.
Ingénieur ordinaire géographe de 1re classe, après 2 ans.	Ingénieur ordinaire géographe de 1re classe, après 2 ans.
Ingénieur ordinaire géographe de 1re classe, avant 2 ans.	Ingénieur ordinaire géographe de 1re classe, avant 2 ans.
Ingénieur ordinaire géographe de 2e classe, après 2 ans.	Ingénieur ordinaire géographe de 2e classe, après 2 ans.
Ingénieur ordinaire géographe de 2e classe, avant 2 ans.	Ingénieur ordinaire géographe de 2e classe, avant 2 ans.
Ingénieur ordinaire géographe de 3e classe, 1er échelon, après 2 ans.	Ingénieur ordinaire géographe de 3e classe, 1er échelon, après 2 ans.
Ingénieur ordinaire géographe de 3e classe, 2e échelon, avant 2 ans.	Ingénieur ordinaire géographe de 3e classe, 2e échelon, avant 2 ans.

Art. 3. — Les dispositions du présent arrêté auront effet à compter du 1er janvier 1955.

Fait à Paris, le 22 novembre 1955.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme.
EDOUARD CORNIGLION-MOLINIER.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation.
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Prix d'émission des emprunts prévus par le décret n° 53-709 du 9 août 1953 et le décret n° 55-632 du 20 mai 1955.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret n° 53-709 du 9 août 1953 relatif aux conditions d'émission d'emprunts des départements, des communes et des syndicats de communes, et notamment son article 1er;
Vu le décret n° 55-632 du 20 mai 1955 relatif aux conditions d'émission d'emprunt des chambres de commerce, ports autonomes et organismes bénéficiant de la garantie de ces collectivités, des départements ou des communes;
Vu le décret n° 54-154 du 15 février 1954 relatif aux emprunts des départements, communes et syndicats de communes prévus par le décret n° 53-709 du 9 août 1953;
Vu l'arrêté du 11 janvier 1955 relatif aux conditions des emprunts des départements, communes et syndicats de communes prévus par le décret n° 53-709 du 9 août 1953, et notamment son article 4,

Arrête:

Article unique. — Pour la période du 1er au 31 janvier 1956, le prix d'émission des obligations représentatives d'emprunts prévus par le décret du 9 août 1953 et le décret du 20 mai 1955 est fixé comme suit, la date de jouissance de ces obligations étant le 1er février 1956:

Obligations 5,75 p. 100 1955-1967: 9.950 F;
Obligations 6 p. 100 1955-1975: 9.875 F.

Fait à Paris, le 3 janvier 1956.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du Trésor,
PIERRE-PAUL SCHWEITZER.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Concours pour le recrutement du personnel remplaçant dans les écoles primaires élémentaires et dans les écoles maternelles du département de la Seine.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 26 avril 1951, modifié par l'arrêté du 2 août 1955 relatif au recrutement du personnel remplaçant dans les écoles primaires élémentaires et dans les écoles maternelles du département de la Seine,

Arrête:

Art. 1er. — Il est prévu, pour le département de la Seine, le recrutement de sept cents institutrices remplaçantes.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article 10 de l'arrêté du 26 avril 1951, 10 p. 100 au maximum de ce contingent est pourvu par des candidates titulaires de la licence d'enseignement.

Art. 3. — Il est ouvert, pour pourvoir au recrutement prévu à l'article 1er, réserve faite des emplois attribués au titre de l'article 2, un concours dont la date est fixée pour les épreuves écrites au 19 avril 1956.

Art. 4. — Le registre des inscriptions à ce concours sera clos le 1er mars 1956.

Art. 5. — L'inspecteur général, directeur des services d'enseignement de la Seine, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 décembre 1955.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MATTEO CONNET.

Session de remplacement en faveur des étudiants rappelés sous les drapeaux.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 24 août 1955 portant rappel des disponibles des classes 1952/1 et 1953/1;
Vu le décret du 28 août 1955 tendant au maintien sous les drapeaux des hommes du premier contingent 1954;
Vu le décret du 27 octobre 1955 instituant des mesures spéciales en faveur des étudiants maintenus ou rappelés sous les drapeaux;
Vu le décret du 21 novembre 1955 tendant au renvoi dans leurs foyers de certaines catégories de militaires de la disponibilité;
Vu l'avis de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur,

Arrête :

Art. 1er. — Une session de remplacement sera organisée entre le 15 et le 31 janvier 1956 en faveur des étudiants rappelés sous les drapeaux qui ont été libérés en application du décret du 21 novembre 1955 susvisé et qui n'ont pas pu se présenter à la deuxième session d'examens de 1955.

Art. 2. — Après s'être présenté à cette session de remplacement, les intéressés pourront s'inscrire dans les facultés et autres établissements d'enseignement supérieur en bénéficiant de la dispense de la scolarité qu'ils n'ont pu accomplir du fait de leur rappel sous les drapeaux.

Art. 3. — Des séances spéciales de travaux pratiques et des stages spéciaux pourront être organisés à leur intention.

Art. 4. — Les recteurs d'académie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 décembre 1955.

JEAN BERTHOIN.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 56-1 du 4 janvier 1956 autorisant la chambre d'agriculture de la Loire à percevoir une cotisation extraordinaire au profit du service professionnel d'informations techniques et économiques.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de l'agriculture,

Vu le livre IV, titre Ier, du code rural, et notamment les articles 507 et 545-1 ;

Vu la délibération du 7 mai 1955 de la chambre départementale d'agriculture de la Loire ;

Vu l'avis du 29 septembre 1955 du préfet de la Loire ;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète :

Art. 1er. — La chambre d'agriculture de la Loire est autorisée à percevoir chaque année, à partir de 1956, une cotisation extraordinaire établie sur la même assiette que les décimes prévus à l'article 1607 du code général des impôts, dans la limite d'un maximum de 61 décimes supplémentaires.

Art. 2. — Le produit de la perception des 61 décimes supplémentaires prévus à l'article 1er est affecté au fonctionnement du service professionnel d'informations techniques et économiques agricoles, créé par la chambre d'agriculture de la Loire en application de l'article 507 du code rural.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 janvier 1956.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'agriculture,
JEAN SOURBET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
PIERRE PFLIMLIN.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DU LOGEMENT

Rémunération des organismes d'habitations à loyer modéré au titre des opérations d'accession à la propriété.

Le ministre de la reconstruction et du logement et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le code de l'urbanisme et de l'habitation, notamment l'article 228 ;

Vu l'avis en date du 12 octobre 1955 du conseil supérieur des habitations à loyer modéré (comité permanent),

Arrêtent :

Art. 1er. — Sous réserve des dispositions prévues aux articles 2 à 6 ci-après, les sociétés de crédit immobilier et les sociétés coopératives d'habitations à loyer modéré ne peuvent, sauf dérogation accordée par le ministre de la reconstruction et du logement, après avis du conseil supérieur des habitations à loyer modéré, imposer à leurs emprunteurs hypothécaires ou à leurs actionnaires locataires-attributaires des charges financières supérieures à celles qu'elles supportent effectivement pour l'amortissement et l'intérêt des prêts globaux qu'elles ont contractés.

Art. 2. — Pour les opérations financées par prêts à taux réduits de l'Etat, ou par emprunts bonifiés, en application de l'article 30 de la loi du 8 mars 1949 et de l'article 11 de la loi du 24 mai 1951, les sociétés sont autorisées à percevoir de leurs emprunteurs hypothécaires ou actionnaires locataires-attributaires, au moment de la signature du contrat de prêt ou du contrat de location-attribution et à l'exclusion de tout droit d'admission ou autre, une contribution au plus égale à 1,50 p. 100 calculée sur le montant de l'aide financière prévue au contrat susvisé s'il s'agit d'une société de crédit immobilier ou, s'il s'agit d'une société coopérative, sur le montant des actions souscrites par le locataire-attributaire.

Art. 3. — A compter du 1er janvier 1956 et quelle que soit l'origine des fonds, les annuités des prêts hypothécaires consentis aux particuliers ou les loyers en matière de location-attribution sont, au maximum, majorés, à titre de rémunération pour frais de gestion de l'organisme, d'un montant de 0,50 p. 100 du capital initial à amortir.

Ces dispositions sont applicables aux opérations réalisées à l'aide de prêts bonifiés.

Art. 4. — Pour les opérations d'accession à la propriété entreprises dans le cadre de la législation sur les primes et les prêts spéciaux à la construction, les organismes qui servent de mandataires aux bénéficiaires de cette législation peuvent demander à ces derniers une contribution unique au plus égale à 1 p. 100 du prix de revient de l'opération.

Le taux de 1 p. 100 est porté à 1,50 p. 100 si l'organisme se charge également de la réalisation de la construction ou du contrôle des travaux.

Art. 5. — Les organismes d'habitations à loyer modéré qui obtiennent directement le bénéfice des prêts visés à l'article précédent peuvent percevoir des bénéficiaires des logements ainsi réalisés, en sus de la contribution prévue à l'article 4 ci-dessus, une rémunération annuelle pour leurs frais de gestion, qui ne peut excéder 0,50 p. 100 du capital emprunté.

Art. 6. — Les articles 4 et 5 ci-dessus sont également applicables aux emprunts non bonifiés contractés auprès d'organismes privés.

Art. 7. — L'arrêté du 13 juillet 1954 relatif à la rémunération des organismes d'habitations à loyer modéré et des sociétés de crédit immobilier, au titre des opérations d'accession à la propriété, est abrogé.

Art. 8. — Le directeur de la construction et le directeur du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1955.

Le ministre de la reconstruction et du logement,
ROGER DUCHET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
PIERRE BESSE.

MINISTERE DE LA MARINE MARCHANDE

Cabinet du ministre.

Le ministre de la marine marchande,

Vu le décret du 29 février 1955 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels ;

Vu l'arrêté du 28 février 1955 portant composition du cabinet du ministre de la marine marchande ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1955 portant nomination et cessation de fonctions au cabinet du ministre de la marine marchande,

Arrête :

Art. 1er. — Est nommé au cabinet du ministre de la marine marchande :

Directeur du cabinet.

M. Jean Monchecourt.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à dater du 3 janvier 1956.

Fait à Paris, le 3 janvier 1956.

PAUL ANTIER.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Présidence du conseil.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation).

La direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e), a fait paraître dans la semaine du 26 décembre au 31 décembre 1955 :

I. — **Notes et études documentaires.**

N° 2114. — L'état de l'alimentation et de l'agriculture outre-mer: Production et développement agricoles en Algérie ..... 50 F.

N° 2115. — L'état de l'alimentation et de l'agriculture outre-mer: Production et développement agricoles dans les départements d'outre-mer..... 25 F.

Abonnement aux « Notes et études documentaires »: six mois, 4.000 F; un an, 7.500 F.

II. — **Chroniques étrangères.**

N° 165. — *Espagne:* Madrid et la question marocaine. — Le voyage de M. Foster Dulles à Madrid. — Ephémérides des mois de septembre et d'octobre 1955..... 50 F.

N° 214. — *Etats-Unis:* La situation au Moyen-Orient. — La conférence de Genève. — Le parti démocrate et les élections présidentielles..... 50 F.

N° 160. — *U. R. S. S.:* Le problème du progrès technique. — L'affaire Titov. — De l'autocritique de M. Molotov au rapport Kaganovitch sur le trente-huitième anniversaire de la révolution d'octobre. — L'U. R. S. S. et le cinéma français. — Chronologie des relations entre l'U. R. S. S. et l'Orient ..... 50 F.

Abonnement à chacune des six « Chroniques étrangères »: six mois, 275 F; un an, 500 F.

III. — **Articles et documents.**

(Bulletin d'informations et de presse étrangère.)

N° 0299. — 1. *Problèmes d'actualité.* — La Jordanie et le pacte de Bagdad.
2. *Faits et opinions.* — L'opinion américaine et la politique étrangère ..... 48 F.

N° 0300. — 1. *Problèmes d'actualité.* — Un bilan de l'O. N. U.
2. *Textes du jour.* — Structure de l'Organisation des Nations Unies pour 1956. — Liste des chefs d'Etat et gouvernements étrangers: Turquie.
3. *Faits et opinions.* — Orient-Occident: Les minorités nationales en Chine. — L'Afghanistan et le Pachtounistan. — La situation politique en Turquie ..... 48 F.

Abonnement aux « Articles et documents »: six mois, 2.750 F; un an, 5.000 F.

IV. — **Problèmes économiques.**

(Sélection de presse française et étrangère.)

N° 417 du 27 décembre 1955 publie, notamment: Conséquences de la mécanisation de l'agriculture. — Les investissements en France de 1949 à 1955.

Le numéro ..... 40 F.

Abonnement aux « Problèmes économiques »: six mois, 1.000 F; un an, 1.800 F.

V. — **Bulletin hebdomadaire de statistique.**

(Rédigé par l'institut national de la statistique et des études économiques.)

N° 400 du 31 décembre 1955 présente, en variétés statistiques: 1. La situation démographique de la France. — 2. Ressources en céréales panifiables. — 3. Industrie de la construction électrique.

Le « Bulletin hebdomadaire de statistique » n'est pas vendu au numéro.

Abonnement au « Bulletin hebdomadaire de statistique »: un an, 1.200 F.

VI. — **Statut général des fonctionnaires.**

Fascicule complémentaire n° 9. — Textes publiés du 1er janvier au 30 juin 1955. — Prix..... 395 F.

Vente au numéro et par abonnement à la direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e).

Le montant des commandes, majoré de 5 p. 100 pour frais d'expédition (avec minimum de 15 F), et celui des abonnements doivent être adressés au régisseur des recettes, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e) (C. C. P. Paris 9030-98).

Ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de miel en provenance d'Espagne.

Les importateurs ayant déposé des demandes d'importation de miel en provenance d'Espagne, conformément à l'avis publié au *Journal officiel* du 27 novembre 1955 (titre II, poste 10) de l'accord franco-espagnol, sont invités à adresser au ministère de l'agriculture, service des affaires économiques (5e bureau), des exemplaires verts ou rayés vert des licences apurées, établies aux noms des demandeurs, prouvant les importations de miel en provenance de tous pays étrangers, effectuées depuis le 1er juillet 1952.

Les importateurs ayant adressé ces documents en exécution de l'avis paru au *Journal officiel* du 4 septembre 1955 (p. 8879) sont dispensés de cette formalité (les pièces réclamées étant déjà détenues par l'administration).

Les documents demandés ci-dessus, pour être pris en considération, devront parvenir au ministère de l'agriculture avant le 10 janvier 1956.

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'industrie et du commerce.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Autriche.

Les importateurs sont informés de la mise en répartition des produits suivants, repris à la liste B de l'accord commercial franco-autrichien du 9 novembre 1955, valable du 1er octobre 1955 au 30 septembre 1956.

Les demandes de licences d'importation, établies sur formules A. C, devront être accompagnées de deux factures *pro forma* rédigées en français dans la mesure du possible, et établies par le vendeur autrichien ou son représentant qualifié.

Elles devront comporter à l'angle supérieur gauche l'indication: « Avis du 5 janvier 1956 ».

I. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées simultanément.*

Les demandes de licences d'importation concernant les produits suivants devront être parvenues à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), au plus tard le 21 janvier 1956 à onze heures trente.

A l'expiration de ce délai, elles feront l'objet d'un examen simultané de la part des services techniques compétents.

NUMÉROS de poste.	NUMÉROS du tarif douanier.	PRODUITS
70	Ex 84-10 E, 84-10 F, ex 84-10 G et H, ex 84-11 B, 84-11 C b à g, 84-11 D.	Pompes et compresseurs (à l'exclusion des compresseurs frigorifiques).
105	90-08 A c, 90-08 C b.	Appareils de prises de vues pour films de 16 mm et moins et projecteurs.
115	97-01 à 97-03, 97-04 A à E, ex 97-04 F, 97-04 G, 97-05, 97-06 C, 97-06 J.	Jeux et jouets, patins.

II. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.*

Les demandes de licences d'importation concernant les produits suivants seront reçues par l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), à partir du 20 janvier 1956. Par dérogation aux dispositions de l'article 3 du décret du 13 juillet 1949, elles seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

NUMÉROS de poste.	NUMÉROS du tarif douanier.	PRODUITS
89	Ex 85-20 A.	Lampes à incandescence.
92	Ex 85-21 D c.	Lampes autres que pour l'éclairage.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la première tranche de la loterie nationale 1956 a eu lieu à Paris (salle Pleyel), le 4 janvier 1956, à vingt heures trente.

Les billets dont le numéro se termine par :

5	gagnent.....	2.000 F.
1	—	2.000 F.
93	—	4.000 F.
14	—	4.000 F.
85	—	4.000 F.
52	—	4.000 F.
09	—	5.000 F.
49	—	6.000 F.
599	—	12.000 F.
564	—	12.000 F.
264	—	15.000 F.
768	—	25.000 F.
673	—	30.000 F.
2.185	—	40.000 F.
4.327	—	40.000 F.
8.710	—	40.000 F.
3.948	—	40.000 F.
5.483	—	40.000 F.
4.093	—	40.000 F.
4.780	—	50.000 F.
6.300	—	50.000 F.
6.219	—	100.000 F.
5.855	—	100.000 F.
5.405	—	150.000 F.

Les billets portant le numéro :

66.767	gagnent.....	200.000 F.
75.949	—	200.000 F.
27.281	—	200.000 F.
80.054	—	200.000 F.
86.527	—	200.000 F.
77.281	—	200.000 F.
33.564	—	200.000 F.
31.802	—	200.000 F.
16.657	—	200.000 F.
13.590	—	200.000 F.
19.264	—	250.000 F.
57.483	—	250.000 F.
06.725	—	400.000 F.
08.109	—	600.000 F.
75.351	—	1.000.000 F.
66.608	—	1.000.000 F.
40.529	—	1.000.000 F.
61.473	—	1.000.000 F.
45.193	—	1.000.000 F.
79.556	—	1.000.000 F.
67.317	—	1.000.000 F.

Le billet portant le numéro :

99.030 gagne 5.000.000 F dans le groupe 1 et 500.000 F dans les quatre autres groupes.
92.810 gagne 10.000.000 F dans le groupe 5 et 1.000.000 F dans les quatre autres groupes.
51.023 gagne 25.000.000 F dans le groupe 2 et 2.500.000 F dans les quatre autres groupes.

Le prochain tirage aura lieu le 11 janvier 1956 à Paris (Palais de Chaillot).

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — Evaluation des recettes de la cinquantième semaine (du 10 au 16 décembre 1955). (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1955 — Recettes évaluées	1954 — Recettes comptables	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1955 — En valeur absolue	1955 — Pourcentage	1954 — En valeur absolue	1954 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	1.994.920	1.893.088	101.832	5,4	»	»
Bagages	27.440	27.372	68	0,2	»	»
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg..	399.330	374.518	24.812	6,6	»	»
Marchandises (détail et wagons)	5.995.130	5.455.576	539.554	9,9	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	8.416.820	7.750.554	666.266	8,6	»	»

II. — Evaluation des recettes au 16 décembre 1955.

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 31 octobre 1955.	RECETTES évaluées du 1er novembre au 16 décembre 1955.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 16 décembre 1955.	RECETTES comptables du 1er janvier au 16 décembre 1954.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1955 — En valeur absolue	1955 — Pourcentage.	1954 — En valeur absolue	1954 — Pourcentage.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	101.327.577	12.246.550	113.574.127	110.633.747	2.940.380	2,7	»	»
Bagages	1.894.080	192.000	2.086.080	2.082 959	3.121	0,1	»	»
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg..	13.144.562	2.339.870	15.484.432	15.070 665	413.767	2,7	»	»
Marchandises (détail et wagons)	223.244.335	37.811.320	261.055.655	243.908.604	17.147.051	7,0	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	339.610.554	52.589.740	392.200.294	371.695.975	20.504.319	5,5	»	»

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* JEAN-PAUL MARTIN.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise.	Parité.	Cours limites pratiqués par la Banque de France.	Cours extrêmes cotés à la Bourse du 4 janvier 1956.
350 ..	États-Unis	1 $ U.S.A.	350 .. (1)	....	349 95 .... ..
350 20	Canada	1 $ Can.	.... ..	....	350 15 .... ..
163 75	Côte Fse Somalis	100 F Djib.	164 0727	....	163 70 .... ..
2810 ..	Mexique	100 pes.	2800 ..	....	....
8392 50	Allemagne occid	100 D Mk	8333 33	8271 .. 8396 .	8395 .. 8393 ..
704 70	Belgique	100 F b.	700 ..	694 75 705 25	704 80 704 70
5092 ..	Danemark	100 c. d	5067 22	5020 25 5105 25	5095 .. 5093 ..
984 48	Gde-Bretagne	1 liv. st.	980 ..	972 65 987 35	985 10 984 90
56 02	Italie	100 lire.	56 008	55 80 56 42	56 045 56 035

Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise.	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France.	Cours extrêmes cotés à la Bourse du 4 janvier 1956.
4923 ..	Norvège	100 c. n.	4900 ..	4863 80 4937 ..	4923 .. 4921 ..
9267 ..	Pays-Bas	100 fl.	9210 52	9144 60 9279 80	9274 .. 9271 ..
6765 ..	Suède	100 c. s.	6765 625	6715 .. 6816 50	6768 .. 6767 ..
8032 50	Suisse	100 f. s.	8003 98	7944 .. 8064 ..	8038 .. 8037 ..
1336 25	Autriche	100 sch.	1346 15	1336 03 1336 25	....
1010 ..	Égypte	1 liv. ég.	1005 04	997 .. 1013 ..	1009 .. ..
1216 ..	Portugal	100 esc.	1217 39	1208 25 1226 50	1218 .. 1216 ..
4897 50	Tchécoslovaquie	100 kcs.	4861 11	4824 50 4897 50	4897 50 .... ..
117 40	Yougoslavie	100 din.	116 666	115 70 117 60	117 .. ..

Zone C. F. A.	100 F C. F. A.	Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam	100 piastres 1000
Zone C. F. P.	100 F C. F. P. 550		

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

QUINCAILLERIE CROISSANDEAU

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 15 *bis*, PLACE DU MARTROI, ORLEANS (LOIRET)

Registre du commerce: Orléans n° 7852.

Obligations 4 1/2 0/0 1944 *de* 2.000 *F.*

Liste des 23 obligations sorties au troisième tirage au sort du 15 décembre 1955 formant, avec les obligations rachetées en Bourse par la société émettrice, la totalité de l'annuité à amortir au 15 janvier 1956.

1.518	1.523	1.569	1.583	1.591	2.033	2.037	2.058	2.070	2.114
1.609	1.615	1.626	1.674	1.780	2.144	2.176	2.191		
1.782	1.919	1.954	1.982	1.988					

Ces obligations seront remboursables à 2.000 F.

Groupement pour l'Equipement de l'Industrie Sucrière française

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 200 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 23, AVENUE D'IÉNA, PARIS

Registre du commerce: Seine 324351 B.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de l'emprunt 6 0/0 1955 représenté par 150.000 obligations de 10.000 F nominal.

AU COURS DE L'ANNÉE qui sera expirée le :	LE NOMBRE D'OBLIGATIONS à amortir sera de :
1er décembre 1956	4.986
— 1957	5.271
— 1958	5.572
— 1959	5.891
— 1960	6.227
— 1961	6.583
— 1962	6.960
— 1963	7.357
— 1964	7.778
— 1965	8.222
— 1966	8.692
— 1967	9.189
— 1968	9.714
— 1969	10.269
— 1970	10.856
— 1971	11.476
— 1972	12.132
— 1973	12.825
Total	150.000

Compagnie des Produits Chimiques et Raffineries de Berre

Rectificatif au *Journal officiel* des 12 et 13 décembre 1955: page 12118, 2e colonne, 3e insertion, Obligations 6 1/2 0/0 1951, au lieu de: « 33.393 à 40.833 », lire: « 39.393 à 40.833 ».

AVIS DIVERS

Groupement pour la Reconstitution des Entreprises Sinistrées de la Sidérurgie et des Mines de Fer

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 MILLION DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 7, RUE DE MADRID

R. C.: Seine n° 339528 B.

Emprunt 6 1/4 0/0 *mars* 1951.

Cinquième amortissement.

Il sera procédé, le 30 janvier 1956, à neuf heures trente, au siège de l'Union industrielle de crédit pour la reconstitution, 8, rue Lamennais, à Paris, au tirage au sort d'obligations devant être remboursées au pair.

Groupement pour la Reconstitution de l'Industrie Textile et de l'Industrie du Cuir Sinistrées

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 MILLION DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 61, RUE TAITBOUT

R. C.: Seine n° 343281.

Emprunt 6 1/4 0/0 *mars* 1951.

Cinquième amortissement.

Il sera procédé, le 30 janvier 1956, à dix heures, au siège de l'Union industrielle de crédit pour la reconstitution, 8, rue Lamennais, à Paris, au tirage au sort d'obligations devant être remboursées au pair.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

5 décembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Lesparre. **Comité du monument commémoratif de l'intervention américaine à Pointe de Grave.** But: reconstruire à la Pointe de Grave un monument détruit par faits de guerre. Siège social: mairie du Verdon (Gironde).

5 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Comité d'aide aux sans-logis de la commune de Meudon-Bellevue.** But: assurer un logement décent aux personnes se trouvant sans logis ou mal logées. Siège social: 28 *ter*, rue Gambetta, Meudon.

7 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Judo-Club montaudois.** But: pratique du judo. Siège social: chez M. Combettes (Pierre), président du Judo-Club, Montaud

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.